



Infos syndicales

- Les policiers votent pour les syndicats de gauche. (30.01)
- La CFTC contre une mobilisation en mars. (29.01)
- Retraites : Bernard Thibault a demandé, mercredi, à Nicolas Sarkozy de "clarifier" ses objectifs. (28.01)
- Retraites : la CGT détaille ses propositions. (28.01)
- Bernard Thibault appelle à l'unité syndicale pour la retraite à 60 ans. (26.01)
- Le secrétaire général de la CFDT souffle le chaud et le froid sur la réforme des retraites. (24.01)
- SNCF: la CFDT se joint à son tour à la grève du 3 février. (21.01)
- Les syndicats sont contraints de se positionner plus vite que prévu. (21.01)
- La Guadeloupe est prête à redescendre dans la rue, dit Domota. (20.01)
- Quatre syndicats de cheminots appellent à manifester jeudi. (20.01)
- La SDJ de France 3 dénonce le «cynisme effrayant» de Guéant. (20.01)
- La CGT veut relancer des actions unitaires dans la perspective de la réforme des retraites. (20.01)
- SNCF: Sud-Rail se joint à l'appel à la grève le 3 février. (20.01)
- SNCF: Menace de grève nationale pour le 3 février. (16.01)
- Nicolas Sarkozy réunira les partenaires sociaux le 15 février. (16.01)
- Le Syndicat de la magistrature appelle à manifester le 21 janvier. (16.01)
- Education: la CGT appelle à la manifestation nationale prévue le 30 janvier à Paris. (15.01)
- Nouveau préavis de grève dans les ports pour le 12 février. (15.01)
- Appel à la grève des inspecteurs du permis de conduire mardi. (13.01)
- Appel intersyndicale à la grève des infirmières le 26 janvier. (09.01)
- Vers une grève des contrôleurs aériens les 13 et 14 janvier. (09.01)
- Le LKP appelle à la grève générale en Guadeloupe dès le 20/01. (08.01)
- L'UNSA-Education et le SGEN-CFDT appellent à la grève le 21 janvier. (08.01)
- Retraites: François Chérèque favorable à une "réforme d'ampleur" mais sans précipitation. (08.01)
- Grève dans les ports français ce lundi à l'appel de la CGT. (05.01)
- Education: la FSU appelle à une manifestation nationale le 30 janvier à Paris. (05.01)

Education: la FSU appelle à une manifestation nationale le 30 janvier à Paris. (05.01)

AP - 04.01

La FSU, premier syndicat de l'Education, a appelé lundi à une manifestation nationale à Paris le 30 janvier prochain, dénonçant notamment les suppressions de postes -16.000 de plus prévues au budget 2010- ou encore la réforme de la formation des maîtres et celle du lycée.

Dans un communiqué, la Fédération syndicale unitaire dénonce plus généralement les "conséquences" de la Révision générale des politiques publiques (RGPP) "sur les services et les missions". Outre la manifestation nationale du 30 janvier, elle appelle à des "actions diversifiées" à partir du 14 janvier dans les collèges et les lycées.

La FSU appelle par ailleurs les personnels de l'Education, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche à participer à la journée de grève et de manifestations prévues pour l'ensemble de la Fonction publique le 21 janvier prochain.

Grève dans les ports français ce lundi à l'appel de la CGT. (05.01)

AP - 04.01

L'activité des ports français devrait être perturbée ce lundi en raison d'une grève de 24 heures à l'appel de la CGT, majoritaire dans ce secteur. L'organisation syndicale dénonce les modalités de transfert d'une partie des activités de manutention à des opérateurs privés, en premier lieu les contreparties offertes.

La CGT exige des créations de postes et l'amélioration des conditions de travail.

Ces derniers mois, la CGT des Ports et Docks a multiplié les appels à des journées de grève de 24 heures. La précédente a eu lieu le 6 novembre et une autre est d'ores et déjà prévue le 11 janvier.

Retraites: François Chérèque favorable à une "réforme d'ampleur" mais sans précipitation. (08.01)

AP - 07.01

Le secrétaire général de la CFDT François Chérèque se dit favorable à une "réforme d'ampleur" du système actuel des retraites mais appelle le gouvernement à ne pas "la boucler en quelques mois".

"Il faut être lucide: le système créé en 1945 n'est plus adapté. Il faut une réforme d'ampleur du système par répartition pour faire face au vieillissement de la population, à des carrières plus erratiques et à l'enjeu de la pénibilité du travail", explique François Chérèque, dans un entretien aux "Echos" publié vendredi, estimant le dispositif actuel "trop complexe".

Le secrétaire général de la CFDT s'inquiète du "calendrier qui sera retenu", arguant qu'il "n'y a pas de solution miracle" et que "mettre tous les paramètres sur la table" nécessite du temps. S'il faut une réforme, "pas question de laisser le gouvernement la boucler en quelques mois, à partir d'avril, pour des raisons purement électorales", prévient-il.

Et de souligner: "les déficits sont importants, mais on n'est pas à six mois près. Le calendrier inscrit dans la loi Fillon prévoyait un vrai rendez-vous sur les retraites en 2012. C'était le bon rythme."

Lui-même préfère "privilégier la durée de cotisation", une mesure qui a des effets "à long terme", plutôt que changer l'âge légal de départ à la retraite, qui permet des économies "à court terme". (AP 07.01)

L'UNSA-Education et le SGEN-CFDT appellent à la grève le 21 janvier. (08.01)

AP - 07.01

Après la FSU, le SGEN-CFDT et l'UNSA-Education appellent les enseignants à faire grève le 21 janvier contre les suppressions de postes à l'Education nationale, le manque de moyens ou encore les modalités de mise en oeuvre de plusieurs réformes.

Cette journée d'action nationale aura lieu dans le cadre d'un appel intersyndical à la grève, plus large pour l'ensemble de la Fonction publique.

"En 2010, l'Etat et les services publics connaîtront leur pire année en matière budgétaire avec 30.000 suppressions d'emplois. Depuis 2007, ce seront au total plus de 100.000 emplois qui auront été supprimés au nom du dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite", déplorent le SGEN-CFDT et l'UNSA-Education dans un communiqué commun.

Dans ce cadre, "en 2010, l'Education sera très durement frappée avec plus de 16.000 suppressions d'emplois, soit au total plus de 40.000 emplois", supprisés depuis 2007, précisent les deux syndicats.

Ils rappellent par ailleurs leur condamnation de la réforme de la formation des maîtres dont la mise en oeuvre est prévue en 2010, et dénoncent la poursuite de la suppression progressive de la carte scolaire "qui se traduira par le renforcement des ghettos". (AP 07.01)

Le LKP appelle à la grève générale en Guadeloupe dès le 20/01. (08.01)

Reuters - 08.01

Le collectif LKP appelle à la grève générale à partir du 20 janvier en Guadeloupe, pour protester contre une nouvelle hausse des prix des carburants, un an après une grave crise sociale dans le département.

Le LKP avait été début 2009 à l'origine d'une grève contre la "vie chère" qui avait paralysé la Guadeloupe pendant 44 jours et s'était conclue par un accord dit "Bino" sur une augmentation des salaires de 200 euros et diverses aides. Dans un entretien au Parisien de vendredi, le leader du LKP, Elie Domota, dénonce la hausse du prix des carburants de 4 centimes d'euros le litre, entrée en vigueur le 1er janvier.

"Au niveau des prix alimentaires, de l'essence et des salaires, l'Etat est en train de faire marche arrière (...). On ne se laissera pas faire", déclare Elie Domota.

Pour lui, l'augmentation du prix des carburants est une décision "non concertée et illégale", mais les recours en justice n'ont toujours eu aucune réponse, explique-t-il.

"Ça se passe comme ça sous les cocotiers. Donc, nous appelons la population à la grève générale, à partir du 20 janvier, pour une durée indéterminée", prévient le leader syndical.

Auparavant, le collectif organisera une manifestation samedi à Pointe-à-Pitre, où il espère réunir 20.000 personnes.

L'accord "Bino", du nom de Jacques Bino, représentant syndical tué en marge de la grève générale de l'année dernière, prévoyait une hausse des salaires de 200 euros qui a été en partie appliquée.

Mais Elie Domota regrette que l'Etat ait "modifié la base de calcul, excluant ainsi 10.000 personnes". "Au final, sur les 50.000 bénéficiaires prévus, 30.000 risquent d'être exclus de l'accord", souligne-t-il.

Le président Nicolas Sarkozy a annoncé début novembre 137 mesures en faveur des collectivités d'outre-mer pour lutter contre la vie chère et favoriser leur développement économique sur une période de cinq à dix ans.

Insatisfait, le collectif "contre la profitation" avait déjà menacé d'appeler à nouveau à la grève s'il n'obtenait pas de réponses plus précises, notamment sur le chiffre des mesures.

Interrogé sur la possibilité de voir un autre conflit social dur en Guadeloupe, Elie Domota affirme que la population y est prête: "Oui, car les salariés n'accepteront pas la hausse du carburant et la perte des 200 euros d'augmentation de salaire promis lors de l'accord de mars."

Vers une grève des contrôleurs aériens les 13 et 14 janvier. (09.01)

Reuters - 08.01

Des syndicats de la Direction générale de l'aviation civile, qui assure le contrôle aérien, ont annoncé vendredi le dépôt d'un préavis de grève pour les 13 et 14 janvier pour protester contre des suppressions de postes.

L'intersyndicale CGC, CGT, FO, Unsa-IESSA critique également l'utilisation par l'Etat d'une partie de la taxe de l'aviation civile et un projet de changement de statut de la DGAC.

Elle précise dans un communiqué qu'elle sera reçue lundi par le secrétaire d'Etat aux Transports, Dominique Bussereau, et qu'"elle espère des réponses concrètes" à ses revendications.

L'intersyndicale, qui dit représenter la majorité des 12.000 agents de la DGAC, "dénonce les choix aberrants faits par le gouvernement pour le budget de l'aviation civile 2010 qui risque de compromettre la sécurité du trafic aérien".

Elle "demande au gouvernement et au Parlement de renoncer aux baisses d'effectif prévues", qui s'élèveraient selon elle à 400 sur deux ans, et "de rappeler sans ambiguïté l'objectif de maintien de l'unité de la DGAC au sein de la fonction publique d'Etat".

Appel intersyndicale à la grève des infirmières le 26 janvier. (09.01)

AP - 08.01

Six syndicats d'infirmières appellent à une journée nationale de grève et à des manifestations dans neuf villes, le 26 janvier. Ils réclament des créations de postes et des revalorisations salariales, contestant par ailleurs l'Ordre infirmier instauré par décret en 2007 auprès duquel les infirmières ont l'obligation de s'inscrire et dont elles doivent respecter les prérogatives. Les syndicats estiment que cet Ordre porte atteinte à la liberté d'exercice des infirmières.

L'intersyndicale CGT, CFDT, CFTC, FO, FSU et UNSA appelle vendredi dans un communiqué à une journée de grève et de manifestation le mardi 26 janvier dans neuf villes: Paris, Lyon, Marseille, Montpellier, Toulouse, Bordeaux, Nantes, Rennes et Strasbourg.

Les syndicats invitent "tous les professionnels à se rassembler en tenue de travail, pour exprimer leur refus des Ordres professionnels". Ils invitent également celles et ceux qui seraient réquisitionnés dans le cadre de la permanence des soins à porter un badge pour manifester leur opposition à l'Ordre et leur solidarité avec le mouvement.

L'intersyndicale exige également "des effectifs supplémentaires pour améliorer les conditions de travail et les conditions de prise en charge des patients", ainsi qu'une revalorisation salariale pour les infirmières, revalorisation "qui reconnaisse leur qualification et leurs responsabilités".

Appel à la grève des inspecteurs du permis de conduire mardi. (13.01)

AP - 12.01

Les inspecteurs des écoles de conduite sont appelés à la grève mardi contre les modalités de réforme du permis de conduire. Les revendications portent également sur les conditions de travail et les salaires, selon le syndicat FO à l'origine de ce mouvement.

L'organisation syndicale prévient dans un communiqué diffusé lundi que "cette grève sera amenée à être reconductible". Interrogé sur ce point par l'Associated Press, le secrétaire général du syndicat FO des inspecteurs du permis de conduire, Christian Grolier, a expliqué que le mouvement ne sera pas reconduit dès mercredi, et a évoqué une grève illimitée en mars.

L'organisation syndicale exige notamment "que tous les bureaux de l'éducation routière soient rattachés en Direction départementale des territoires, seule voie pour préserver la cohérence du permis de conduire au plan national et local".

"Les choix des pouvoirs publics dans les départements de l'Allier, du Cantal, de la Haute Loire, du Puy-de-Dôme, des Bouches-du-Rhône et des Landes de les placer en préfecture ou dans d'autres directions remettent en cause l'organisation nationale des examens du permis de conduire", estime FO.

Le syndicat exige également de meilleures conditions de travail et la reconnaissance des responsabilités des inspecteurs "par de meilleures conditions de carrière".

Nouveau préavis de grève dans les ports pour le 12 février. (15.01)

AP - 12.01

La fédération CGT des Ports et Docks a annoncé jeudi le dépôt d'un nouveau préavis de grève nationale pour le 12 février. La CGT, majoritaire dans ce secteur, conteste les modalités de transfert d'une partie des activités de manutention à des opérateurs privés, en premier lieu les contreparties offertes.

"Nous ne pouvons pas accepter la situation actuelle où les investissements ne sont pas au niveau attendu pour développer l'ensemble des ports", écrit notamment la fédération dans un courrier adressé au secrétaire d'Etat aux Transports Dominique Bussereau.

La CGT menace également d'appeler, à compter du 12 février, à une grève du zèle en demandant aux personnels d'effectuer leur travail "en respectant scrupuleusement l'ensemble des règles de sécurité".

Deux grèves ont déjà fortement perturbé les activités portuaires les 4 et 11 janvier, avec notamment la quasi-paralysie des ports de Marseille et du Havre.

Education: la CGT appelle à la manifestation nationale prévue le 30 janvier à Paris. (15.01)

AP - 14.01

La fédération CGT de l'Education a appelé jeudi à se joindre à la manifestation prévue le 30 janvier à Paris par la FSU, contre les modalités de réforme engagées par le gouvernement et les suppressions de postes.

La CGT rappelle par ailleurs qu'une grève intersyndicale est également prévue le 21 janvier dans l'ensemble de la Fonction publique, dont l'Education nationale et l'Enseignement supérieur.

Le Syndicat de la magistrature appelle à manifester le 21 janvier. (16.01)

AP - 15.01

Le Syndicat de la magistrature (SM) appelle à se joindre à la grève et aux manifestations des fonctionnaires le 21 janvier contre les suppressions de postes, les restrictions budgétaires et les réformes en cours dans la Fonction publique.

Dans un communiqué diffusé vendredi, le SM déclare faire "le constat quotidien du démantèlement du service public de la justice qui se traduit notamment par le non remplacement des fonctionnaires, le saccage de la justice de proximité dans le cadre de la refonte de la carte judiciaire et la détérioration des conditions de travail des agents".

Le Syndicat de la magistrature "dénonce également les atteintes aux libertés fondamentales et à l'indépendance de l'autorité judiciaire qui s'amplifient et dénaturent le service public de la justice".

En conséquence, il appelle "les magistrats et tous les citoyens épris de justice à s'associer à cette mobilisation, notamment en se joignant aux cortèges des manifestations".

Nicolas Sarkozy réunira les partenaires sociaux le 15 février. (16.01)

Reuters - 15.01

Nicolas Sarkozy a donné vendredi rendez-vous aux partenaires sociaux le 15 février pour fixer l'agenda social 2010, dont la réforme des retraites sera un des principaux dossiers, et sans doute le plus délicat.

Lors de ses vœux aux partenaires sociaux, le président de la République a déclaré en outre que l'emploi resterait cette année sa priorité et "le coeur" de l'action gouvernementale, alors que le chômage continue à croître.

Ce ne sera cependant pas le seul sujet et la réunion du 15 février permettra d'arrêter à la fois la liste des dossiers à traiter, une méthode et un calendrier.

Parmi ces dossiers, Nicolas Sarkozy a cité l'adaptation de la protection sociale au défi du vieillissement - défi d'autant plus grand que la crise a mis à mal les finances sociales de la France, a souligné le chef de l'Etat.

"Ça fait cinquante ans que nous gagnons un trimestre d'espérance de vie par an", a-t-il dit. Mais cette "bonne nouvelle" doit conduire à se pencher sur le système de retraite.

"Les Français ne s'y trompent pas: plus des trois quarts d'entre eux se disent inquiets pour leurs retraites", a ajouté le chef de l'Etat. "Il serait irresponsable de ne pas leur apporter de réponse."

Il a rappelé qu'il s'était engagé en juin, devant le Parlement réuni en congrès à Versailles, à organiser un rendez-vous sur les retraites en 2010, qui inclura la question de la pénibilité du travail.

"Nous en arrêterons ensemble le calendrier et les modalités à l'occasion de notre réunion d'agenda social", a-t-il précisé.

"SABRE AU CLAIR"

Les responsables syndicaux présents ont mis en garde le gouvernement contre toute précipitation sur le sujet.

"Est-ce qu'on est prêt à mettre tout sur la table, à faire une vraie réforme qui dure en tenant compte des jeunes, des seniors, de la pénibilité ?" s'est interrogé le secrétaire général de la CFDT, François Chérèque.

"Si on fait ça, il faut un débat qui dure toute l'année. Si on veut bâcler les choses et sanctionner les salariés en déplaçant l'âge de départ à la retraite, la CFDT n'acceptera pas cette démarche", a-t-il ajouté.

"Si on fait une opération blitzkrieg sur la retraite, ça ne passera pas", a averti pour sa part Jean-Claude Mailly (FO).

Pour Bernard Thibault, "le climat social, la situation sociale, ne se prêtent sans doute pas à un chef de l'Etat partant sabre au clair sur des réformes, sur des projets qui seraient loin de faire consensus".

Le secrétaire général de la CGT tout comme François Chérèque ont déploré que Nicolas Sarkozy n'ait pas davantage abordé une situation sociale qui reste difficile.

"Il y a des questions à traiter très lourdes cette année - chômeurs en fin de droit, seniors licenciés qui vont tomber dans les minima sociaux, secteurs industriels où chaque semaine qui passe continue de voir son lot de restructurations, voire de suppression d'activité. On aurait pu s'attendre à davantage d'analyse", a déploré le leader de la CGT.

Invoquant la poursuite de la montée du chômage, son homologue de la CFDT a plaidé pour le maintien des mesures sociales mises en oeuvre en matière de pouvoir d'achat, chômage partiel ou formation.

"CINQUIÈME RISQUE"

Parmi les autres dossiers de 2010, Nicolas Sarkozy a cité la question de la dépendance et du "cinquième risque", qui représentent également un défi financier, médical et humain.

Il a souhaité aussi que la réunion du mois prochain soit l'occasion de faire progresser le dialogue social "à tous les niveaux" - dans l'entreprise ou la branche comme au niveau national.

Il s'est félicité de ce que la crise économique et financière internationale n'ait pas provoqué un déchirement du pays ni généré de troubles graves et a loué le "sens des responsabilités" des partenaires sociaux.

"Au lieu de souffler sur les braises, chacun a eu à coeur de trouver des solutions aux maux qui frappaient les Français, sans pour autant qu'il y ait coproduction", a-t-il déclaré.

Il a récusé l'idée d'une "cogestion" avec les principaux syndicats et taxé de "balivernes" le reproche qui a parfois été fait à leurs dirigeants d'entretenir des échanges trop assidus avec le gouvernement et l'Elysée.

Complément de l'Associated Press.

En préambule, le chef de l'Etat a longuement remercié les syndicats pour le sens des responsabilités dont ils ont fait preuve tout au long de l'année 2009 face à la crise. "Si notre pays ne s'est pas déchiré, c'est que nous avons agi. Vite. Ensemble. Et je crois chacun avec les responsabilités qui sont les nôtres", a souligné Nicolas Sarkozy.

Et sans "coproduction", a-t-il insisté, qualifiant de "balivernes" les critiques visant les syndicats pour leur trop grande proximité avec le pouvoir. "Je ne crois pas que dans notre histoire sociale, nous ayons jamais connu un dialogue aussi fréquent et aussi dense", s'est félicité le chef de l'Etat. "Cela n'enlève rien aux divergences (...) Tout ceci témoigne d'une forme de maturité de notre démocratie", a encore estimé Nicolas Sarkozy.

Sur le fond, le chef de l'Etat s'est montré déterminé à enrayer le chômage qui n'est pas "une fatalité". "La lutte contre le chômage, ça sera le coeur de notre action en 2010 et nous allons le 15 février avoir une réunion d'agenda social qui nous permettra d'arrêter la liste des sujets, la méthode et le calendrier pour les traiter", a-t-il annoncé.

"Dans ces sujets, on a le problème immense de notre protection sociale face au défi du vieillissement" qui "nous impose de faire évoluer notre

système de retraite", a martelé le président, rappelant qu'il organisera "un rendez-vous sur les retraites en 2010, qui naturellement inclura la question de la pénibilité".

L'autre grand sujet sera "la dépendance", un "défi médical, organisationnel, financier, humain colossal". "Ce défi, c'est le 5e risque social, nous devons le relever ensemble. Et l'année 2010, c'est l'année du 5e risque", a insisté le chef de l'Etat. Enfin, il souhaite que la "réunion d'agenda (soit) l'occasion de faire progresser le dialogue, à tous les niveaux: dialogue au sein de l'entreprise, de la branche, dialogue au niveau national".

Visiblement irrité par les déclarations du chef de l'Etat sur la "responsabilité" des syndicats et la gestion de la crise "ensemble", le président de la CFTC Jacques Voisin a déclaré: "On a juste fait notre boulot". "Pousser encore plus loin le dialogue pour essayer de s'expliquer et se comprendre, c'est très bien. Mais la concertation n'est pas la cogestion. Les décisions, c'est lui qui les a prises", a-t-il ajouté.

"C'est vrai qu'on a plus de contacts qu'avec ses prédécesseurs", a expliqué de son côté le secrétaire général de Force ouvrière Jean-Claude Mailly. "Parfois, on obtient des choses", a-t-il souligné. "Mais qu'il y ait un dialogue ne veut pas dire qu'on soit d'accord. Ce dialogue peut être tendu".

Pour le reste, "la date du 15 février va permettre de caler le calendrier". Et de prévenir, comme le leader de la CGT, que "le dossier des retraites sera un dossier dur". "S'il y a une opération blitzkrieg, c'est-à-dire un passage en force en juillet-août, comme pour la réforme Balladur en 1993, ça ne passera pas".

SNCF: Menace de grève nationale pour le 3 février. (16.01)

AP - 15.01

La fédération CGT des cheminots a proposé vendredi à trois autres syndicats d'appeler à une journée nationale de grève à la SNCF le 3 février prochain, a-t-on appris vendredi de sources syndicales.

Cette proposition a été faite lors d'une rencontre entre les quatre fédérations de cheminots vendredi après-midi à Paris. La CFDT et Sud doivent donner leurs réponses respectives "dans le courant de la semaine prochaine", selon Alain Cambi, porte-parole de Sud-Rail. L'UNSA aurait donné son accord, selon Sud.

Depuis plusieurs mois, les syndicats de la SNCF dénoncent les suppressions de postes et les restructurations en cours au sein de l'entreprise, en premier lieu la réforme du fret.

SNCF: Sud-Rail se joint à l'appel à la grève le 3 février. (20.01)

AP - 19.01

La fédération de cheminots Sud-Rail a annoncé mardi qu'elle se joignait à l'appel à la grève de la CGT pour le 3 février à la SNCF. La CFDT réserve sa réponse pour le courant de la semaine.

"Derrière le chantage permanent à la rentabilité économique ou les prétendues obligations européennes, le gouvernement et la direction SNCF poursuivent un même objectif politique: la dissolution de l'entreprise publique dans une multinationale des transports avec en corollaire un développement des filiales", dénonce Sud dans un communiqué.

L'organisation syndicale appelle les cheminots "à participer massivement à la grève du 3 février", entendant "faire de cette journée un ultimatum vis-à-vis de la direction".

La CGT veut relancer des actions unitaires dans la perspective de la réforme des retraites. (20.01)

AP - 19.01

La CGT a déclaré mardi vouloir relancer l'intersyndicale à l'origine du mouvement social interprofessionnel de 2009, en vue de la nouvelle phase de réforme des retraites qui devrait occuper une bonne partie de l'agenda social 2010.

Réunie mardi, la commission exécutive de la CGT a décidé de "proposer l'organisation d'une nouvelle intersyndicale dès que possible", selon un communiqué diffusé par le syndicat. L'objectif serait "d'évaluer collectivement les possibilités d'action unitaire sur un plan interprofessionnel" et "de travailler aux convergences revendicatives sur l'avenir des retraites".

Les partenaires sociaux ont rendez-vous le 15 février prochain avec Nicolas Sarkozy pour définir l'agenda social 2010 qui comportera notamment le nouveau volet de la réforme des retraites engagée depuis 2003, avec à la clé le dossier explosif d'un nouvel allongement de la durée de cotisation.

"La situation sociale ne se prête sans doute pas à ce que le gouvernement parte sabre au clair sur des réformes qui seraient loin de faire consensus", avait prévenu le secrétaire général de la CGT Bernard Thibault le 15 janvier, en marge des vœux de Nicolas Sarkozy aux partenaires sociaux.

L'intersyndicale, qui s'était constituée fin 2008 pour exiger du gouvernement et du patronat un changement de politique économique et sociale face à la crise, a organisé sa sixième et dernière journée de manifestations le 7 octobre dernier, sur fond de divisions.

La mobilisation avait été faible.

La SDJ de France 3 dénonce le « cynisme effrayant » de Guéant. (20.01)

Libération.fr - 18.01

Le secrétaire général de l'Elysée a estimé dimanche que les deux reporters de la chaîne, enlevés en Afghanistan, avaient fait preuve d'une « imprudence coupable » et a évoqué le coût « tout à fait considérable » des recherches. Ces propos ont choqué les organisations de journalistes.

Sermon sur « l'imprudence coupable » des deux reporters de France 3 enlevés en Afghanistan, fin décembre, contre leçon de journalisme. En lâchant que « le scoop ne doit pas être recherché à tout prix », et surtout en faisant valoir le coût de leur enlèvement, le secrétaire général de l'Elysée a « scandalisé » les organisations de journalistes. Le PS s'en mêle et l'UMP contre-attaque.

Invité, dimanche, du « Grand Rendez-Vous » Europe 1/Le Parisien-Aujourd'hui en France, Guéant a confirmé un agacement du président de la République à l'égard de ces deux journalistes: « Nicolas Sarkozy, à plusieurs reprises, a dit que cette imprudence était vraiment coupable. Ils avaient été très clairement mis en garde, il leur avait été très clairement demandé de ne pas s'aventurer ainsi parce qu'il y a des risques. » Le secrétaire général de l'Elysée leur reproche également de faire « courir des risques » aux « forces armées » sur place, qui, « du reste, sont détournées de leurs missions principales ». Dernier argument invoqué: le coût « tout à fait considérable » des recherches et, éventuellement, de négociations. Guéant n'hésite pas, alors, à livrer un chiffre, rappelant que « quelques jours seulement après leur disparition, on l'évaluait déjà à un million d'euros ».

« Outrance et indécence »

De quoi faire bondir la Société des journalistes de France 3. « Cette grave remise en cause de nos collègues, kidnappés dans l'exercice de leur métier, révèle un cynisme effrayant », dénonce la Société des journalistes, reprochant à Guéant d'avoir voulu « polémiquer » alors que leurs confrères sont « actuellement en danger ». Parler argent leur semble encore plus déplacé: « en communiquant sur le "coût" supposé, le conseiller Guéant ne craint ni l'outrance, ni l'indécence. » La SDJ déplore, par ailleurs, « le mutisme absolu de la présidence de France Télévisions, alors que le professionnalisme de deux de ses journalistes est gravement remis en cause ».

Un appel de soutien a également été lancé par les amis des journalistes enlevés en Afghanistan, signé par plusieurs grands noms de la profession. « On ne peut absolument pas faire passer ces deux journalistes pour des amateurs inexpérimentés. Si certains veulent régler des comptes, ils le feront plus tard. Pour le moment, c'est la décence même de se taire », dénonce la journaliste Agnès Vahramian.

De son côté, Reporters sans frontières accuse, dans un communiqué, l'exécutif de vouloir « faire passer les deux journalistes pour des irresponsables ». « Désigner les journalistes comme des hommes qui prennent des risques inconsidérés et qui reviennent cher à l'armée et aux contribuables érode le soutien dont ils devraient bénéficier », craignent Dominique Gerbaud, président de la section française de RSF, et Jean-François Julliard, secrétaire général. L'organisation, qui juge « indécent » d'invoquer « le coût des actions engagées pour retrouver et libérer » les journalistes, a d'ailleurs demandé un entretien à l'Elysée « pour évoquer cette affaire ».

« Mépris pour la liberté de la presse »

L'association du Prix Albert-Londres - « Goncourt » des journalistes - a aussi rappelé que refuser de « se laisser dicter » les sujets sur lesquels

enquêter ou non, «quels que soient les dangers» reste «un principe de base de notre métier».

Alors que la députée socialiste, Aurélie Filippetti, a déploré des propos de l'Elysée «proprement inacceptables», preuve, selon elle, «d'un véritable mépris pour la liberté de la presse», le porte-parole du PS, Benoît Hamon, a mis en garde contre «tout signe de faiblesse du pouvoir qui encouragerait les journalistes à ne pas remplir leur fonction, y compris et surtout en temps de guerre». «Il est de la responsabilité du chef de l'Etat de tout mettre en oeuvre pour libérer nos compatriotes et leurs accompagnateurs», affirme-t-il.

Prenant la défense de Guéant, l'UMP a répliqué en se plaignant d'un «procès d'intention», «non seulement malveillant mais surtout idiot» intenté, selon son porte-parole, par le seul parti socialiste. A en croire Frédéric Lefebvre, «les propos du secrétaire général de l'Elysée ont le mérite de souligner que la vie est plus importante que tout!» «Qui peut penser que la vie même de ces journalistes ou la vie des soldats qui sont aujourd'hui à leur recherche ne mérite pas quelques précautions qui n'ont pas été prises dans cette affaire», tente-t-il de rattraper.

Quatre syndicats de cheminots appellent à manifester jeudi. (20.01)

AP - 19.01

Les principaux syndicats de la SNCF (CGT, CFDT, Sud et UNSA) appellent les cheminots à défiler jeudi aux côtés des fonctionnaires contre la "politique de démantèlement de la fonction publique et des services publics". Aucune grève nationale n'est toutefois prévue ce jour-là à la SNCF.

"Cette politique est aggravée par les attaques contre les statuts, l'emploi, le pouvoir d'achat avec la mise en concurrence des agents. Les effets de toutes les réorganisations engagées ont des conséquences néfastes sur les conditions de travail des personnels et sur la qualité du service public rendu à la population", estiment les quatre fédérations dans un communiqué commun diffusé lundi.

"L'entreprise publique SNCF, les cheminots, ne sont pas épargnés face à cette politique destructrice du gouvernement et de l'Union européenne", ajoutent-elles.

Les quatre syndicats de cheminots "appellent (...) à participer nombreux aux manifestations prévues le 21 janvier dans les territoires, en convergence avec les agents des collectivités territoriales, des hôpitaux et de l'éducation nationale".

Plusieurs syndicats de fonctionnaires (FSU, CGT et Sud notamment) appellent à une journée de grève et à des manifestations dans toute la France, jeudi, contre les réformes en cours et les suppressions de postes dans l'ensemble de la fonction publique.

La Guadeloupe est prête à redescendre dans la rue, dit Domota. (20.01)

Reuters - 19.01

Les Guadeloupéens se tiennent prêts à "régler dans la rue" leurs problèmes liés à la cherté de la vie et une grève générale est toujours envisagée à une date non déterminée, selon le porte-parole du LKP, Elie Domota.

Désireux de remobiliser la population un an après la longue grève de début 2009, le collectif organise à partir de mercredi une série de conférences, meetings et débats.

Samedi se déroulera une journée de solidarité de la Guadeloupe avec Haïti, son voisin des Caraïbes touché par un violent séisme la semaine dernière.

Le LKP avait été début 2009 à l'origine d'une grève contre la "vie chère" qui avait paralysé la Guadeloupe pendant 44 jours et s'était conclue par un accord dit "Bino" sur une augmentation mensuelle des bas salaires de 200 euros et diverses aides.

Un an après, le compte n'y est pas et l'Etat se fait "complice de l'escroquerie générale", affirme Elie Domota.

"Une chose est sûre, nous appellerons à la grève mais on ne sait pas encore à quelle date", a-t-il déclaré à Reuters par téléphone. "Le problème sera réglé dans la rue s'il le faut".

"L'ÉTAT EST GARANT DE LA 'PROFITATION'"

Malgré les décisions prises à la fin du conflit, la vie est, selon lui, toujours aussi difficile pour les quelque 405.000 Guadeloupéens.

"Il y a des produits pour lesquels les prix ont baissé et qui disparaissent des étalages, d'autres ont augmenté de 30%", dit le leader syndical.

Elie Domota dénonce en particulier la hausse du prix des carburants de quatre centimes d'euros le litre, entrée en vigueur le 1er janvier.

"Il faudrait que les choses soient claires entre les compagnies pétrolières, les raffineries et l'Etat, alors que là, c'est l'opacité la plus totale", dénonce-t-il. "L'Etat est garant de la 'profitation' et ça, nous ne l'acceptons pas".

L'accord "Bino", du nom de Jacques Bino, représentant syndical tué en marge de la grève générale de l'année dernière, prévoyait une hausse des bas salaires qui a été en partie appliquée.

Aux termes de l'accord, tous les salariés dont le salaire horaire de base est égal au smic et jusqu'à 1,4 smic voient leur revenu mensuel augmenter de 200 euros nets.

Elie Domota regrette que l'Etat ait modifié la base de calcul, "excluant ainsi 10.000 personnes, qui se retrouvent piégées".

Le président Nicolas Sarkozy a annoncé début novembre 137 mesures en faveur des collectivités d'outre-mer pour lutter contre la vie chère et favoriser leur développement économique sur une période de cinq à dix ans.

Insatisfait, le collectif "contre la profitation" - terme créole désignant notamment les sur-profits réalisés par les sociétés en position de monopole - se dit prêt à redescendre dans la rue et affirme que les Guadeloupéens sont prêts à le suivre.

"Les Guadeloupéens sont toujours mobilisés, c'est la vitalité du mouvement social qui préserve les emplois", affirme Elie Domota, qui considère comme un "grand succès" la manifestation qui a réuni 22.000 personnes selon lui - 7.500 selon la police - le 9 janvier dernier à Pointe-à-Pitre.

Le collectif LKP regroupe tous les syndicats de Guadeloupe à l'exception de la CFTC ainsi que des associations culturelles et des partis politiques.

Les syndicats sont contraints de se positionner plus vite que prévu. (21.01)

Le Monde - 20.01

La pression augmente et les syndicats n'aiment pas ça. Aux déclarations répétées de l'Elysée et du gouvernement sur la "nécessité" d'allonger la durée du travail pour répondre aux enjeux démographiques et à la crise du système de retraite s'ajoutent désormais les propos de la première secrétaire du PS. Avant la présentation par le chef de l'Etat de l'agenda social 2010, le 15 février, avant les rapports du Conseil d'orientation des retraites sur l'avenir du système, le débat se cristallise sur la nécessité de repousser à 61-62 ans l'âge légal de départ, actuellement à 60 ans.

François Chérèque rêve, lui d'un consensus. "Ce serait intelligent, la France n'a pas besoin d'un conflit sur cette question", estime le secrétaire général de la CFDT. Pour autant, le problème ne se résume pas à l'âge légal de départ, repère hautement symbolique. "S'il s'agit de dire, tout le monde part à 62 ans, précise M. Chérèque, cela ne fonctionnera pas." Le projet de résolution pour le 47e congrès de la CFDT, qui se tiendra du 7 au 11 juin à Tours, insiste sur la notion de liberté de choix, "permettre à chaque salarié de construire sa retraite".

D'accord pour ne pas bloquer sur les 60 ans, le président de la CFE-CGC, Bernard Van Craeneyste, explique qu'"en entrant dans la vie active à 22 ou 23 ans, et en cotisant 41 ans, pour l'instant, on est déjà à 63 ou 64 ans". Pour les cadres qu'il représente, ce scénario est fréquent. Il estime, lui aussi, qu'il faut individualiser les solutions. Pour les carrières longues, ceux qui travaillent dès 16 ou 17 ans, il faut pouvoir partir à 57 ou 58 ans. Il faut régler aussi le problème de l'emploi des seniors.

"Très négatif"

A l'opposé, ceux qui veulent conserver l'âge légal à 60 ans ne goûtent pas l'intervention de Martine Aubry. "Si c'est la position du PS, dit ainsi Jean-Claude Mailly, secrétaire général de FO, nous avons un désaccord : si on repousse l'âge légal à 61- 62 ans, cela n'aura qu'un effet, baisser le niveau des pensions."

"Chacun peut s'exprimer comme il l'entend, explique de son côté Bernard Thibault, mais la CGT réaffirme le maintien du droit au départ à 60 ans." D'autant, fait valoir le patron de la CGT, que l'âge moyen de cessation d'activité est de 58 ans. "Beaucoup de ceux qui s'expriment sur

ce sujet montrent qu'ils ne sont pas en phase avec la réalité du travail et le fait que l'aspiration à partir tôt est de plus en plus forte", estime-t-il.

"Entrer dans le débat de cette manière est très négatif, dit Jacques Voisin, le président de la CFTC. Les 60 ans, il ne faut pas y toucher tant que l'on n'a pas posé la question des ressources." Pour lui, "le seul consensus, c'est qu'il faut faire quelque chose pour sauver, réformer le système des retraites". Dans ce cadre, une autre bombe pourrait exploser : le rapprochement des régimes du public et du privé. La CFDT se dit prête à plus ou moins longue échéance à une telle "unification". Un casus belli probable avec FO et la CGT, qui y verraient "la remise en cause du statut du fonctionnaire", selon les mots de M. Mailly.

SNCF: la CFDT se joint à son tour à la grève du 3 février. (21.01)

AP - 20.01

La CFDT-cheminots a annoncé mercredi qu'elle se joignait au mot d'ordre national de grève le 3 février à la SNCF aux côtés de la CGT, de l'UNSA et de Sud pour dénoncer les suppressions de postes et les modalités des restructurations en cours dans l'entreprise publique.

"On se joint à l'appel du 3 février. Le préavis sera un préavis commun avec les autres syndicats", a déclaré mercredi à l'Associated Press le secrétaire général de la CFDT-Cheminots Arnaud Morvan. Selon lui, le préavis devrait être déposé jeudi dans la journée.

Ces quatre fédérations de cheminots appellent par ailleurs à se joindre aux manifestations de fonctionnaires prévues jeudi dans toute la France.

"Les effets de toutes les réorganisations engagées ont des conséquences néfastes sur les conditions de travail des personnels et sur la qualité du service public rendu à la population", estiment les quatre syndicats de cheminots dans leur appel commun à manifester.

Le secrétaire général de la CFDT souffle le chaud et le froid sur la réforme des retraites. (24.01)

Le Monde - 23.01

Deux jours sur le terrain, à la rencontre des militants de la CFDT, pour parler de la crise et présenter les textes qui seront en débat lors du 47e congrès, prévu du 7 au 11 juin à Tours : tel était l'objectif du secrétaire général de la confédération, François Chérèque, en déplacement à Angers, jeudi 21 et vendredi 22 janvier. De la crise, il en a été question, mais le dossier épineux des retraites a vite supplanté tout le reste.

"Aujourd'hui, on est interpellé dans tous les sens, ma messagerie est saturée, il faut un éclaircissement : est-ce vrai que tu es pour fusionner les systèmes du public et du privé ?", interpelle Gérard Bouin, secrétaire régional des fonctionnaires du ministère de l'écologie et de l'énergie. Pour ce militant de 55 ans, dont trente-huit à la CFDT, pas question de renoncer au mode de calcul des retraites dans le secteur public, qui se réfère aux salaires des six derniers mois, alors que le privé, moins avantageux, part des vingt-cinq meilleures années.

"Je ne peux préciser ce que je n'ai pas dit, rétorque François Chérèque. Lors d'une conférence de presse, mardi, j'ai clairement annoncé qu'il n'était pas question d'abandonner les six mois de référence, et on n'a jamais parlé de fusion des régimes."

Pour autant, le document du congrès se prononce pour une réforme "en profondeur du système des retraites". Il juge "utile de réfléchir aux conditions d'unification des régimes des salariés des secteurs public et privé ainsi qu'aux contreparties associées, en particulier pour les jeunes générations".

François Chérèque se défend : "Quand Bernard Thibault (le secrétaire général de la CGT) parle de "maison commune des retraites", tout le monde dit qu'il va bloquer la réforme. Quand c'est moi qui emploie la même expression, on m'accuse de vouloir fusionner les régimes !" La "maison commune" est un concept avancé lors du congrès de la CGT, en décembre, pour rendre les régimes solidaires les uns des autres et asseoir le système par répartition.

Dans la salle, où se pressent 150 représentants de syndicats, les questions s'enchaînent. Didier Besnard, de l'Interco 72 (Sarthe), veut que l'objectif de "pérenniser le système par répartition" soit plus clairement affiché.

En aparté, Gérard Bouin rappelle : "En 2003, quand on a soutenu la réforme des retraites, on l'a payé au prix fort, des dizaines de démissions dans mon syndicat, et on est passés, dans mon secteur, sur Angers, de quelque 20 % des voix à 13 %." Au niveau national, 30 000 militants avaient quitté la CFDT, reconnaît la direction. "Si le syndicat remet en question l'existant pour les fonctionnaires, beaucoup partiront", prévient M. Bouin.

"Tout doit être sur la table", persiste M. Chérèque, qui prend néanmoins soin de se démarquer du gouvernement. Ce que réclame le secrétaire général de la CFDT, c'est une réforme globale, avec du temps pour la mener à bien. Il veut que les partenaires sociaux étudient d'autres systèmes, comme la retraite par points ou les comptes individuels dits "notionnels", afin que la France puisse opter pour le meilleur système.

L'approche du gouvernement est différente : le ministre des affaires sociales, Xavier Darcos, est pressé. Il veut ouvrir le dossier des retraites après les élections régionales de mars, et agir en priorité sur la durée de cotisation ou le report de l'âge légal de la retraite. "Si le gouvernement veut jouer sur ces deux points, menace M. Chérèque, alors on n'aura pas d'autre choix que de descendre dans la rue avec les autres."

Selon lui, la discussion sur une réforme de fond doit prendre l'année, et se conclure après le congrès de la CFDT. "J'attends que vous me disiez ce que vous voulez comme réforme, ce débat concerne toute la société", martèle-t-il. Une façon pour celui qui postule à un dernier mandat à la tête de la CFDT d'éviter une nouvelle crise.

Bernard Thibault appelle à l'unité syndicale pour la retraite à 60 ans. (26.01)

Libération.fr et AFP - 25.01

Le secrétaire général de la CGT Bernard Thibault appelle à la "mobilisation" dans "l'unité syndicale" pour "éviter une décision brutale du gouvernement" remettant en cause la retraite à 60 ans, dit-il dans un entretien au Parisien/Aujourd'hui en France de lundi.

Après la faible mobilisation de la grève de jeudi dans la fonction publique, le leader de la CGT souhaite "de nouvelles initiatives qui appellent à la mobilisation des salariés afin d'exercer une pression plus forte" sur les dossiers des retraites, de l'emploi et du pouvoir d'achat.

Sur les retraites, "on doit déjà tirer la sonnette d'alarme afin d'éviter une décision brutale du gouvernement", insiste Bernard Thibault selon lequel "l'avenir des retraites d'un pays ne se règle pas avec un lance-pierres en quelques semaines".

"Le chômage progresse pour les jeunes et pour les plus anciens dont certains vont être condamnés aux minima sociaux avant de pouvoir atteindre l'âge de la retraite. Comment justifier auprès d'eux qu'ils devraient à l'avenir cotiser plus longtemps", demande M. Thibault qui s'engage à "défendre ardemment le droit au départ à 60 ans".

Il appelle le chef de l'Etat Nicolas Sarkozy à "infléchir sa politique trop à l'écoute des employeurs" et à établir "clairement la méthode et le calendrier pour ce rendez-vous retraite" annoncé par le gouvernement.

Retraites : la CGT détaille ses propositions. (28.01)

LeFigaro.fr - 27.01

En attendant de savoir si la totalité des huit organisations syndicales répondent favorablement à une journée de mobilisation nationale début mars, notamment sur l'avenir des retraites, la CGT avance ses propositions. «Nous avons décidé de lancer de 15 au 19 février une grande campagne d'information et de sensibilisation à travers une multitude d'initiatives locales dans les entreprises mais aussi, par exemple, dans les centres commerciaux pour connaître les attentes des salariés», a expliqué mercredi Bernard Thibault, le secrétaire général de l'organisation.

Respect des spécificités

Dans le détail, la centrale de Montreuil avance déjà quelques pistes avant même que ne commence le débat national. Par la voix d'Éric Aubin, désormais en charge du dossier des retraites, la CGT se dit favorable à «un élargissement de l'assiette des cotisations à l'intéressement, à la participation sans oublier les stock-options». Elle ne ferme pas la porte non plus «à une hausse des cotisations salariales, en parallèle bien entendu à celle des cotisations patronales».

Par ailleurs, le premier syndicat de France pose la question sur l'avenir de la gestion des retraites entre le gouvernement et le patronat et demande qu'y soient associés des représentants des salariés dans une maison commune des retraites associant tous les régimes, sans pour autant remettre en cause les spécificités de chacun. Avec comme socle commun : celui du droit à la retraite à 60 ans, avec 75 % du salaire net d'activité. Par contre la centrale s'oppose à l'augmentation de la durée de cotisations.

Retraites : Bernard Thibault a demandé, mercredi, à Nicolas Sarkozy de "clarifier" ses objectifs. (28.01)

AP - 27.01

Le secrétaire général de la CGT Bernard Thibault a demandé, mercredi, à Nicolas Sarkozy de "clarifier" ses objectifs sur la réforme des retraites lors du "sommet social" du 15 février. Il met en garde contre une décision durant l'été, période de vacances peu propice à la mobilisation et, cette année, de Coupe du monde de football.

Le rendez-vous sur les retraites est "pour l'instant un rendez-vous mystérieux", a déclaré Bernard Thibault sur France Info.

Rappelant son souhait d'une unité syndicale sur ce dossier, il espère qu'en "parlant d'une seule voix, nous pourrions déjà clarifier la question de savoir dans quel délai et comment le président de la République entend organiser le rendez-vous des retraites 2010".

"Quelque chose nous dit qu'on pourrait nous refaire le mauvais coup de l'été", a ajouté le leader de la CGT, rappelant qu'en 1993 le gouvernement Balladur avait augmenté la durée de cotisation des salariés du privé fin juillet, et qu'en 2003 le parlement avait examiné la loi Fillon en juillet.

"Quelque chose me dit que le chef de l'Etat pourrait être de nouveau inspiré par ce scénario (...) avec en plus cette année l'avantage que la tension pourrait être détournée sur une compétition sportive mondiale qui pourrait être aussi une bonne fenêtre", selon M. Thibault.

Pour lui, "les syndicats ont aussi une responsabilité pour exiger de la transparence sur ce qui va se faire sur un enjeu (...) considérable".

La CFTC contre une mobilisation en mars. (29.01)

LeFigaro.fr - 28.01

Elle s'oppose à la CGT, qui veut une manifestation unitaire centré sur l'emploi, le pouvoir d'achat et les services publics.

La CFTC s'est étonnée, jeudi, de l'annonce d'une mobilisation unitaire début mars «alors qu'aucune réunion -intersyndicale ne s'est tenue qui aurait pu prendre une telle décision». La centrale chrétienne réagissait à la proposition faite la veille par la CGT d'organiser un mouvement centré sur l'emploi, le pouvoir d'achat et les services publics.

Son président, Jacques Voisin, a expliqué n'être «pas favorable à l'organisation d'une telle manifestation, notamment à la veille d'une élection politique». Pour lui, «les grandes manifestations en 2009 ont montré qu'elles ne constituaient pas le moyen d'action approprié, en l'état actuel des choses».

La CFTC - qui n'appelait pas à la dernière mobilisation unitaire - craint un nouvel échec des syndicats qui pourrait profiter au gouvernement.

Commentaire. Quelle charitable intention !

Les policiers votent pour les syndicats de gauche. (30.01)

Reuters - 29.01

Les élections professionnelles dans la police française ont confirmé le poids des syndicats proches de la gauche et la persistance du malaise des forces de l'ordre face à la politique de sécurité du gouvernement.

Environ 140.000 fonctionnaires de police étaient appelés à désigner leurs représentants syndicaux et la participation a été très forte, avec plus de 82%, rapporte vendredi le ministère de l'Intérieur dans un communiqué.

Chez les gradés et gardiens de la paix, l'union entre Unité police, classée à gauche, et le SGP-FO a remporté près de la moitié des suffrages avec 47,8%, contre 37,6% au syndicat Alliance, réputé proche de la majorité.

Le syndicat Unsa Police a obtenu pour sa part 9,7% des voix.

Chez les officiers, le Snop, classé à gauche, a obtenu 54% des voix, devant le syndicat Synergie (44,5%), classé à droite.

Dans un communiqué, l'union SGP-Unité police appelle l'administration à tenir compte de sa victoire électorale et à engager sans tarder des négociations sur les questions de promotion et de salaires, notamment.

"Il est indispensable pour notre institution, mais aussi pour notre République, de rompre avec les incompréhensions et les confrontations qui polluent le dialogue social dans la police depuis un an et demi", écrit-il.

Le ministère de l'Intérieur a assuré de son côté que la concertation sociale reprendrait rapidement.

Ces élections, étalées sur trois jours cette semaine, constituaient un test pour le gouvernement, qui veut faire de la sécurité l'un des thèmes de campagne des élections régionales.

Or, la plupart des syndicats dénoncent la "course aux chiffres" impulsées par Nicolas Sarkozy depuis 2002, alors qu'il dirigeait le ministère de l'Intérieur, et contestent de plus en plus ouvertement les statistiques officielles.

Même le syndicat Alliance critique la "culture du chiffre" alors que, parallèlement, les effectifs diminuent.

Le ministre de l'Intérieur, Brice Hortefeux, a revendiqué à la mi-janvier une petite baisse de la délinquance de 1,04% en 2009, assurant que l'essentiel était de rester sur une tendance favorable.

Mais des sociologues estiment que ce chiffre résulte d'un comptage contestable.

[Haut de page ↗](#) [Haut de page ↗](#)



Infos syndicales

- Total: la France doit sortir de la "schizophrénie", estime François Chérèque. (26.02)
- Quatre syndicats de médecins généralistes appellent à la grève le 11 mars. (26.02)
- CGT et Solidaires appellent à manifester devant Total le 8 mars. (26.02)
- Nouvelle grève dans les ports vendredi à l'appel de la CGT. (26.02)
- Ikea: trois syndicats sur cinq refusent les propositions de la direction. (26.02)
- Appel à la grève de pilotes d'Air France de vendredi à lundi. (26.02)
- Cinq syndicats de la Fonction publique appellent à la grève le 23 mars. (25.02)
- Grève chez Total : Christian Estrosi "satisfait" de la position de la CGT. (25.02)
- Total: la CFDT demande la suspension de la grève. (23.02)
- Sud-Rail pour une grève nationale à la SNCF à partir du 23 mars. (23.02)
- Total: la CGT quitte les discussions et appelle au durcissement du conflit. (22.02)
- Appel à la grève le 12 mars dans l'Education. (18.02)
- Appel à une journée de grève mercredi contre une modification des conditions d'accueil en crèche. (17.02)
- Retraites : les syndicats appellent à manifester le 24 février contre la baisse des pensions. (17.02)
- Comment les dirigeants syndicaux organisent la casse de nos retraites. (16.02)
- Des délégués syndicaux occupent le siège d'Ikea France. (10.02)
- CGT, CFDT, CFE-CGC, Unsa, FSU et Solidaires d'accord sur un texte a minima. (09.02)
- CFDT, CFE-CGC, CGT, FSU, Solidaires, UNSA. demandent un "vrai débat" sur les retraites. (09.02)
- Appel à la grève dans les raffineries de Total le 17 février. (06.02)
- SNCF: trois syndicats déposent une nouvelle "demande de concertation immédiate". (06.02)
- Les partenaires sociaux se penchent sur les fins de droits. (06.02)
- Le gouvernement manque de courage sur les retraites, dit la CFDT. (04.02)
- Ultimatum des syndicats pour la raffinerie de Total à Dunkerque. (04.02)
- Préavis de grève à la DGAC du 23 au 27 février. (03.02)
- SNCF : la CGT envisage une grève reconductible. (02.02)
- FO ne participera pas à l'intersyndicale envisagée le 8 février. (02.02)
- FO ne veut pas de la manifestation nationale de la CGT. (02.02)
- Chômeurs en fin de droits: Darcos renvoie la question aux partenaires sociaux. (01.02)
- Education : le secrétaire général de la FSU Gérard Aschieri passe la main. (01.02)

Education: le secrétaire général de la FSU Gérard Aschieri passe la main. (01.02)

AP - 31.01

Le sixième congrès de la FSU, première fédération de l'Education nationale, s'ouvre lundi à Lille, un rendez-vous au cours duquel l'actuel secrétaire général Gérard Aschieri doit passer la main en fin de semaine, après trois mandats.

L'élection est prévue vendredi matin en fin de congrès. M. Aschieri, 58 ans en mars prochain, devrait passer la main à Bernadette Groison, 48 ans, professeur des écoles et membre du SNUipp-FSU, premier syndicat d'instituteurs.

Elle est la seule candidate en lice mais devra obtenir, selon les statuts de la Fédération syndicale unitaire (FSU), 70% des voix au sein du conseil délibératif fédéral, le parlement du syndicat.

Gérard Aschieri, agrégé de lettres et professeur de lettres dans un lycée du Raincy (Seine-Saint-Denis), a été élu secrétaire général de la

FSU en 2001. Il a été ensuite reconduit deux fois à ce poste lors des congrès de 2004 et 2007.

Créée le 15 avril 1993 après une scission de la FEN (Fédération de l'Education nationale, devenue l'UNSA-Education en décembre 2000), la FSU est la première fédération syndicale de la Fonction publique d'Etat, via son poids au sein de l'Education nationale.

Aux dernières élections professionnelles du 2 décembre 2008 à l'Education nationale, la FSU a remporté 47,05% des voix dans le premier degré et 46,48% dans le second degré.

Chômeurs en fin de droits: Darcos renvoie la question aux partenaires sociaux. (01.02)

AP - 31.01

Le ministre du Travail Xavier Darcos a estimé dimanche que la situation des chômeurs en fin de droits était une question qui "appartient aux partenaires sociaux", en réponse à la proposition de l'UNEDIC de travailler de concert avec l'Etat sur ce dossier.

"L'allocation chômage, sous toutes ses formes, elle est gérée paritairement. Ce sont aux partenaires sociaux de dire comment ils voient les choses évoluer. Il y a d'ailleurs une négociation qui est ouverte sur les conséquences sociales de la crise et c'est à eux de dire comment les choses doivent évoluer", a martelé le ministre au "Grand Jury" RTL/Le Figaro/LCI.

Les syndicats et le patronat se réuniront vendredi prochain au siège du MEDEF pour trouver des solutions au problème du million de chômeurs en fin de droits attendu d'ici à fin 2010.

M. Darcos a par ailleurs assuré que "cette discussion est ouverte, elle n'est pas fermée du tout" et que "le gouvernement écouterait les partenaires sociaux, il n'est pas question de considérer que l'affaire n'existe pas".

Le tout nouveau président de l'UNEDIC, Gaby Bonnard, a récemment demandé au gouvernement de travailler ensemble à l'élargissement des conditions d'obtention de l'Allocation de solidarité spécifique (ASS) pour les chômeurs en fin de droits.

FO ne veut pas de la manifestation nationale de la CGT. (02.02)

Reuters - 01.02

Force ouvrière annonce qu'elle ne se rendra pas à la réunion proposée par la CGT aux sept autres syndicats français pour tenter d'organiser une manifestation nationale début mars.

Son secrétaire général, Jean-Claude Mailly, estime que la perspective d'une mobilisation à l'approche des élections régionales et excluant la question des retraites "vise à privilégier le contenant au contenu".

"Force ouvrière considère qu'il appartiendra à chaque organisation d'affirmer ses positions le 15 février lors de la rencontre dite de "l'agenda social", qui se déroulera à l'Elysée, écrit-il dans un communiqué.

La CFTC avait déjà pris ses distances la semaine dernière avec la proposition de Bernard Thibault, secrétaire général de la CGT, d'organiser une "mobilisation unitaire interprofessionnelle" début mars, dans le prolongement des mouvements de l'an passé.

Le dirigeant cégétiste avait précisé qu'il comptait réunir les autres syndicats dans la semaine du 8 février, dans la perspective de la réunion du 15 février à l'Elysée.

Pour la CFTC, les grandes manifestations du début 2009 pour exiger des mesures sociales et salariales "ont montré qu'elles ne constituaient pas le moyen d'action approprié."

De son côté, Jean-Claude Mailly avait plaidé sans succès, au printemps 2009, pour une grève générale, estimant que les grandes manifestations n'avaient pas permis d'infléchir la politique du gouvernement.

FO ne participera pas à l'intersyndicale envisagée le 8 février. (02.02)

AP - 01.02

La confédération FO a annoncé lundi qu'elle ne participerait pas à la réunion intersyndicale envisagée le 8 février, préférant notamment attendre le résultat de la rencontre prévue entre les partenaires sociaux et Nicolas Sarkozy le 15 février sur le calendrier de la réforme des retraites.

Dans un communiqué diffusé lundi, FO "considère qu'il appartiendra à chaque organisation d'affirmer ses positions le 15 février lors de la rencontre dite de l'agenda social".

Alors que la CGT propose déjà des manifestations en mars, FO estime notamment qu'une telle démarche "en période électorale (...) vise à privilégier le contenant au contenu".

En conséquence, FO "décide de ne pas participer à la réunion dite intersyndicale qui pourrait se tenir le 8 février". Le syndicat pose comme préalable à une telle réunion "des contacts bilatéraux avec les autres confédérations syndicales pour comparer et confronter les analyses et positions sur ce dossier essentiel et prioritaire des retraites".

SNCF: la CGT envisage une grève reconductible. (02.02)

AP - 01.02

Alors que les quatre plus grosses fédérations de cheminots appellent à une journée de grève pour mercredi à la SNCF, le secrétaire général de la CGT-cheminots, Didier Le Reste, dit attendre 40% de grévistes et menace par ailleurs d'un mouvement reconductible si la direction et le gouvernement "ne veulent rien entendre".

Les fédérations de cheminots CGT, CFDT, UNSA et Sud appellent à une journée nationale de grève contre les restructurations engagées à la SNCF, en premier lieu celle du fret, et les suppressions d'emplois. Le mouvement commencera mardi soir à 20h.

"J'attends 40% de grévistes, ce qui permettra de créer un rapport de force pour contraindre la direction et le gouvernement à ouvrir des négociations", déclare M. Le Reste dans un entretien au journal "Le Parisien-Aujourd'hui en France" de lundi.

Mais, ajoute-t-il, "s'ils ne veulent rien entendre, on enclenchera le lendemain un processus dont les modalités d'action pourraient déboucher sur une grève reconductible".

Les syndicats réclament que soit revu le budget 2010, "notamment son volet emploi", qui, selon M. Le Reste, va conduire à la suppression d'"au moins 3.600 postes de cheminots". Par ailleurs, selon lui, "la SNCF est en train de se désengager du fret au profit d'hypothétiques opérateurs privés".

Préavis de grève à la DGAC du 23 au 27 février. (03.02)

AP - 02.02

L'intersyndicale CGC, CGT, FO, UNSA-IESSA de la Direction générale de l'aviation civile (DGAC), dont dépendent notamment les contrôleurs aériens, a déposé mardi un préavis de grève courant du 23 au 27 février au matin.

Les syndicats dénoncent une "casse organisée (...) susceptible de dégrader la sécurité du transport aérien". Les motifs d'inquiétude sont les mêmes que lors de la grève du 14 janvier.

En substance, certains agents de la DGAC craignent de perdre leur statut de fonctionnaire si une réforme les intègre à un organisme européen de navigation aérienne, pour l'heure à l'état de projet, dit projet Fabec. Ils dénoncent aussi les non-remplacements de départs à la retraite équivalents à la suppression de 190 postes en 2010.

Ils demandent l'abandon du projet de fusion des services dans un organisme européen, et la hausse des recrutements.

Ultimatum des syndicats pour la raffinerie de Total à Dunkerque. (04.02)

Reuters - 03.02

Les salariés de la raffinerie des Flandres près de Dunkerque (Nord) prendront possession du site si la direction de Total ne redémarre pas l'activité sur place d'ici le 15 février, prévient la CGT.

L'ultimatum signé par la CGT, FO et Sud Chimie laisse 12 jours à la compagnie pétrolière pour redémarrer la raffinerie arrêtée depuis le 15 septembre et organiser les grands travaux de maintenance programmés initialement en mars.

"Passé cette date, nous prendrons possession des lieux", peut-on lire dans le communiqué.

Total qui emploie sur le site 620 personnes dont 260 équivalents temps plein employés par des sous-traitants, n'a pas souhaité faire de commentaire.

Lundi, le groupe pétrolier a reporté à fin juin la décision définitive sur l'avenir de la raffinerie lors d'un Comité central d'entreprise extraordinaire.

L'annulation du grand arrêt quinquennal, obligatoire pour la bonne exploitation de l'usine, et la création d'un futur centre d'assistance technique et d'un centre de formation avaient également été annoncées lundi par Total.

Les syndicats ont vu dans ces annonces la fin de l'activité raffinage de Dunkerque.

Total doit publier ses résultats le 11 février. Les analystes anticipent en moyenne un bénéfice net de huit milliards d'euros au titre de 2009.

Une réunion intersyndicale nationale se réunira vendredi pour décider d'un éventuel appel à la grève dans les six raffineries exploitées en France par Total.

La CGT s'est déjà prononcée en faveur d'un arrêt de travail de 48 heures dans le courant de la semaine du 15 février.

L'an dernier, Total avait déjà provoqué la colère de ses salariés en raison du lancement d'un plan de restructuration de son raffinage, avec 555 suppressions de postes en France, quelques jours après avoir annoncé des bénéfices record de 14 milliards d'euros au titre de 2008.

Les raffineries européennes sont actuellement en difficulté en raison de la chute des marges de raffinage et du manque de débouchés pour l'essence.

Le gouvernement manque de courage sur les retraites, dit la CFDT. (04.02)

Reuters - 03.02

Le numéro un de la CFDT, François Chérèque, dénonce le manque de courage du Premier ministre et du gouvernement qui prévoient, selon lui, un rafistolage d'un système de retraite inégalitaire et déficient.

Interrogé sur France Inter, il a jugé que le pouvoir exécutif semblait avoir déjà tranché pour une réforme limitée à ses plus simples paramètres, comme l'allongement de la durée effective de cotisation, un court-circuitage, d'après lui, du dialogue social qui débouchera obligatoirement sur un conflit.

"C'est pas normal, on a le sentiment que le gouvernement a décidé", a-t-il dit, en référence aux dernières déclarations de François Fillon et de son ministre du Travail, Xavier Darcos.

Ces derniers ont exclu une réforme globale du système passant par l'examen du passage à un système à points ou à compte notionnels, que souhaite la CFDT.

"Le gouvernement, il faut qu'il choisisse : ou il veut faire une vraie réforme sur le fond par le dialogue (...) ou il décide tout seul et inévitablement il y aura des conflits", a dit le secrétaire général de la CFDT.

Les partenaires sociaux seront reçus le 15 février par le président de la République pour fixer l'agenda social de 2010, dont la réforme des retraites sera l'élément principal.

"Le Premier ministre avance déjà des pions qui sont des pions décisifs, mais ce qui est plus terrible c'est qu'on commence par le mauvais bout, c'est-à-dire qu'on commence à parler des paramètres sans avoir mis sur la table les problèmes" du système actuel et ses inégalités, a ajouté François Chérèque.

Le responsable syndical a souligné que les personnes qui touchent des salaires peu élevés contribuent proportionnellement plus que les cadres, et qu'un allongement de la durée du travail pénaliserait ceux qui ont commencé à travailler jeune.

"Quand le Premier ministre dit 'c'est trop compliqué, c'est trop long, il faut changer les paramètres, c'est-à-dire déplacer l'âge de la retraite de 60 ans à 62 ou 63', ça veut dire qu'il dit non" à une réforme d'ampleur.

"Ça veut dire qu'il choisit de faire un rafistolage d'un système qui prend l'eau de partout, et surtout de maintenir ces inégalités, donc c'est un manque de courage politique", a poursuivi François Chérèque.

Selon lui, "le Premier ministre veut donner un signe, en particulier vis-à-vis de l'Europe, sur les déficits publics, la justice sociale il s'en moque".

"La question qui se pose aujourd'hui c'est : est-ce qu'on a du courage politique et on voit que notre système social est inégalitaire et on réduit ces inégalités, ou on manque de courage et on fait à la petite semaine et on le fera inévitablement dans le conflit", a poursuivi François Chérèque.

Commentaire.

Le jaune Chérèque s'engouffre dans une brèche que les dirigeants du mouvement ouvrier ont participé à créer dans le passé et qui ne les a jamais vraiment embarrassés jusqu'à présent, il fallait s'y attendre, on y reviendra. Ils étaient trop occupés à protéger leur boutique, l'aristocratie ouvrière !

Le traitement inégal des différentes couches du prolétariat sur la question des retraites était-il inévitable ? Qui a osé le remettre en cause ? Personne, vous avez passé votre tour et laissez la main à la réaction, elle aurait tort de se gêner aujourd'hui. Un travers du réformisme ou les "bienfaits" de la négociation qui finalement divise la classe ouvrière plus qu'elle ne l'unit. (A suivre)

Les partenaires sociaux se penchent sur les fins de droits. (06.02)

Reuters et AP - 05.02

Les partenaires sociaux ont commencé à travailler vendredi sur le problème des chômeurs en fin de droits, dont le nombre devrait fortement augmenter cette année en raison de la crise économique.

Le dossier sera abordé lors du sommet social du 15 février à l'Élysée.

Le groupe de travail composé de responsables syndicaux et du patronat a examiné plusieurs pistes pour éviter que des centaines de milliers de personnes ne se retrouvent sans revenu lorsqu'expireront leurs droits au chômage.

"Tous, organisations patronales et syndicales, pensent qu'il y a un vrai problème que nous devons régler", a déclaré Dominique Tellier, responsable des relations du travail et des politiques de l'emploi du Medef, dans un communiqué.

Le groupe de travail pourrait se réunir à nouveau le 12 février.

Il a examiné vendredi la possibilité de créer une taxe sur les indemnités de précarité, une prolongation de l'allocation équivalent retraite, un accompagnement renforcé pour aider ces personnes à trouver un travail et un assouplissement des conditions d'accès à l'allocation spécifique de solidarité.

Selon Pôle Emploi, un million de chômeurs pourraient perdre leurs droits cette année, soit près de 20% de plus qu'en 2009.

Parmi eux, 400.000 n'auraient alors droit à aucun revenu, n'étant pas éligibles au revenu de solidarité active ou aux diverses allocations.

Précision de l'Associated Press.

Le porte-parole de FO Stéphane Lardy s'est déclaré "raisonnablement optimiste".

Sur ce dossier, les organisations syndicales réclament notamment que les conditions d'accès à certains minima sociaux soient assouplies, notamment pour l'Allocation spécifique de solidarité (ASS), et le Revenu de solidarité active (RSA) auxquels les moins de 25 ans n'ont pas droit.

Commentaire.

Vous êtes trop bons monseigneurs ! La perspective du RSA ou de l'ASS pour 400.000 travailleurs supplémentaires, une victoire... à mettre au compte de la collaboration de classe, car parallèlement les dirigeants syndicaux refusent d'appeler dans l'unité à la mobilisation l'ensemble de la classe ouvrière contre les licenciements contre le gouvernement Sarkozy-Fillon-Kouchner et les institutions qui sont garants du fonctionnement du régime capitaliste.

Tous les bureaucrates syndicaux méritent le traitement qu'ils préconisent pour ces 400.000 travailleurs.

SNCF: trois syndicats déposent une nouvelle "demande de concertation immédiate". (06.02)

AP - 05.02

Trois fédérations de cheminots (CGT, UNSA et Sud) ont annoncé, vendredi dans un communiqué, avoir déposé une demande de concertation immédiate (DCI) auprès de la direction de la SNCF, démarche obligatoire pour pouvoir éventuellement déposer un préavis de grève dans les prochaines semaines en cas d'échec des discussions.

Cette annonce intervient deux jours après une grève nationale à la SNCF contre les restructurations et les suppressions de postes, mercredi dernier. La CFDT, pour sa part, prendra une décision après avoir consulté ses instances lundi.

La CGT, l'UNSA et Sud précisent avoir déposé cette DCI "afin de créer les conditions d'une vraie négociation permettant d'obtenir des réponses allant dans le sens" de leurs revendications.

Appel à la grève dans les raffineries de Total le 17 février. (06.02)

Reuters - 05.02

Cinq syndicats de Total (CGT, CFDT, CGC, FO et Sud) se sont réunis vendredi pour convenir des actions à mener après l'annonce, lundi, par le groupe pétrolier d'un report à fin juin de la décision sur l'avenir de la raffinerie des Flandres.

Les syndicats ont vu dans cette annonce et dans l'annulation du grand arrêt quinquennal de maintenance qui était programmé en mars la fin de l'activité raffinage de Dunkerque (pour plus de détails).

"Nous appelons à la grève dès le 17 février (...) nous ne pouvons pas dire si on part pour trois mois ou pour deux jours", a dit un représentant de la CGT ayant participé à la réunion.

Les syndicats demandent la tenue d'un nouveau comité central d'entreprise (CCE), estimant que les documents sur l'avenir de la raffinerie qu'ils ont reçus lors de la réunion du 1er février ne suffisent pas.

"Nous exigeons de la direction qu'elle nous convoque pour un CCE (...), qu'elle mette enfin les dossiers sur la table, que l'on puisse enfin discuter sur des éléments tangibles", a ajouté le responsable de la CGT.

La raffinerie des Flandres, qui représente 13% des capacités françaises de raffinage de Total, est fermée depuis le 15 septembre pour une durée indéterminée en raison, dit Total, de la faiblesse de la demande et des marges de raffinage.

Les syndicats CGT, FO et Sud Chimie ont menacé mercredi de prendre possession du site si la direction de Total ne redémarrait pas l'unité de production avant le 15 février. "L'ultimatum court toujours", a dit le syndicaliste.

Total, qui exploite en France six raffineries sur les 12 que compte le pays, emploie à Dunkerque 620 personnes dont 260 équivalents temps plein employés par des sous-traitants.

Confronté à une baisse de la demande, le raffinage français perd environ 150 millions d'euros par mois depuis mars 2009 et ses marges devraient rester faibles au moins jusqu'à la fin de l'année, a déclaré jeudi le président de l'Union française des industries pétrolières (Ufip).

Commentaire.

Le rédacteur de cet article complaisant envers Total oublie de préciser qu'en 2008 Total avait engrangé 14 milliards d'euros de profit et 8 milliards en 2009.

Au-delà de l'ensemble des salariés du groupe Total en France, il faut appeler l'ensemble des travailleurs confrontés à la même situation dans tout le pays à se mettre en grève à partir du 17 février, sur un mot d'ordre simple : pas un seul licenciement !

CFDT, CFE-CGC, CGT, FSU, Solidaires, UNSA. demandent un "vrai débat" sur les retraites. (09.02)

Reuters - 08.02

Les représentants de six syndicats français, réunis lundi à Paris, ont réclamé à l'Elysée un vrai débat sur la réforme des retraites qui n'écarte aucune question, et déclaré qu'ils refusaient de se voir imposer un calendrier. Dans un communiqué publié à l'issue de leur réunion, les organisations CFDT, CFE-CGC, CGT, FSU, Solidaires, UNSA (FO ne participait pas à la réunion et la CFTC était présente en tant que simple observateur) ne mentionnent cependant pas le maintien de l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans, point présenté jusqu'ici comme non négociable.

"Nous sommes bien face à un choix de société. C'est notamment la question des solidarités intergénérationnelles qui est posée. Les organisations syndicales n'accepteront pas une mascarade de concertation", dit le communiqué.

"Elles ne se laisseront enfermer ni dans un calendrier ni dans un débat qui ne prendraient pas en compte l'ensemble des questions, notamment le niveau des pensions, l'emploi, le financement, la pénibilité", ajoutent-elles.

L'Elysée et le gouvernement ont annoncé leur intention de mener à bien dès cette année la réforme du régime général des retraites, avançant l'idée d'un report de l'âge de départ à la retraite.

Ce dossier sera au menu d'un "sommet social" convoqué le 15 février à la présidence de la République et où doivent être abordés d'autres dossiers.

Les syndicats disent être convenus de se réunir à nouveau après cette échéance "pour analyser le contenu du sommet social et envisager les perspectives d'action et de mobilisation dès le mois de mars 2010".

"Elles (les centrales syndicales) souhaitent parvenir à des constructions unitaires les plus larges possibles pour obtenir des résultats redonnant confiance et espoir au monde du travail", ajoute le texte rédigé en commun.

Commentaire.

Le dispositif "intersyndical" pour aider Sarkozy à faire passer sa contre-réforme sur les retraites est en train de se mettre en place. Voyons comment ils s'y prennent.

1- Ils réclament un "vrai débat", avec qui ? Avec les représentants du capital, Sarkozy et son gouvernement ainsi que le patronat. Accepter de débattre avec eux sachant que se sont eux qui détiennent le pouvoir, c'est accepter délibérément de se placer sur leur terrain, le terrain des intérêts des capitalistes qui d'une part voudraient nous faire travailler plus longtemps, pour d'autre part qu'on perçoive une retraite pendant une période toujours plus courte, mieux encore : privatiser les retraites.

Travailler et cotiser plus longtemps pour en échange bénéficier d'une retraite plus courte et dans bien des cas inférieure, voilà la perspective cynique que voudrait nous imposer Sarkozy et que les dirigeants syndicaux sont prêts à discuter avec lui.

2- En martelant qu'ils "n'accepteront pas une mascarade de concertation", ils veulent faire croire à leurs bases qu'ils sont sincères et qu'ils pourraient influencer les choix du gouvernement, alors qu'ils ont décidé clairement de se placer à ses côtés contre la classe ouvrière.

3- Fillon et Darcos notamment ont déjà indiqué à plusieurs reprises que le relèvement de l'âge du départ à la retraite était inévitable et que si un désaccord persistait sur ce point avec les syndicats, le gouvernement passerait outre et légiférerait. Le "débat" est déjà clos avant d'avoir commencé, voilà la vérité.

Le maintien de l'âge légal du départ à la retraite à 60 ans ne figurant pas dans ce communiqué, il faut en conclure que les syndicats présents à cette réunion considèrent comme acquis le report de l'âge du départ à la retraite au-delà de 60 ans, autant dire qu'ils ont capitulé sans combat devant le gouvernement, qu'ils ont fait leur la position de Sarkozy.

4- Ils comptent utiliser "l'ensemble des questions" sur les retraites, non pas pour préserver ce qui est acquis et l'étendre à d'autres catégories de travailleurs, mais pour s'en servir comme éléments de marchandage auprès du gouvernement et de division des travailleurs, selon la formule bien rodée depuis 1945 : ne touchez pas ou pas trop à notre fond de commerce à nous les syndicats, et en échange nous vous laisserons tailler à la hache dans la masse.

5- Les bureaucrates pourris des syndicats ont repoussé à une date ultérieure et indéterminée tout appel à la mobilisation de la classe ouvrière pour sauver nos retraites et imposer une défaite à Sarkozy, prétextant les élections régionales de la mi-mars, histoire de donner un répit supplémentaire au gouvernement, à tous les partis qui à l'unisson expliquent qu'il faut "réformer" le système actuel de retraite ainsi qu'aux médias à ses ordres - en réalité ils rêvent tous de le liquider, pour préparer psychologiquement les masses à une nouvelle régression sociale qui serait aussi inévitable... que le renflouement des banques !

En réalité, les dirigeants syndicaux sont prêts à accepter le "calendrier" fixé par Sarkozy comme l'indique leur participation-collaboration au "sommet" du 15 février, leur réserve non avouée ou plutôt leur crainte porte sur un autre aspect de la situation qui pourrait modifier leur "calendrier" : la lutte de classe du prolétariat et son refus d'une énième contre-réforme des retraites...

Après avoir porté lundi un nouveau coup à la classe ouvrière en refusant de s'en tenir au maintien du départ à la retraite à 60 ans, en refusant de l'appeler à se mobiliser dans l'unité sur la seule base de ses intérêts de classe, il est clair que ces collaborateurs de Sarkozy sont les principaux responsables de la démoralisation du prolétariat en lui interdisant de mener ce combat contre le gouvernement, les principaux fossoyeurs de nos retraites et des syndicats.

6- En conclusion, leur "intersyndical", les "constructions unitaires les plus larges possibles" qu'ils proposent sur la base de l'acceptation du report de l'âge du départ à la retraite au-delà de 60 ans, n'ont pas d'autre objectif que de faciliter la tâche à Sarkozy, elles consistent à aider la classe à creuser sa propre tombe, à enterrer elle-même les 60 ans. Et puisque qu'ils ont réalisé leur front unique au sommet sur cette base-là, sur la base de la remise en causes des 60 ans, c'est bien avec le gouvernement qu'ils l'ont réalisé, contre la classe ouvrière, contre l'ensemble des militants du mouvement ouvrier qui entendent préserver cet acquis, du coup seule l'unité et la mobilisation de l'ensemble des militants des syndicats et des partis pourraient les obliger à se désolidariser du gouvernement et dresser un obstacle face à Sarkozy et son projet réactionnaire.

Il faut bien comprendre qu'accepter ou refuser de s'en tenir aux 60 ans pose une question cruciale à la classe ouvrière : doit-elle demeurer plus longtemps subordonnée au régime capitaliste, son sort doit-il continuer d'être dicté par le capital, ou au contraire, doit-elle déterminer librement son destin en fonction de ses intérêts distincts de classe, autrement dit rompre les chaînes qui l'empêchent d'avancer vers son émancipation ?

Ce qui est en jeu une nouvelle fois, c'est l'indépendance de classe du prolétariat nécessaire à son combat pour préserver ses acquis et en finir avec le capitalisme, avec les institutions de la Ve République. C'est également dans cette perspective politique que ce combat doit s'inscrire, car si nos retraites sont incompatibles avec l'existence ou la survie du capitalisme, cela signifie que notre combat doit se situer dans une perspective politique débarrassée du capitalisme, notre combat ne peut se situer que dans l'une ou l'autre perspective, partant de là, la seule perspective qui puisse correspondre à la satisfaction de l'ensemble de nos revendications ou besoins, aspirations pose directement la question de l'abolition du capitalisme et du pouvoir politique en place...

Dans la situation sociale actuelle, a-t-elle la volonté, la capacité, de briser le cycle infernal de la servitude qui concourt à son propre malheur depuis plus de deux siècles ? La classe ouvrière bien mal outillée mais pas complètement désarmée, la réponse à cette question est de la responsabilité de chaque militant, celle accablante des dirigeants syndicaux n'est plus à établir, d'ailleurs, pour ne nourrir ou ne faire naître aucune illusion dans ces lieutenants de la bourgeoisie dans la tête des travailleurs ou des militants, nous ne leur demandons rien, nous n'exigeons rien d'eux, pas plus d'ailleurs de Sarkozy et son gouvernement.

Quel que soit le syndicat ou le parti auquel on a adhéré, si l'on entend vraiment défendre nos retraites, la responsabilité de chaque militant est de répondre présent à l'appel des partis ou des syndicats qui refusent clairement la remise en cause de nos retraites et qui entendent mener le combat unitaire jusqu'au bout pour imposer une défaite à Sarkozy. Adopter une toute autre position reviendrait à donner raison à Sarkozy, Chérèque, Thibault et consorts qui misent sur les divisions du mouvement ouvrier pour infliger une nouvelle défaite à la classe ouvrière. Ce front unique est possible, à chacun militant ensuite de prendre ses responsabilités.

CGT, CFDT, CFE-CGC, Unsa, FSU et Solidaires d'accord sur un texte a minima. (09.02)

Lefigaro.fr et Reuters - 08.02

Les organisations syndicales ont préparé ce lundi soir leur rencontre avec le chef de l'Etat.

Service minimum. (lefigaro.fr)

Le communiqué commun auquel sont parvenues lundi soir, après trois heures de discussion, six organisations syndicales (CGT, CFDT, CFE-CGC, Unsa, FSU et Solidaires FO ne participait pas à la réunion et la CFTC était présente en tant que simple observateur) n'est en fait qu'un avertissement au gouvernement à moins d'une semaine de la réunion d'agenda social qui doit se tenir à l'Élysée le 15 février.

«La situation économique et sociale reste très dégradée et est très préoccupante pour les salariés, les retraités, les chômeurs et les jeunes qui subissent encore durement les conséquences d'une crise qui s'installe dans la durée», indiquent les signataires dans leur texte commun. Et les mêmes d'exiger du gouvernement «une réorientation des politiques publiques pour réduire les inégalités et renforcer les dispositifs solidaires.»

Pour eux, la solution ne peut passer que «par des mesures en faveur de l'emploi, des salaires et pensions, une fiscalité plus juste, des politiques publiques en faveur d'une relance économique respectueuse des impératifs écologiques.» Un texte d'une page qui ne détaille aucune mesure concrète, seule solution pour parvenir à un communiqué commun, tant les positions des uns et des autres divergent. «Chaque centrale développera ses propres solutions lors du sommet social», a justifié Carole Couvert, future secrétaire générale de la CFE-CGC. «On est resté dans les axes généraux», a confirmé Marcel Grignard, le n°2 de la CFDT qui proposera au chef de l'Etat la reconduction d'un certain nombre de mesures prises en 2009 pour amoindrir l'effet de la crise.

Retraites. (Reuters)

Les représentants de six syndicats français, réunis lundi à Paris, ont réclamé à l'Élysée un vrai débat sur la réforme des retraites qui n'écarte aucune question, et déclaré qu'ils refusaient de se voir imposer un calendrier.

"Nous sommes bien face à un choix de société. C'est notamment la question des solidarités intergénérationnelles qui est posée. Les organisations syndicales n'accepteront pas une mascarade de concertation", dit le communiqué.

"Elles ne se laisseront enfermer ni dans un calendrier ni dans un débat qui ne prendraient pas en compte l'ensemble des questions, notamment le niveau des pensions, l'emploi, le financement, la pénibilité", ajoutent-elles.

L'Élysée et le gouvernement ont annoncé leur intention de mener à bien dès cette année la réforme du régime général des retraites, avançant l'idée d'un report de l'âge de départ à la retraite.

Ce dossier sera au menu d'un "sommet social" convoqué le 15 février à la présidence de la République et où doivent être abordés d'autres dossiers.

Les syndicats disent être convenus de se réunir à nouveau après cette échéance "pour analyser le contenu du sommet social et envisager les perspectives d'action et de mobilisation dès le mois de mars 2010".

"Elles (les centrales syndicales) souhaitent parvenir à des constructions unitaires les plus larges possibles pour obtenir des résultats redonnant confiance et espoir au monde du travail", ajoute le texte rédigé en commun.

Des délégués syndicaux occupent le siège d'Ikea France. (10.02)

Libération.fr et AFP - 09.02

Une quarantaine de représentants du personnel occupent depuis lundi matin le siège d'Ikea France à Plaisir (Yvelines) pour réclamer des augmentations de salaires. Le mouvement fait suite à une grève qui touche plusieurs magasins Ikea depuis samedi.

«Nous voulons que la direction prenne conscience qu'elle ne peut pas venir aux réunions nationales en proposant 0% d'augmentation. Nous voulons que les représentants de la direction s'engagent à présenter mercredi une enveloppe convenable», a déclaré à l'AFP Hocine Redouani, délégué FO du magasin Paris-Nord.

Sept représentants du personnel ont prévu d'occuper les locaux dans la nuit de lundi à mardi, selon Hocine Redouani, qui a également précisé que des débrayages étaient attendus mardi dans différents magasins.

«Nous demandons une augmentation globale de 4% et on nous propose 0% et 1,2% individuellement au mérite alors qu'Ikea France a fait 52 millions de bénéfices nets en 2009», a dit Adel Amara, délégué syndical européen FO. Les représentants du personnel ont été reçus dans l'après-midi par la direction.

«La nouvelle directrice des ressources humaines a repris toutes les demandes des syndicats et la date de mercredi de la prochaine réunion dans le cadre des NAO (négociations annuelles obligatoires) a été confirmée», a dit à l'AFP Pierre Deyries, directeur de la communication d'Ikea France.

«La direction propose 1,2% d'augmentation au mérite car la rémunération est le pendant d'une performance», a-t-il poursuivi, en soulignant que les salariés bénéficient notamment d'une prime d'intéressement qui représente «parfois plus qu'un 14e mois».

Les trois principaux syndicats d'Ikea (CFDT, FO, CGT) protestent contre les propositions salariales faites par la direction lors des négociations annuelles obligatoires (NAO). Un mouvement de grève a commencé samedi, empêchant l'ouverture de deux magasins et des débrayages perturbant six autres établissements, selon Pierre Deyries. Des débrayages ont eu lieu dans les établissements de Paris-Nord dimanche et de Plaisir lundi.

Comment les dirigeants syndicaux organisent la casse de nos retraites. (16.02)

AFP 14.02 ; AP, AFP, Reuters, LeFigaro.fr et Libération.fr - 15.02

Le sommet antisocial du 15 février au Palais.

Le calendrier de Sarkozy.

1- négociations avec les partenaires sociaux en avril, puis en juin et juillet si nécessaire. Il s'évite ainsi un débat public au moment des élections régionales données perdantes pour l'UMP.

2- Un texte de loi sur la réforme des retraites sera déposé par le gouvernement au Parlement 'au début de l'automne', début septembre a-t-il été précisé.

Sarkozy est un président rassuré, donc heureux et il a de quoi.

Il a salué le 'climat sérieux et responsable' du sommet, car sa seule tenue le légitime, c'est toujours bon à prendre pour le pouvoir. 'Nous avons pu élaborer une méthode de discussion et un calendrier pour les mois à venir. Les réformes vont continuer parce que la France en a besoin', a-t-il dit.

Ce qui n'aurait pas été "responsable" aurait été de se placer résolument au côté du prolétariat.

Les réactions. -

Thibault (CGT). Au cours du week-end il avait dit : si M. Sarkozy entretient le flou sur le calendrier des discussions, "c'est qu'on nous prépare un mauvais coup avec une procédure expresse" (AFP 14.02), le voilà rassuré, c'est donc que Sarkozy n'est pas celui que l'on croit, il nous prépare un bon coup ! Le 15 : "les choses vont tout de même aller relativement rapidement" (AFP 15.02) -

Chérèque (CFDT). "C'est une première avancée", s'est-il félicité. (AP 15.02) "l'engagement qu'il n'y ait pas de réforme cet été est une bonne chose, mais c'est quand même un calendrier assez restreint".(AFP 15.02) -

Mailly (FO). Il s'est lui aussi félicité de "l'engagement du président" à ce qu'il n'y ait "rien en juillet-août". (AFP 15.02) . -

Voisin (CFTC). "Ce qui nous inquiète, quand même, c'est que le projet de loi devra être sur la table en septembre". (AFP 15.02) -

Mélenchon (PG). Il a déclaré que le fait que Sarkozy propose aux partenaires sociaux que les discussions sur la réforme des retraites commencent "début avril" était "le signe qu'il battait en retraite" à un mois des régionales. (AFP 15.02) Tu parles, n'importe quel président à la botte du patronat aurait fait de même, Mélenchon qui ne sait pas quoi dire pour se distinguer, enfonce une nouvelle fois une porte ouverte ! La preuve.

S'il est exact que "L'Élysée a d'abord travaillé sur l'hypothèse d'une loi votée dès le mois de juillet", finalement "la décision finale de faire voter une loi sur les retraites «au tout début du mois de septembre» a finalement été prise lors d'une réunion au sommet, mercredi dernier. Au cours de cette réunion, le chef de l'État a pris acte que le Conseil d'orientation des retraites ne pourrait pas remettre ses conclusions dès la fin du mois de mars, au lendemain des élections régionales. La date du 14 avril a donc été arrêtée pour recueillir les dernières évaluations du COR. Dès lors, l'hypothèse d'une loi en juillet paraissait plus qu'improbable. «Entre la procédure parlementaire et la validation par le Conseil d'État, il nous est apparu très difficile de faire passer la réforme en juillet», confie un conseiller, présent à la réunion." (lefigaro.fr 15.02)

Il est toujours bon de remettre les choses à leurs places... et Mélenchon avec !

Le Figaro a lâché le morceau sur le calendrier : "en réalité il ne cède que quelques semaines sur le calendrier prévu" (lefigaro.fr 15.02)

Il est vrai qu'entre le 31 août et le "début septembre" (Sarkozy), c'est long, cela change tout !

La méthode :

1- ils sont tous d'accord qu'il faut "réformer" les retraites, ils ne cessent de le répéter sur tous les tons, leur diagnostic est le même que Sarkozy.

2- les syndicats s'en remettent à Sarkozy qui n'espérait pas davantage, rien de tel pour démoraliser la classe.

3- les syndicats (CGT-CFDT) mentent ouvertement aux travailleurs en expliquant par exemple qu'ils vont tout faire pour leur éviter de "nouveaux sacrifices" grâce... aux journées d'action !

4- pour que cette contre-réforme passe tranquillement il est préférable d'associer les travailleurs à la remise en cause de leur droit à la retraite, comme dit Thibault, ils doivent "être de la partie" : en avant pour les journées d'action. (AP 15.02)

5- une journée d'action programmée le 23 mars qui par avance dans l'esprit de nombreux militants et travailleurs se terminera comme les journées des 19 janvier et 29 mars 2009.

6- noyer la question de l'âge du départ à la retraite et le nombre d'annuités dans un ensemble de revendications : "les organisations syndicales affirment leur volonté d'agir pour que le débat prenne en compte l'ensemble des questions" écrivent les syndicats (CFDT, la CGT, la FSU, l'Unsa et Solidaires) dans leur communiqué diffusé le 15 au soir.

L'objectif et le contenu de cette contre-réforme connus de tous.

"Sur le fond, il s'agira toujours de faire passer une «solution mixte». À la fois allongement de la durée de cotisation et report à 62 ans de l'âge officiel de départ à la retraite". (lefigaro.fr 15.02)

Tous derrière Sarkozy, chacun à sa manière bien sûr. Il faut "réformer" le système actuel des retraites.

- Hamon (PS). Le Parti socialiste a demandé à Nicolas Sarkozy et au gouvernement de ne pas se prêter à un "simulacre de concertation" avec les partenaires sociaux sur les retraites. (LeMonde.fr 15.02) Ce n'est pas un "simulacre de concertation" puisqu'ils sont tous indésolés au capital ! Il encourage l'exécutif à "dire, le plus clairement et le plus tôt possible, ses intentions", comme si on ne les connaissait pas d'avance ! Comment combattre le gouvernement quand on ne connaît pas précisément ses intentions, impossible, CQFD !

- Laurent (PCF). Il estime que la méthode de Sarkozy est de "faire mine d'organiser un débat pour finalement passer en force". (AFP 15.02) Parce qu'il fallait attendre autre chose de sa part ?

- Parisot (MEDEF). A propos de l'âge légal de départ à la retraite : "Nous avons été les premiers à le dire et cette idée a irrigué le débat politique" (AFP 14.02), autrement dit, il apparaîtra clairement qu'en recourant à cette mesure, Sarkozy aura donné satisfaction au patronat. Qui doutait qu'il était le président des capitalistes et de la Bourse ?

- Besancenot (NPA). Dans Libération "le système des retraites est avant tout une question de répartition des richesses" (LePost 15.02) Et après ? Rien, comme d'habitude. Pour qu'une nouvelle répartition des richesses soit possible il faut commencer par renverser le régime et les institutions de la Ve République, chasser Sarkozy et son gouvernement, cela Besancenot ne le dira jamais. Il n'est pas le seul.

Un accord ou un consensus serait le bienvenu... sur le dos des travailleurs, cela va de soi.

- PS. "Nous n'avons vraiment pas l'impression que le gouvernement ait l'intention de s'engager sur la voie d'une négociation avec les

organisations syndicales et recherche réellement un accord pour la réforme des retraites", assure Marisol Touraine, député d'Indre-et-Loire et secrétaire nationale du PS chargée de la protection sociale. (Le Monde 15.02)

"Oui, il faudra des sacrifices mais ils devront être acceptables, c'est-à-dire justes", insiste Mme Touraine. (id) Inutile de commenter : réactionnaire !

- MEDEF. Parisot : "l'objectif est d'obtenir un consensus". "Nous pensons que c'est possible" (AP 15.02)

Sarkozy, une demi-vérité pour un mensonge.

'Je n'accepterai pas que soit remis en cause le principe des retraites par répartition, ni que l'on diminue les pensions des retraites', a-t-il déclaré.

Qui peut le croire ? Personne, toutes les contre-réformes précédentes (1993, 2003) ont entraîné une baisse des pensions, par tous les bouts nos vieux coûtent trop cher au capitalisme. Est-ce supportable, doit-on accepter, ce sont des questions que l'on peut poser à chaque travailleur ou retraité, auxquelles ils doivent réfléchir librement pour arriver au constat qu'il faut liquider le capitalisme qui nous entraîne vers l'abîme. Il faut que les travailleurs en viennent à prendre conscience que le cours de leur vie avec son lot de malheur et de souffrance est le produit de l'existence du capitalisme, que tous les rapports sont dictés par une nécessité, celle du capital et qu'en réalité dans cette société ils n'ont aucun droit.

Analyse du communiqué du 15 février signé par les syndicats CFDT, CGT, FSU, Solidaires, UNSA.

- 1- Il n'est pas fait référence au maintien des 60 ans, l'âge légal pour partir à la retraite.
- 2- Il n'est pas fait référence au retour au 37,5 annuités pour tous.
- 3- Il n'est pas fait mention de la nécessité de ne pas réduire le niveau des pensions.
- 4- Il n'est pas fait mention du refus d'accepter une hausse des cotisations sociales.
- 5- Il n'est précisé nulle part qu'ils s'opposaient à la remise en cause du système de retraite par répartition.
- 6- Il n'est précisé nulle part qu'ils s'opposaient à l'alignement du public sur le privé.
- 7- A l'opposé, ils s'en remettent au gouvernement donc désarment travailleurs et militants "le gouvernement n'a apporté aucune réponse concrète".
- 8- Ils continuent de réclamer de la part de Sarkozy un vrai "débat sur les retraites, (qui) prenne en compte l'ensemble des questions", faisant ainsi croire qu'il serait possible que Sarkozy prenne en compte les besoins des travailleurs en matière de retraite, c'est les jeter dans les bras de Sarkozy.
- 9- Ils enfoncent le clou en précisant "Les rendez-vous fixés par le président de la République et les négociations avec le patronat doivent être l'occasion d'apporter des solutions favorables aux salariés.", comme si cela était possible...
- 10- Les dirigeants de ces syndicats n'ont pas l'intention d'infliger un recul ou une défaite à Sarkozy, il s'agit de "porter", de "peser sur (les) différents rendez-vous" fixer par Sarkozy
- 11- Comme aucun de ces syndicats ne combat pour en finir avec le capitalisme, il est normal qu'ils terminent leur communiqué en précisant que leur préoccupation est "la sortie de crise" du capitalisme, ajoutons, dont les travailleurs seront les principales victimes puisque l'horizon indépassable de ces dirigeants syndicaux demeure le capitalisme.
- 12- Ils proposent une journée d'action le 23 mars, de quoi faire trembler le régime !

Commentaire.

On pourrait se montrer optimiste et dire que plus longtemps durera le débat sur les retraites, plus les travailleurs pourront s'en saisir, mais comme ce débat est truqué d'avance et que les médias vont matraquer pendant des mois que la remise en cause de notre droit à la retraite est inéluctable, nécessaire, il y a peu de chances que la vérité émerge et que les travailleurs puissent s'en saisir.

La division, les manoeuvres de diversion, les journées d'action feront le reste du sale boulot pour faire passer cette contre-réforme conforme

aux attentes du patronat, de l'UE au FMI en passant par l'OCDE.

Cela étant, on ne peut compter que sur la mobilisation (unitaire) de l'ensemble des militants se réclamant de la classe ouvrière pour tenter de briser le carcan des appareils traitres du mouvement ouvrier qui font cause commune avec Sarkozy.

Pas question de s'adresser aux dirigeants des syndicats et des partis ayant déjà pris ouvertement position au côté de Sarkozy, ce serait colporter chez les travailleurs des illusions dans cette vermine.

Par contre, rien n'empêche les militants des syndicats et des partis d'interpeller leurs dirigeants respectifs et de mener le combat pour le front unique avec l'ensemble des militants et des travailleurs qui entendent infliger une défaite à Sarkozy.

A défaut d'y parvenir, rien n'empêche de situer ce combat dans une perspective politique révolutionnaire pour construire le parti, ce qui devrait être notre priorité absolue. Rien de plus facile que de lier le combat pour nos retraites à la nécessité d'en finir avec le capitalisme et les institutions (dans lesquelles on peut inclure les appareils inféodés au régime), puisqu'ils sont finalement l'obstacle à abattre et en principe l'objectif du combat du mouvement ouvrier, ceux qui ne le mènent pas, ne combattent pas en réalité pour cet objectif ou ils s'en sont écartés. (A suivre)

Retraites : les syndicats appellent à manifester le 24 février contre la baisse des pensions. (17.02)

AP - 16.02

Les fédérations de retraités CGT, CFDT, FO, CFTC, CGC, UNSA et FGR-FP appellent à manifester dans toute la France le 24 février contre la baisse des pensions. Cette mobilisation intervient alors que le gouvernement entamera aux printemps la concertation pour une nouvelle phase de la réforme des retraites en 2010.

A Paris, un rassemblement est prévu à partir de 14h à proximité de l'Assemblée nationale. "Année après année les retraités constatent une baisse continue de leur pouvoir d'achat", déclarent les sept fédérations syndicales dans un communiqué commun diffusé mardi.

Pour les syndicats, "trop de hausses ne sont pas prises en compte pour le calcul de l'inflation retenue", et "la revalorisation des pensions basée sur l'inflation est insuffisante pour maintenir le pouvoir d'achat des retraités".

Les sept fédérations assurent que sur 14 millions de retraités, "quatre millions perçoivent le minimum contributif", soit près de 580 euros par mois, "et plus de cinq millions entre 800 et 1.100 euros".

Appel à une journée de grève mercredi contre une modification des conditions d'accueil en crèche. (17.02)

AP - 16.02

Un collectif d'associations et de syndicats, intitulé "Pas de bébés à la consigne", appelle les personnels du secteur de la petite enfance à observer mercredi une journée de mobilisation et de grève contre un projet de décret assouplissant les conditions d'accueil dans les crèches.

Selon le collectif, dont sont notamment membres la CGT, l'UNSA, la FSU et la FCPE, un préavis de grève a été déposé pour les crèches publiques et des débrayages pourraient avoir lieu dans les établissements privés. Un rassemblement est prévu à partir de 10h à proximité de l'hôtel Matignon pour y déposer des pétitions et demander à être reçu par le Premier ministre François Fillon.

Le projet de décret, présenté début février au conseil d'administration de la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF), permet d'abaisser de 50% à 40% le seuil minimal obligatoire de présence de professionnels de la petite enfance (auxiliaires de puériculture, éducatrices de jeunes enfants, puéricultrices) dans les établissements d'accueil de moins de six ans, selon les syndicats.

En outre, le décret permettrait d'augmenter la capacité d'accueil "en surnombre" de 10% dans les établissements de 20 places, 15% dans ceux de 21 à 40 places et 20% pour les crèches de plus de 40 places. Pour le collectif, "ces nouvelles dispositions porteront atteinte à la qualité d'accueil des bébés et aux conditions de travail des personnels des crèches" et "des haltes-jeux".

Appel à la grève le 12 mars dans l'Education . (18.02)

Reuters - 17.02

Huit syndicats d'enseignants, dont le Snes-FSU, premier syndicat du second degré, appellent à une journée nationale de grève et de manifestations dans les collèges et lycées le vendredi 12 mars.

Le principe d'une mobilisation contre les réformes dans l'Education était acquis mais les syndicats devaient choisir la date, a précisé une responsable du Snes à Reuters.

L'intersyndicale comprend aussi le Snalc-Csen, le Snep-FSU, le Snetap-FSU, le SNFOLC, la CGT, Sud, et le SNCL-FAEN.

Les syndicats protestent en particulier contre les conditions dans lesquelles doit s'effectuer la rentrée 2010 compte tenu des suppressions de postes et contre la réforme du lycée.

Total: la CGT quitte les discussions et appelle au durcissement du conflit. (22.02)

AP - 21.02

La CGT a claqué la porte des discussions avec la direction de Total dimanche soir, et a immédiatement appelé à "durcir" la grève qui paralyse les six raffineries du groupe depuis trois jours.

"Les négociations sont rompues. Le durcissement du conflit avec élargissement aux autres groupes pétroliers est maintenant d'actualité. Nous allons appeler les salariés à durcir le mouvement", a déclaré le coordinateur CGT de Total, Charles Foulard avant de quitter le siège du groupe à La Défense. Des assemblées générales devaient avoir lieu lundi dans les sites touchés par le mouvement.

"La direction en est restée à une simple proposition de participation à des tables rondes, sur Dunkerque et nationale, sans aucune garantie pour le reste de nos revendications" concernant l'avenir du raffinage en France, a dénoncé M. Foulard, dont le syndicat est en pointe du mouvement lancé cette semaine, notamment en soutien à la raffinerie de Dunkerque, menacée de fermeture.

"Lorsque les pompes seront à sec et les citoyens seront à pied, M. Sarkozy, malgré les élections régionales, il faudra bien qu'il bouge", a-t-il lancé, interpellant le président de la République.

De son côté, la direction a confirmé aux journalistes avoir proposé "prioritairement des engagements d'emploi" sur le site industriel de Dunkerque pour les salariés de la raffinerie menacée de fermeture et plus largement "à l'intérieur du groupe". La direction a dit également avoir proposé deux tables rondes, l'une sur "le raffinage en France et en Europe" et l'autre sur "le raffinage dunkerquois".

Les syndicats et la direction de Total avaient entamé à 14h des discussions tendues pour tenter de mettre un terme à la grève illimitée, alors que la CGT agit le spectre d'"une grave pénurie".

De son côté, le ministre de l'Industrie Christian Estrosi avait reçu pendant "une heure" le directeur général de Total Christophe de Margerie à Bercy. Ce dernier lui avait assuré qu'il n'y aurait "pas de fermeture du site industriel", "quel que soit le projet retenu", a rapporté le ministre.

"Il n'y aura donc aucun licenciement de salariés du site de la raffinerie des Flandres", avait expliqué M. Estrosi devant la presse. "M. De Margerie m'a confirmé son engagement pour qu'au-delà du problème des salariés du site des Flandres, Total s'engage à tout faire pour maintenir une activité industrielle permettant au port de Dunkerque et à l'ensemble des sous-traitants actuels de la raffinerie de conserver leur niveau d'activité et d'emploi", avait poursuivi le ministre.

Quand aux autres raffineries, M. De Margerie s'est engagé à ce qu'aucune "ne soit touchée par la moindre fermeture", avait souligné M. Estrosi. "Dès lors, les conditions nous semblent réunies pour un dialogue social utile et constructif", avait jugé le ministre. Mais peu après, les discussions s'achevaient sur une impasse.

Avant la rupture des discussions, M. Foulard avait reproché à la direction de refuser "de s'engager sur une garantie de non-fermeture ou de non-cession sur une longue période". Quant au maintien de l'activité industrielle sur le site de Dunkerque, "qu'on nous dise laquelle", avait-il rétorqué. "Un port méthanier par exemple, c'est 50 salariés, alors qu'on a 450 sous-traitants concernés, le compte n'y est pas".

"J'observe que M. Estrosi a la convocation facile, il n'a pas les résultats forcément en face, pour l'instant", a relevé le porte-parole du Parti socialiste Benoît Hamon sur i>Télé, estimant que le gouvernement peut "bien sûr" faire quelque chose. C'est le patron de Total "qui prend cette responsabilité de mettre l'économie française en panne sèche s'il ne consent pas d'actes forts en période de crise en direction des

salariés de Total", c'est aussi la responsabilité "du gouvernement, si à la clé, à la sortie de la convocation au ministère de l'industrie il n'y a pas de réponses fortes du patron de Total", a-t-il ajouté.

De son côté, invité du Grand Jury" RTL/Le Figaro/LCI, François Bayrou a estimé que "ce n'est pas une affaire de licenciement, c'est une affaire d'effacement d'un outil industriel qui est de très bonne qualité et dans un site, Dunkerque, qui vit entre 20 et 30% de cette raffinerie". Il a dit considérer "qu'une entreprise comme celle-là, Total, a une responsabilité, pas seulement à l'égard de ses actionnaires, mais que cette entreprise a une responsabilité sociale et nationale".

Sud-Rail pour une grève nationale à la SNCF à partir du 23 mars. (23.02)

Reuters - 22.02

Le syndicat Sud-Rail propose une grève nationale reconductible à la SNCF à compter du 23 mars pour protester contre les restructurations à la société de chemins de fer.

Dans un courrier adressé aux fédérations des cheminots CGT, Unsa et CFDT, Sud-Rail explique que la SNCF n'a tenu aucun compte des revendications des syndicats lors de la grève d'avertissement du 3 février.

Après cette grève, suivie selon la SNCF par un peu plus d'un quart des salariés, deux réunions dans le cadre de Demandes de concertation immédiates (DCI) ont eu lieu entre la direction de l'entreprise et les syndicats, l'une avec un front unitaire CGT/Unsa/Sud-Rail, l'autre avec la CFDT.

"Après les réunions dans le cadre de ces DCI, la fédération Sud-Rail considère que la direction continue de faire la sourde oreille aux revendications des cheminots", écrit le syndicat dans un communiqué de presse.

"Pour ce qui nous concerne, les syndicats de la fédération Sud-Rail entendent construire un mouvement de grève reconductible à compter le 23 mars. Il nous semble que c'est le moment, compte tenu du contexte professionnel et interprofessionnel".

Après le sommet social du 15 février à l'Élysée, les syndicats CFDT, CGT, FSU, Unsa et Solidaires - dont fait partie Sud-Rail - avaient appelé à une journée de grèves et de manifestations en France le 23 mars pour l'emploi, le pouvoir d'achat et les retraites.

"La tension monte et il faut unifier tout cela dans un mouvement rassemblant secteur public, secteur privé, retraités, chômeurs...", écrit Sud-Rail dans son communiqué.

Total : la CFDT demande la suspension de la grève. (23.02)

AP - 22.02

La fédération chimie-énergie de la CFDT demande la suspension du mouvement de grève illimitée chez Total, après l'annonce par la direction que le comité central d'entreprise sur l'avenir de la raffinerie de Dunkerque est avancé au 8 mars.

Dans un communiqué diffusé lundi, la CFDT "considère comme une avancée l'annonce faite par la direction de convoquer le 8 mars un comité central d'entreprise extraordinaire".

La CFDT précise qu'à cette occasion, "elle exigera que soient confirmés les engagements obtenus lors de la négociation", de dimanche, "sur la garantie de l'emploi des salariés du groupe Total et la pérennité du site de Flandres".

"Dans l'intérêt des salariés de Total et des sous-traitants, et afin de créer les conditions du dialogue pour gagner le pari de l'emploi", l'organisation syndicale "en concertation avec son coordinateur, son délégué syndical central et ses délégués syndicaux de sites, demande la suspension du mouvement en assemblée générale du personnel".

Reste que le syndicat à la pointe du mouvement, et majoritaire dans le groupe, est la CGT. Son porte-parole, Charles Foulard, n'était pas joignable lundi en milieu d'après-midi.

Grève chez Total : Christian Estrosi "satisfait" de la position de la CGT. (25.02)

AP - 24.02

Le ministre de l'Industrie Christian Estrosi s'est déclaré mercredi "satisfait de l'appel de la CGT" la veille en faveur d'une suspension de la grève chez Total, mais a répété qu'il voulait "la réouverture de la raffinerie des Flandres si jamais il n'y pas un vrai projet de substitution".

"Je suis satisfait de l'appel de la CGT hier soir", a déclaré le ministre de l'Industrie sur RTL. Le syndicat majoritaire avait estimé mardi soir que les "avancées significatives" obtenues lors des négociations avec la direction créaient "les conditions d'une suspension du mouvement de grève".

"Je respecterai la décision des salariés" qui doivent se réunir mercredi en assemblées générales, "mais je crois que toutes les conditions sont réunies désormais" pour cet arrêt de la grève, a-t-il ajouté.

Quant au site de Dunkerque, M. Estrosi n'a pas exclu qu'il redémarre son activité de raffinage. "Pourquoi pas?", a-t-il affirmé. "Je veux la réouverture de la raffinerie des Flandres si jamais il n'y pas un vrai projet de substitution", a répété le ministre. La "réponse" qui sera donnée "le 8 mars" jour du comité central, "il faut qu'elle soit claire".

Cinq syndicats de la Fonction publique appellent à la grève le 23 mars (25.02)

AP - 24.02

Cinq fédérations syndicales de la fonction publique ont appelé, mercredi, à se joindre aux grèves et aux manifestations interprofessionnelles prévues le 23 mars, contre les suppressions d'emplois, les réformes engagées par le gouvernement et pour peser sur l'agenda social 2010 et notamment la concertation sur les retraites.

Dans leur communiqué diffusé mercredi, les fédérations syndicales de fonctionnaires CGT, CFDT, FSU, UNSA et Solidaires "appellent tous les personnels à se joindre à la mobilisation par la grève et les manifestations", le 23 mars.

Les cinq organisations appellent à la mobilisation, notamment "pour l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois, et des créations de postes partout où cela s'avère nécessaire" dans la fonction publique.

Les syndicats exigent également des augmentations salariales et une réforme des retraites "prenant en compte l'ensemble des questions", notamment, le niveau des pensions, "l'emploi, le financement, la pénibilité" et "la réduction des inégalités".

Les syndicats réclament aussi des "mesures immédiates pour améliorer les conditions de travail et mettre un terme aux situations de souffrances professionnelles".

A l'unisson avec Sarkozy ils réclament "une réforme des retraites" ! Les dirigeants syndicaux qui appellent à cette grève veulent en faire une journée d'action en soutien à Sarkozy, il ne faut donc pas y participer.

Appel à la grève de pilotes d'Air France de vendredi à lundi. (26.02)

Reuters - 25.02

Quatre syndicats de pilotes d'Air France confirment leur appel à la grève du 26 février au 1er mars, après l'échec de discussions avec la direction de la compagnie aérienne.

Le conflit porte sur le projet "Neo" de refonte du court et moyen courrier et sur le volet social annoncé par la direction, précise le Syndicat des pilotes d'Air France (Spaf), dans un communiqué.

Outre le Spaf, les préavis de grève ont été déposés par les syndicats Alter, le SNPAC-R'Way (Unsa) et l'UNPL (CFE-CGC).

Ikea: trois syndicats sur cinq refusent les propositions de la direction. (26.02)

AP - 25.02

Les syndicats FO, CGT et CFDT ont refusé jeudi de signer les propositions salariales et sociales faites par la direction d'Ikea France, au contraire de la CFTC et de la FE-CGC.

Ikea a décidé malgré tout de ne pas poursuivre le dialogue social et compte mettre en application "dès à présent" les différentes mesures qu'elle proposait, à savoir plus de 3% d'augmentation pour 75% des salariés, entre 4% et 8% d'augmentation pour 50% des salariés et un plancher garanti pour tous de 1% d'augmentation, ainsi qu'une revalorisation des salaires minima par métiers ou encore une augmentation de la prime d'ancienneté, précise la direction dans un communiqué.

Sur le volet social, Ikea confirme l'ouverture de "chantiers sur les conditions de travail" comme l'organisation des magasins, le développement des compétences ou la gestion du temps. D'autres mesures ont également été prises, telles que l'extension du droit aux jours pour les enfants malades à la belle-mère et au beau-père, le calcul des jours accordés pour enfants malades sur une année fiscale pleine et non plus en "années glissantes" et huit jours de naissance au lieu de six actuellement pour le père en cas de naissances multiples.

La direction d'Ikea et les représentants syndicaux se sont réunis jeudi dans le cadre de la dernière réunion des négociations annuelles obligatoires (NAO). Les syndicats exigeaient 4% d'augmentation pour tous, tandis que la direction n'avait initialement proposé qu'une hausse de 1% des salaires. Vingt-deux magasins de l'enseigne suédoise de meubles sur 26 ont été touchés par des débrayages plus ou moins importants.

Nouvelle grève dans les ports vendredi à l'appel de la CGT. (26.02)

AP - 25.02

La fédération CGT des ports et docks appelle à une grève nationale de 24 heures, vendredi, en solidarité avec les salariés du port de Nantes-Saint-Nazaire engagés dans un mouvement social depuis mercredi.

Dans un communiqué diffusé jeudi, la CGT, majoritaire dans ce secteur, dénonce, selon elle, l'envoi des "forces de l'ordre sur le port", pour "libérer un paquebot de croisière", et la réquisition d'un salarié en grève.

"Nous sommes face à un délit d'entrave du droit de grève qui est inacceptable", estime la CGT, qui appelle à un "mouvement national de solidarité", de 24 heures vendredi. La fédération annonce qu'elle réunira ses instances "dès la semaine prochaine pour envisager d'éventuelles suites".

Depuis le début de l'année, deux grèves ont déjà fortement perturbé les activités portuaires les 4 et 11 janvier, avec notamment la quasi-paralysie des ports de Marseille et du Havre, des mouvements pour contester les modalités de transfert d'une partie des activités de manutention à des opérateurs privés.

CGT et Solidaires appellent à manifester devant Total le 8 mars. (26.02)

Reuters - 25.02

La CGT et Solidaires (Sud) appellent les salariés de Total à manifester devant le siège du groupe le 8 mars, date du comité qui doit décider de l'avenir de la raffinerie de Dunkerque, menacée de fermeture.

En grève depuis une semaine, les salariés des cinq autres raffineries françaises de Total ont voté mercredi la reprise du travail, après avoir reçu l'engagement de la direction de ne fermer aucune de ces raffineries dans les cinq ans.

L'engagement ne porte pas sur la raffinerie de Dunkerque (Nord), dont la possible fermeture est l'origine de la grève.

"De Margerie, Estrosi, assez de démagogie !", écrit jeudi la CGT des industries chimiques dans un communiqué, visant le directeur général de Total et le ministre de l'Industrie.

Le gouvernement et le chef de l'Etat se sont impliqués dans ce conflit, qui a menacé la France d'une pénurie de carburant.

"Non M. de Margerie, la raffinerie de Dunkerque n'est pas fermée, malgré toutes vos 'manoeuvres'! Son redémarrage prévu dans le relevé de décisions de suspension du conflit reste d'actualité, et doit être discuté", déclare la CGT.

"Et puisque le ministre de l'Industrie le propose, alors examinons les conditions de redémarrage, avec l'engagement de l'arrêt technique de conformité", poursuit-elle.

La CGT donne rendez-vous à 12h00 devant la tour Total, à La Défense, pour défendre Dunkerque et le raffinage.

Solidaires appelle à manifester "pour exiger le maintien de l'activité de la raffinerie des Flandres".

"Au-delà du sort des salariés des Flandres, c'est le sort de l'ensemble des salariés des raffineries qui se joue", poursuit le communiqué.

Les salariés de Dunkerque, dont la raffinerie est à l'arrêt depuis mi-septembre, ont reconduit la grève jusqu'à cette date.

Quatre syndicats de médecins généralistes appellent à la grève le 11 mars. (26.02)

AP - 25.02

Quatre organisations de médecins généralistes, dont MG-France, majoritaire, appellent les praticiens à fermer leurs cabinets médicaux le 11 mars pour dénoncer l'absence de revalorisation de leurs honoraires, de 22 à 23 euros.

Dans un communiqué diffusé jeudi, les organisations appellent, en prélude à cette journée de mobilisation, à basculer systématiquement leurs cabinets sur répondeur téléphonique dès 19h à partir du 1er mars, et à ne plus assurer les télétransmissions de feuilles de sécurité sociale le 8 mars.

"La baisse du nombre de médecins et la désaffection des jeunes générations pour l'exercice libéral créent dès aujourd'hui les conditions d'une France sans médecins généralistes", dénoncent les syndicats dans leur communiqué.

MG France, Union généraliste, Union collégiale et le Syndicat national des jeunes médecins généralistes réclament notamment "l'application de la nomenclature spécialisée, simple mesure de justice". Selon eux, des actions en justice sont en cours dans 37 départements concernant l'application d'honoraires majorés à 23 euros.

Depuis la fin du mois de janvier, plusieurs syndicats de médecins généralistes, dont MG-France, encouragent les médecins à facturer leurs consultations 23 euros au lieu de 22 en s'appuyant pour cela sur la reconnaissance de leur profession comme "spécialité", obtenue en 2004.

De son côté, la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF) menace depuis le 15 janvier d'appeler les médecins à revaloriser unilatéralement leurs honoraires, en s'appuyant pour sa part sur l'accord tarifaire conclu avec l'assurance maladie en mars 2007 et toujours pas appliqué.

Le 2 février dernier, le directeur général de l'UNCAM (assurance maladie) Frédéric Van Roekeghem, a menacé de suspendre les exonérations de cotisations sociales des médecins généralistes qui décideraient unilatéralement de revaloriser leurs honoraires.

"La revalorisation de la consultation des généralistes, même si elle est légitime, n'est pas opportune. La situation des comptes de la Sécurité sociale s'est dégradée avec la crise", avait-il déclaré dans un entretien au journal "Le Parisien-Aujourd'hui en France".

Cette mobilisation du 11 mars coïncidera avec la grève des infirmiers-anesthésistes à laquelle appellent plusieurs syndicats, le même jour, contre une dévalorisation de cette profession.

Total: la France doit sortir de la "schizophrénie", estime François Chérèque. (26.02)

AP - 25.02

Le secrétaire général de la CFDT François Chérèque a estimé, jeudi, qu'on ne pouvait pas demander à la population "d'acheter des voitures électriques" tout en continuant à raffiner toujours autant de pétrole. Et de prôner la reconversion de la raffinerie Total de Dunkerque vers les

énergies nouvelles.

Il faut que la France "sorte d'une forme de schizophrénie", a déclaré M. Chérèque sur RTL, au lendemain de la reprise du travail dans les raffineries Total, sauf sur le site des Flandres dans l'attente du comité d'entreprise du 8 mars.

"On a d'un côté M. (Jean-Louis) Borloo qui nous demande d'acheter des voitures électriques, et de l'autre côté M. (Christian) Estrosi qui nous dit qu'il faut raffiner du pétrole. Pour quoi faire? Pour le stocker dans les caves?", s'est-il interrogé.

"On dit qu'il faut maîtriser la production de CO2. Eh bien, il faut en tirer les conséquences économiques et il faut que Total, qui a les moyens financiers, fasse une reconversion du site d'une façon industrielle, c'est-à-dire qu'il investisse dans les énergies de demain pour que les salariés de ce site gardent leur emploi à Dunkerque", estime M. Chérèque.

Pour lui, "c'est aujourd'hui que se prépare l'après-pétrole et il faut que les politiques, aujourd'hui, n'aient pas d'injonction paradoxale: d'un côté nous dire 'n'utilisez plus de pétrole' et d'un autre côté nous dire 'gardez les emplois dans ce secteur-là'".

[Haut de page ↗](#) [Haut de page ↗](#)



Infos syndicales

- SNCF: préavis de grève reconductible CGT et CFDT à compter du 6 avril au soir. (31.03)
- Conseil d'orientation des retraites : le ton monte entre les syndicats et le Medef. (26.03)
- Les syndicats déplorent l'absence de changement de cap de Nicolas Sarkozy. (25.03)
- La CGT rêve d'un "3e tour social", mardi. (23.03)
- Les syndicats demandent la création d'une "Allocation spécifique crise" pour les chômeurs en fin de droits. (23.03)
- Des services judiciaires en grève à partir de mercredi. (23.03)
- Chèreque: le gouvernement doit "entendre le message" du désaveu de sa politique. (23.03)
- Nouvelle grève des médecins généralistes le 8 avril. (19.03)
- Journée de mobilisation à l'appel de la CGT chez Carrefour vendredi. (18.03)
- Air France: appel à la grève de la CGT pour mardi prochain. (18.03)
- Quatre syndicats appellent à la grève des régionales. (17.03)
- Quelque 60 manifestations et des dizaines de préavis de grève déjà annoncés pour le 23 mars. (17.03)
- Sud appelle hôtesses et stewards d'Air France à faire grève fin mars. (17.03)
- La CGT voit dans les résultats un désaveu pour Nicolas Sarkozy. (16.03)
- Education: nouvelle mobilisation intersyndicale, jeudi, dans l'académie de Créteil. (16.03)
- Sans-papiers : fin de non-recevoir du gouvernement à la proposition syndicat-patronat. (13.03)
- La CGT appelle à la grève à France Télévisions à partir de dimanche. (13.03)
- La CGT dépose un préavis de grève à la RATP pour le 23 mars. (13.03)
- Hôpitaux: fin de l'occupation du siège de l'AP-HP à Paris. (13.03)
- Des syndicats de Total veulent établir une stratégie commune. (12.03)
- Appel à la grève des éboueurs vendredi. (12.03)
- Le siège des Hôpitaux de Paris occupé par les syndicats. (12.03)
- Comment les dirigeants de la CGT organisent la fermeture de la raffinerie de Dunkerque. (11.03)
- La CGT appelle à la grève dans les raffineries françaises le 15 avril. (11.03)
- Nouvelle mobilisation contre l'assouplissement de l'encadrement en crèche. (11.03)
- Appel à la grève dans les transports d'une trentaine de villes jeudi. (11.03)
- Médecins libéraux et infirmières de la fonction publique également appelés à la grève, jeudi. (11.03)
- Total : la CGT menace de relancer la grève suspendue le 24 février. (10.03)
- Sud-Rail appelle à les cheminots à une "grève reconductible" à partir du 23 mars. (10.03)
- Trois syndicats de la SNCF vont déposer un préavis de grève pour le 23 mars. (09.03)
- Industrie: FO relève "*l'implication*" de Nicolas Sarkozy. (05.03)
- Industrie: la CGT déplore l'absence de mesures en faveur des salariés. (05.03)
- Industrie: les orientations de Nicolas Sarkozy "*ne dessinent pas une politique d'avenir*", selon la CFDT. (05.03)
- Appel intersyndical à une grève nationale des éboueurs à compter du 12 mars. (05.03)
- Journée "*justice morte*" le 9 mars. (04.03)
- Journée d'action à l'appel de la CGT, jeudi, pour la défense de l'emploi dans l'industrie. (04.03)
- La CGT dénonce des « *ornières* ». (01.03)

La CGT dénonce des « ornières ». (01.03)

20minutes.fr - 27.02

Le gouvernement doit changer de refrain sur les retraites, estime la CGT. « Il faudrait sortir des ornières classiques » selon lesquelles « il n'y a pas d'autre alternative que de cotiser plus longtemps ou de repousser l'âge de départ en retraite », a déclaré hier le secrétaire général Bernard Thibault sur Sud Radio.

Selon lui, cette approche vient de provoquer des manifestations en Grèce et en Espagne, « et ce sera le tour des Français de manifester le 23 mars ». « Le premier sujet, c'est l'emploi », a-t-il insisté. Et de conclure, « Le droit au départ à 60 ans est une de nos revendications phares. Une majorité de Français partage cette vision, il faut accepter d'en discuter. »

Journée d'action à l'appel de la CGT, jeudi, pour la défense de l'emploi dans l'industrie. (04.03)

AP - 03.03

Les fédérations CGT de la métallurgie et de la chimie appellent à une journée de mobilisation, jeudi, pour la défense de l'emploi dans l'industrie, principal secteur touché par les plans sociaux dans le contexte de la crise. Grèves, assemblées générales et manifestations sont prévues dans plusieurs secteurs, alors que le même jour Nicolas Sarkozy se rend à Marignane (Bouches-du-Rhône) sur le site d'Eurocopter pour clore les Etats généraux de l'Industrie.

Dans le cadre de cette journée, une manifestation est notamment prévue à Dunkerque pour soutenir les salariés de la raffinerie Total des Flandres, en grève illimitée contre la menace de fermeture du site, "mais aussi soutenir l'emploi et tous les salariés en lutte dans le bassin dunkerquois", a déclaré mercredi à l'Associated Press le secrétaire général de la fédération CGT-chimie Jean-Michel Petit.

Lors de son déplacement, le chef de l'Etat doit de son côté prononcer le discours de conclusion des Etats généraux de l'Industrie, lancés en octobre dernier avec pour objectif, selon Bercy, d'"accompagner, au-delà de la crise actuelle, l'industrie française vers les marchés durablement porteurs de croissance et d'emploi".

Mais pour la CGT, "le gouvernement ne peut refermer 'le dossier' des Etats généraux de l'Industrie (...) après un discours du président de la République" et le "débat" doit se prolonger "dans les groupes industriels et les entreprises".

Les deux fédérations CGT estiment donc que les mobilisations de ces derniers mois dans plusieurs entreprises doivent "s'amplifier", d'autant plus que "ces luttes permettent d'arracher des succès importants, comme l'arrêt de plans de suppressions d'emplois à l'exemple de Mecacentre dans la Loire, de Goodyear à Amiens", ou encore "des succès en matière d'évolution du pouvoir d'achat et de prise en compte du déroulement de carrière".

Le 22 octobre dernier, la CGT avait fait une démonstration de force à Paris en organisant, seule, une manifestation pour la défense de l'emploi dans l'industrie qui avait mobilisé 13.000 personnes selon la police, 30.000 selon le syndicat.

Cette journée de mobilisation intervient alors que les plans sociaux dans le secteur industriel se sont multipliés ces derniers mois, tout comme les conflits, dans le contexte de la crise.

Les deux plus récents et importants concernent Philips et Total. Chez Philips, la direction a été contrainte par le tribunal des référés de Chartres, le 19 février, de relancer l'activité de son site de Dreux fermé quatre jours plus tôt sans avoir obtenu l'avis préalable du comité central d'entreprise. Un CCE concernant cette usine est prévu le 9 mars prochain, selon les syndicats.

Chez Total, au terme de près d'une semaine de grève illimitée dans les six raffineries que compte le groupe en France, les syndicats ont obtenu le 23 février l'engagement écrit qu'aucune raffinerie ne serait fermée ou cédée au cours des cinq prochaines années.

L'engagement ne concerne toutefois pas le site des Flandres près de Dunkerque, toujours en grève, menacé de fermeture et d'où est parti le conflit. Un CCE sur l'avenir de cette raffinerie et la situation du raffinage est prévu lundi prochain.

Les syndicats ont également obtenu l'organisation d'une table ronde sous l'égide du gouvernement sur l'avenir du raffinage en France le 15 avril prochain.

Autre conflit, à Saint-Chamond, dans la Loire, des négociations ont repris mercredi entre la direction et les syndicats de Siemens VAI MT concernant un projet de restructuration, après 24 heures de séquestration pour deux dirigeants de l'entreprise. Siemens VAI MT prévoit de ne conserver dans la Loire que 365 salariés sur 600.

Journée "justice morte" le 9 mars. (04.03)

AP - 03.03

L'ensemble des syndicats de magistrats, les personnels judiciaires, les syndicats de l'administration pénitentiaire et les avocats appellent à une journée "justice morte" le 9 mars prochain lors de la journée nationale de la Justice, a-t-on appris auprès de l'Union syndicale des magistrats (USM) et du Syndicat de la magistrature (SM).

Une manifestation devrait avoir lieu à 14h30 entre le palais de justice de Paris et la Chancellerie.

Les audiences prévues ce jour-là devraient être toutes renvoyées, sauf les plus urgentes, comme celle traitant de la détention.

Selon l'ensemble des syndicats, le malaise est plus fort que jamais dans les juridictions. Pour les syndicats, le projet de réforme de la procédure pénale, actuellement discuté avec Michèle Alliot-Marie, apparaît comme une volonté du pouvoir politique de contrôler les affaires sensibles ou gênantes pour l'exécutif.

Appel intersyndical à une grève nationale des éboueurs à compter du 12 mars. (05.03)

20minutes.fr - 04.03

Six organisations syndicales des entreprises chargées de la collecte, du traitement et du tri des déchets, ont appelé jeudi tous les salariés du secteur à un mouvement de grève reconductible le 12 mars pour des hausses de salaires et la prise en compte de la pénibilité.

La CGT-transport, la CFE-CGC, la CFDT-route, la CFTC-transports, FO-transports et la Fédération nationale des Chauffeurs routiers (FNCR), appellent tous les salariés des entreprises privées du déchets, comme Véolia-propreté, Suez-environnement, Coved, Groupe Nicolas, à la grève et à «la mobilisation générale», ont-ils annoncé dans un communiqué commun.

«Nous avons déposé un préavis de grève illimité», a expliqué Bruno Denhez (CGT-transport).

Départ anticipé à la retraite

Les syndicats exigent notamment l'ouverture de négociations pour la reconnaissance de la pénibilité de leur métier, et le droit à un départ anticipé à la retraite pour les métiers les plus pénibles.

«Nos métiers sont très pénibles, voire insalubres» et «les charges de travail sont en constante augmentation», dénoncent-ils, en déplorant également l'âge du départ à la retraite qui «se fait de plus en plus tard» et une évolution de carrière «trop lente quand elle n'est pas inexistante».

De plus, «les donneurs d'ordre font sans cesse appel au "moins-disant"», et «le management par le stress devient la règle à tous les échelons de la hiérarchie», ajoutent-ils.

Négociations sur les salaires

«Notre revendication d'une meilleure prise en compte de la pénibilité est ancienne, mais les employeurs refusent l'idée de départ anticipé», a assuré pour sa part Bruno Denhez.

«La goutte d'eau qui a fait débordé le vase», c'est la position des employeurs regroupés au sein du Syndicat national des Activités de Déchets (SNAD) dans les négociations sur les salaires actuellement en cours, a-t-il ajouté.

Ils «sont restés sur leur position d'augmenter la valeur du point de un pour cent au 1er février», a-t-il expliqué.

Industrie: les orientations de Nicolas Sarkozy "ne dessinent pas une politique d'avenir", selon la CFDT. (05.03)

AP - 04.03

Les orientations annoncées jeudi par Nicolas Sarkozy pour l'industrie "ne dessinent pas une politique d'avenir", a réagi la CFDT, estimant que

la politique de l'Etat en la matière "doit faire l'objet d'une concertation" et que "son lieu d'élaboration naturel devrait être le Conseil national de l'industrie". Lire la suite l'article

Certaines des propositions faites par Nicolas Sarkozy lors de son discours à Marignane (Bouches-du-Rhône) "paraissent pertinentes", tandis que "d'autres sont discutables", estime la CFDT dans un communiqué. Toutefois, "l'ensemble ne dessine pas une politique industrielle d'avenir".

Selon le syndicat de Jean-François Chérèque, "la mise en place d'une Conférence nationale de l'industrie répond à une demande formulée par la CFDT". En revanche, "la désignation d'un médiateur de la sous-traitance, simple intermédiaire entre sous-traitants et donneurs d'ordres ne répond pas au problème", en ne créant pas "les conditions d'une dynamique industrielle".

La CFDT dit également soutenir "la mise en place d'une taxe d'ajustement aux frontières européennes" et appelle l'Etat à "jouer son rôle d'acteur industriel dans les conseils d'administration où il est présent". "Sa politique doit faire l'objet d'une concertation, et son lieu d'élaboration naturel devrait être le Conseil national de l'industrie", souligne-t-elle.

Industrie: la CGT déplore l'absence de mesures en faveur des salariés. (05.03)

AP - 04.03

La CGT a déploré jeudi l'absence de mesures en faveur des salariés dans les orientations annoncées par Nicolas Sarkozy pour l'industrie.

"Les salariés étaient en droit d'attendre des mesures en leur faveur alors qu'ils payent les conséquences d'une crise majeure dont ils ne sont pas responsables", déclare la confédération de Bernard Thibault dans un communiqué diffusé après le discours de Nicolas Sarkozy à Marignane (Bouches-du-Rhône).

"La question de l'emploi qualifié, durable, de la formation et des salaires n'est pas placée au premier rang des priorités", estime la CGT, alors qu'elle considère ce sujet comme "le levier principal d'une politique de développement industriel".

Par ailleurs, "il n'y a pas vraiment de saut qualitatif pour les droits des salariés", juge l'organisation syndicale, qui réclame "la mise en place de comités interentreprises dans les filières, la création d'un pouvoir suspensif des CE sur les licenciements économiques, la représentation des salariés dans les conseils de toutes les entreprises cotées en bourse", ou encore une "évaluation contradictoire de toutes les aides".

Sur le financement, la confédération juge que "prédomine encore une approche en termes d'aides et d'exonérations en faveur des entreprises alors même qu'elles profitent de 80 milliards d'euros d'exonérations annuelles".

Les fédérations CGT de la chimie et de la métallurgie appelaient ce jeudi à une journée d'actions locales avec des grèves et des rassemblements, pour la défense de l'emploi dans l'industrie.

Industrie: FO relève "l'implication" de Nicolas Sarkozy. (05.03)

AP - 04.03

"L'implication du président de la République démontre enfin la réelle reconnaissance de l'importance de l'industrie dans notre pays", a estimé jeudi soir la Fédération FO de la métallurgie, après le discours de Nicolas Sarkozy à Marignane (Bouches-du-Rhône).

Dans un communiqué, FO dit avoir "noté avec satisfaction la reprise, en partie," de ses "remarques et revendications", notamment sur "les effets néfastes des délocalisations", "les relations entre donneurs d'ordre et sous-traitants", "le rôle des représentants de l'Etat dans les conseils d'administration" ou encore "la protection des brevets".

S'il note "avec satisfaction la mise en place d'une instance de réflexion par filière", le syndicat dit en revanche attendre "la prise en compte d'une de (ses) revendications phares, la création d'une banque industrielle". FO rappelle également "la nécessité de lier les aides aux entreprises en les conditionnant à l'emploi".

Trois syndicats de la SNCF vont déposer un préavis de grève pour le 23 mars. (09.03)

AP - 08.03

Trois syndicats de la SNCF, la CGT, l'UNSA et la CFDT, vont déposer un préavis de grève pour le 23 mars, journée de mobilisation interprofessionnelle, a-t-on appris lundi de source syndicale.

"Le préavis sera déposé mercredi. Il courra du 22 mars à 20h00 au 24 mars à 04h00", a indiqué à l'Associated Press le secrétaire général de l'UNSA cheminots, deuxième organisation syndicale à la SNCF, Jean-Daniel Bigarne.

"Le but de la manoeuvre n'est pas d'avoir le maximum possible de grévistes, mais de permettre aux cheminots de participer aux manifestations" du 23 mars pour l'emploi, le pouvoir d'achat, les services publics et les retraites.

Troisième organisation syndicale des chemins de fer, SUD-Rail, qui est favorable à une grève reconductible, "réserve sa position", selon M. Bigarne.

Les syndicats dénoncent la réorganisation en cours à la SNCF, qui devrait mener à la suppression de 3.700 emplois d'ici à la fin de l'année, ainsi qu'une dégradation des conditions de travail, selon M. Bigarne. Ils entendent également défendre le système de retraite des cheminots.

Sud-Rail appelle à les cheminots à une "grève reconductible" à partir du 23 mars. (10.03)

AP - 09.03

Sud-Rail a appelé mardi les cheminots à une "grève reconductible à compter du 23 mars" prochain.

La veille, trois autres syndicats de la SNCF, la CGT, l'UNSA et la CFDT, avaient annoncé le dépôt d'un préavis de grève pour le 23 mars, journée de mobilisation interprofessionnelle, afin notamment de permettre aux cheminots de participer aux manifestations pour l'emploi, le pouvoir d'achat, les services publics et les retraites.

Sud-Rail dépose de son côté un préavis de grève reconductible, pour "un vrai service public et stopper le démantèlement de l'entreprise", annonce le syndicat dans un communiqué.

Pour Sud-Rail, "la direction SNCF a refusé d'entendre le message adressé par les grévistes le 3 février dernier". Le syndicat appelle donc à une grève reconductible à compter du 23 mars et "exige l'arrêt de toutes les suppressions d'emploi qui nuisent au service public, à sa sécurité, aux conditions de travail des cheminots". Sud-Rail "affirme qu'il y a urgence à cesser l'éclatement de l'entreprise" et "exige une revalorisation générale des salaires".

Total : la CGT menace de relancer la grève suspendue le 24 février. (10.03)

AP - 09.03

La CGT a annoncé, mardi, l'organisation d'assemblées générales dans les raffineries du groupe Total "dans les trois ou quatre jours qui viennent" en vue d'une relance de la grève suspendue le 24 février dernier. Une intersyndicale est prévue jeudi au siège de la CGT.

"Le principe a été retenu d'organiser des assemblées générales sur les raffineries dans les trois ou quatre jours qui viennent pour relancer le mouvement", a déclaré mardi à l'Associated Press le secrétaire général de la Fédération CGT de la Chimie Jean-Michel Petit.

"L'objectif est de reprendre le mouvement au plus vite. Dès mercredi, sur certains sites, il y aura des assemblées générales", a ajouté M. Petit, qui s'exprimait alors qu'une réunion des syndicats CGT du secteur du pétrole se tenait, mardi, au siège de la CGT à Montreuil (Seine-Saint-Denis).

Une réunion intersyndicale du groupe Total est prévue, également au siège de la CGT, jeudi à 14h, a-t-il précisé.

Une reprise de la grève illimitée aurait pour objectif d'"exiger le redémarrage de la raffinerie" des Flandres près de Dunkerque (Nord), et que "Total propose un véritable projet et pas ce qui a été présenté", lundi lors du comité central d'entreprise (CCE), selon M. Petit.

Médecins libéraux et infirmières de la fonction publique également appelés à la grève, jeudi. (11.03)

AP - 10.03

Le secteur de la santé revendique aussi, sur fond d'une semaine marquée par des journées de mobilisation tous azimuts. Les infirmières d'un

côté, les médecins généralistes d'un autre, sont appelés à la grève, jeudi, par plusieurs de leurs organisations contre la politique du gouvernement dans leurs secteurs respectifs.

Quatre syndicats de médecins généralistes libéraux (MG-France, Union généraliste, SNJMG et Union collégiale) appellent les praticiens à fermer leurs cabinets médicaux ce 11 mars pour dénoncer l'absence de revalorisation de leurs honoraires, de 22 à 23 euros.

Pour ces organisations, "la baisse du nombre de médecins et la désaffection des jeunes générations pour l'exercice libéral créent dès aujourd'hui les conditions d'une France sans médecins généralistes".

Les quatre organisations réclament notamment "l'application de la nomenclature spécialisée, simple mesure de justice". Selon elles, des actions en justice sont en cours dans 37 départements concernant l'application d'honoraires majorés à 23 euros.

Depuis la fin du mois de janvier, plusieurs syndicats de médecins généralistes encouragent ces praticiens à facturer leurs consultations 23 euros au lieu de 22 en s'appuyant pour cela sur la reconnaissance de leur profession comme "spécialité", obtenue en 2004.

De son côté, la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF) menace depuis le 15 janvier d'appeler les médecins à revaloriser unilatéralement leurs honoraires, en s'appuyant pour sa part sur l'accord tarifaire conclu avec l'assurance maladie en mars 2007 et toujours pas appliqué.

Toujours jeudi, cinq syndicats d'infirmières (SNICS-FSU, SNIES- UNSA Education, SNPI, SNIA et CNI) appellent à une grève et à une manifestation à Paris en fin de matinée, des abords de la gare Montparnasse jusqu'au ministère de la Santé, pour une réouverture des négociations sur la revalorisation de leur salaire.

Les syndicats refusent que cette revalorisation se fasse au détriment du droit à la retraite à 55 ans pour les infirmières de la fonction publique, comme le prévoit le protocole d'accord présenté par le gouvernement.

Au même moment, les infirmiers-anesthésistes sont invités, notamment par la CGT, à se rassembler devant le ministère de la Santé contre la "dévalorisation" de leur profession.

"Il y a certaines revendications différentes entre les infirmiers spécialisés et les autres, mais globalement, il y a une convergence de vue sur le refus du chantage revalorisation salariale en échange de l'abandon de la pénibilité et de la retraite à 55 ans", a déclaré mercredi à l'Associated Press Philippe Lamarche, du syndicat CGT Santé-sociaux.

Appel à la grève dans les transports d'une trentaine de villes jeudi. (11.03)

AP - 10.03

Les syndicats CGT, FO, CFTC, CFE-CGC et FNCR appellent à la grève, jeudi, dans les transports urbains d'une trentaine de villes de France qui délèguent la gestion de leurs réseaux à des organismes privés. Les cinq organisations dénoncent une "privatisation déguisée".

Selon la CGT, le mouvement concernera notamment les réseaux de Rennes, Dijon, Lyon, Tours, Angers, Clermont-Ferrand, Lille, Le Mans ou encore Caen. Paris n'est pas concernée.

Dans un communiqué, les cinq syndicats précisent qu'ils entendent faire pression sur les collectivités locales en appelant les salariés à "montrer leur colère à quelques jours des élections régionales".

Ils dénoncent "la décision de la plupart de nos élus locaux de privatiser les réseaux avec la délégation de service public, permettant ainsi aux groupes privés (...) de faire des profits au détriment de l'offre de transport et des salariés chargés de la mission de service public".

Les cinq fédérations syndicales appellent à la grève pour "défendre le statut social des tramonts, dénoncer la politique des groupes et interpellier les autorités organisatrices sur le devenir du service public de voyageurs dans les villes".

Un rassemblement est prévu à Paris place de l'Opéra jeudi en fin de matinée.

Nouvelle mobilisation contre l'assouplissement de l'encadrement en crèche. (11.03)

AP - 10.03

Le collectif "Pas de bébés à la consigne", qui regroupe plusieurs dizaines d'associations et de syndicats, appelle les personnels de la petite enfance à une nouvelle journée de mobilisation, jeudi, contre le projet de décret gouvernemental assouplissant les conditions d'encadrement dans les crèches.

Des préavis de grève nationale ont été déposés par les syndicats CGT, CFDT, UNSA et FSU avec, comme conséquence, un accueil en crèche réduit, voire des établissements fermés, jeudi.

Une trentaine de manifestations et rassemblements sont également organisés un peu partout en France, notamment à Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Montpellier, Nantes, Rennes, Toulouse ou encore Paris.

Dans la capitale, un cortège quittera à 10h30 les abords du métro Glacière, à proximité du siège de la Défenseur des enfants, pour se rendre jusqu'à Matignon où une délégation demande à être reçue.

Le projet de décret, présenté début février au conseil d'administration de la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF), permet d'abaisser de 50% à 40% le seuil minimal obligatoire de présence de professionnels qualifiés de la petite enfance dans les établissements d'accueil d'enfants de moins de six ans, selon les syndicats. En outre, le décret permettrait d'augmenter la capacité d'accueil "en surnombre" en fonction de la taille des établissements.

Pour le collectif, ce décret "autoriserait un établissement de 60 places à accueillir certains jours jusqu'à 72 enfants" et "inclurait les directrices adjointes dans l'effectif auprès des enfants pour un quart de leur temps de travail".

Dans un communiqué, le collectif dénonce également la mise en place des nouveaux "jardins d'éveil pour des enfants de deux à trois ans avec un adulte auprès de 12 enfants voire plus", la "réduction de 60 à 30 heures du temps de formation initiale des assistantes maternelles agréées qui accueillent les enfants à leur domicile", ou encore les suppressions de postes et les fermetures de classes accueillant les enfants à partir de deux ans à l'école maternelle.

"Plus d'enfants confiés à des équipes moins qualifiées, c'est moins de disponibilité et d'attention, plus d'insécurité matérielle et affective pour chaque enfant, plus de stress", pour le personnel, estime le collectif qui appelle à dire "Non à la grande braderie des modes d'accueil, non aux modes 'discount' de garde 'low-cost!'".

La CGT appelle à la grève dans les raffineries françaises le 15 avril. (11.03)

Lemond.fr - 10.03

La CGT, majoritaire dans la branche pétrole, a appelé à la grève les salariés des treize raffineries françaises jeudi 15 avril, date d'une table-ronde nationale sur l'avenir du raffinage en France. Le syndicat revendique 'une industrie du raffinage au service des besoins économiques et sociaux du pays et des bassins d'emploi'.

La table-ronde, sous l'égide du gouvernement, a été obtenue fin février pendant la grève d'une semaine des salariés de la branche raffinage de Total. Ces derniers ont aussi obtenu l'assurance que le groupe pétrolier ne fermerait ou ne céderait aucune de ses raffineries dans les cinq ans, en dehors de celle de Dunkerque.

Total a annoncé lundi la fin de ses activités de raffinage à Dunkerque, tout en garantissant les 370 emplois du site à travers une reconversion industrielle, jugée insuffisante par les salariés. Mardi, ces derniers avaient envisagé de lancer un nouvel appel à la solidarité des autres raffineries du groupe.

'LOGIQUE FINANCIÈRE'

Plusieurs syndicats de Total (la CGT du groupe, FO et SUD du site de Dunkerque) doivent se réunir jeudi pour prendre une position commune. 'Nous sommes pour que la mobilisation se poursuive pour la raffinerie de Dunkerque', a déclaré le responsable CGT, Christian Votte, sans exclure un autre mouvement que celui du 15 avril. La CFDT et la CFE-CGC du groupe pétrolier n'ont pas souhaité s'associer à la réunion, préférant travailler sur d'éventuelles solutions alternatives à celles de la direction pour la raffinerie de Dunkerque.

Pour justifier son appel à une grève de vingt-quatre heures, la CGT explique que 'l'industrie du raffinage nécessite un plan d'investissement pluriannuel, que ce soit en termes environnemental ou de rééquilibrage des productions de carburants et produits finis'. Le syndicat, qui 'place' le gouvernement et l'UFIP (Union française des industries pétrolières) 'devant leurs responsabilités vis-à-vis de la nation', 'entend démontrer que la délocalisation de l'outil de production en dehors de l'Hexagone ne repose que sur une logique financière et de profitabilité des dirigeants des groupes et entreprises du secteur'.

Complément de Reuters du même jour.

"Nous n'allons pas attendre le 15 avril pour (défendre) Dunkerque", a dit à Reuters Charles Foulard, coordinateur CGT du groupe Total.

Comment les dirigeants de la CGT organisent la fermeture de la raffinerie de Dunkerque. (11.03)

LeMonde.fr - 10.03

Du côté des bureaucrates de la branche du pétrole, la fédération de la chimie en fait, ils appellent à une grève de 24h le 15 avril, date de la "table ronde" nationale sur l'avenir du raffinage en France organisée par le gouvernement et les dirigeants des raffineries conformément à la demande de la même CGT, plus d'autres syndicats comme la CFDT. (LeMonde.fr 10.03)

D'un autre côté, le coordinateur CGT du groupe Total, Charles Foulard, a expliqué hier à Reuters "Nous n'allons pas attendre le 15 avril pour (défendre) Dunkerque". Alors qu'attend-il pour rejeter la proposition des bureaucrates de la fédération de la chimie de la CGT, pour la condamner comme une manoeuvre pour maintenir isolés pendant un mois les ouvriers de Dunkerque et diviser l'ensemble des ouvriers des raffineries ? En réalité, il est de la même trempe que ces bureaucrates vendus au capital.

1- Appeler à la grève dans plus d'un mois, alors que la direction de Total a confirmé lundi son projet de fermeture de la raffinerie de Dunkerque, c'est maintenir isolé les ouvriers de Dunkerque, c'est déjà capituler.

2- Appeler à une grève de 24h ne servira strictement à rien puisque les autres raffineries du groupe Total avaient été en grève pendant une semaine en février sans succès, grève briser par les dirigeants de la CGT.

3- Appeler à une grève le jour où la collaboration de classe bat son plein autour de la "table ronde" sur l'avenir du raffinage en France, c'est clairement vouloir diviser les ouvriers des différentes raffineries, entre ceux qui sont tentés de se contenter des promesses de la direction de ne pas fermer leur raffinerie, et ceux qui en doutent fortement et qui estiment que leur avenir repose sur la solidarité et l'unité entre les ouvriers de toutes les raffineries face à la direction de Total et le gouvernement actionnaire.

4- Appeler à une grève le jour où la collaboration de classe bat son plein autour de la "table ronde" sur l'avenir du raffinage en France constitue au bas mot un non-sens puisque "l'avenir" de la raffinerie de Dunkerque n'est pas concernée par ces discussions.

5- Pire encore, cette grève limitée à une journée a pour objectif principal de soutenir cette "table ronde", donc de soutenir la direction de Total et le gouvernement qui en sont les organisateurs, qui en contrôlent le déroulement et en tirent les ficelles, au détriment des intérêts distincts des ouvriers de Total, de l'indépendance de la classe ouvrière et de son combat contre les capitalistes et leurs représentants politiques.

Cet exemple illustre une fois de plus que la classe ouvrière ne sera maître de son destin et avant cela de son combat pour son émancipation du capital, que le jour où elle se sera organisée au niveau local et national indépendamment des syndicats (et des partis soi-disant ouvriers) inféodés au capitalisme, qu'elle sera en mesure d'intégrer dans son combat les militants syndicaux et politiques qui défendront effectivement ses intérêts de classe et rejetteront les lieutenants de la bourgeoisie qui contrôlent le mouvement ouvrier.

Le destin du prolétariat repose sur sa capacité à s'auto-organiser avec le soutien des militants ouvriers les plus déterminés, ce qui ne veut évidemment pas dire qu'il doit désertier syndicats et partis, bien au contraire, il doit y adhérer en masse et continuer le combat dans les syndicats et les partis dans la perspective d'en chasser les dirigeants traîtres à son combat.

Tout appel en direction des dirigeants traîtres du mouvement ouvrier à lancer un mot d'ordre de grève générale ou à constituer un gouvernement n'aide en rien les travailleurs à se faire une idée précise sur la nature sociale de ces dirigeants et par conséquent à les combattre, au contraire il ne peut que contribuer à alimenter la confusion qui règne dans la tête des travailleurs au profit de ces dirigeants qui contrôlent le mouvement ouvrier, au lieu de les désigner clairement pour ce qu'ils sont et de les combattre comme tels, des alliés objectifs du régime, des ennemis à abattre au même titre que les institutions.

Ce genre d'appel dans l'état actuel est contre-révolutionnaire, car ni la grève générale décrétée par les appareils, ni un gouvernement des partis bourgeois de la classe ouvrière, ne peuvent constituer un objectif pour la classe ouvrière, ni hier, ni aujourd'hui et ni demain, surtout en l'absence d'un parti révolutionnaire profondément implanté dans toutes les couches du prolétariat capable d'orienter leur combat dans la bonne direction ou de leur ouvrir la voie du combat pour la prise du pouvoir, la lutte de classe au XXe siècle l'a largement prouvée ou confirmée. A moins de se satisfaire d'une balade du genre 36 ou 68 qui n'ont permis en aucune manière de se rapprocher de l'objectif du combat du mouvement ouvrier : la prise du pouvoir par le prolétariat. Qu'on soit obligé de le rappeler 74 ou 52 ans plus tard, montre à quel point l'avant-garde du prolétariat n'a pas été capable jusqu'à présent d'assimiler les expériences du passé et d'en tirer les leçons pour son combat futur, en d'autres termes, de progresser et de se donner une nouvelle direction révolutionnaire.

Quels mots d'ordre ?

1- Grève immédiate et illimitée de toutes les raffineries en France jusqu'au retrait définitif du projet de fermeture de la raffinerie de Dunkerque

!

2- Appel à toute la classe ouvrière en lutte pour ses revendications à se joindre à cette grève jusqu'à satisfaction.

3- Appel à tous les comités de grève élus dans tout le pays pour qu'ils se constituent en assemblée souveraine décidant de la suite de leur mobilisation contre le patronat et le gouvernement en y associant les syndicats et les partis ouvriers qui entendent combattre le capitalisme et les institutions responsables de la situation économique et sociale insupportable que connaissent des millions de travailleurs dans le pays.

Le siège des Hôpitaux de Paris occupé par les syndicats. (12.03)

20minutes.fr - 11.03

Des salariés de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) occupent depuis jeudi à la mi-journée son siège à Paris, afin de dénoncer les projets de restructuration et les suppressions d'emplois envisagés par la direction, a-t-on appris de sources concordantes. Une centaine de personnes sont installées dans la salle de conseil du siège de l'AP-HP (Paris 4e), a indiqué l'intersyndicale CGT-CFDT-FO-Sud santé-CFTC dans un communiqué.

La direction de l'AP-HP a qualifié de «courtois» les rapports avec elles, dont elle a évalué le nombre à «une cinquantaine», précisant à l'AFP qu'elle n'avait pas l'intention de prendre des mesures particulières à leur égard.

Un entretien avec la direction vendredi

Quant à l'entretien demandé au directeur, Benoît Leclercq, la direction a indiqué qu'il aurait lieu vendredi dans le cadre d'un comité technique central d'établissement (CTCE) qui était déjà prévu. Vendredi doit également avoir lieu, à l'appel de l'intersyndicale, une manifestation contre la réorganisation et les suppressions de postes envisagés devant le siège de l'AP-HP. «Nous sommes résolument opposés aux restructurations de l'AP-HP, c'est la casse des hôpitaux, leur démantèlement», a affirmé à l'AFP Gilles Damez, délégué FO. Suppression de 3 à 4.000 postes

La direction veut regrouper autour de 12 groupes hospitaliers ses hôpitaux franciliens aujourd'hui au nombre de 37, un projet qui pourrait entraîner la suppression de 3 à 4.000 emplois d'ici 2012. Dans un communiqué, l'intersyndicale déclare refuser «des restructurations menées sur la seule logique comptable (...) sur le dos des malades et des personnels». Cette restructuration, selon elle, se traduirait par 300 millions d'euros d'économie d'ici 2012.

Aussi, l'intersyndicale «exige» notamment l'arrêt immédiat de la fermeture de nombreux hôpitaux de l'AP-HP, du plan social de suppressions d'emploi, qu'elle chiffre à 5.700, et le maintien de l'offre de soins sur l'Ile-de-France. Soutien du PS et du PC

Outre l'entretien avec M. Leclercq, les syndicalistes ont également réclamé une entrevue immédiate avec le maire socialiste de Paris, Bertrand Delanoë. Le président par délégation du Conseil d'administration (CA) de l'AP-HP, Jean-Marie Le Guen (PS), désigné à ce poste par Bertrand Delanoë, a indiqué à l'AFP s'être rendu au siège les rencontrer. «Je suis allé apporter mon soutien à leur occupation que je trouve légitime et opportune», a-t-il précisé.

De son côté, dans un communiqué, le groupe PCF-Parti de gauche du Conseil de Paris se dit «100% solidaire» de cette action, jugeant «indispensable que la Mairie de Paris exerce une pression maximale sur la direction de l'AP-HP et tape du poing sur la table pour obtenir un moratoire sur les restructurations et les milliers de suppressions d'emplois prévues».

Appel à la grève des éboueurs vendredi. (12.03)

AP - 11.03

Six syndicats (CGT, CFDT, FO, CGC, CFTC et FNCR) appellent l'ensemble des salariés des entreprises de collecte et de traitement des ordures ménagères, dont les éboueurs, à une grève nationale vendredi pour exiger des hausses des salaires et une reconnaissance de la pénibilité de leur métier.

Depuis plusieurs mois, des négociations sont en cours avec le patronat de ce secteur, qui a notamment proposé une hausse de salaire de 1% au 1er février.

"Cette proposition est inacceptable. Nos métiers sont très pénibles voir insalubres. Les charges de travail sont en constante augmentation. L'âge du départ à la retraite se fait de plus en plus tard" et "l'évolution de carrière est trop lente quant elle n'est pas inexistante", déclarent les syndicats dans un communiqué commun.

Les six organisations appellent "tous les salariés à la mobilisation générale dans toutes les entreprises du déchet", le 12 mars, "pour gagner sur nos conditions de travail, pour le droit à un départ anticipé à la retraite, pour la reconnaissance de la pénibilité, pour une revalorisation de la valeur du point".

"La suite du mouvement dépendra de la volonté du patronat de revenir à la table des négociations", a prévenu jeudi Guy Martre, l'un des porte-parole de la CGT interrogé par l'Associated Press.

Des syndicats de Total veulent établir une stratégie commune. (12.03)

Lepoint.fr - 11.03

Des syndicats de Total se réunissent jeudi pour décider de la conduite à tenir après l'annonce de la fermeture de la raffinerie des Flandres, le 8 mars dernier. La CGT du groupe, FO et Sud de Dunkerque n'excluent pas de déclencher un autre mouvement que la grève déjà planifiée par la CGT Groupe le 15 avril, jour d'une table ronde sur le raffinage. "Nous sommes pour que la mobilisation se poursuive pour la raffinerie de Dunkerque", a simplement déclaré le responsable CGT Christian Votte, mercredi. La CFDT et la CFE-CGC du groupe pétrolier n'ont pas souhaité s'associer à la réunion, préférant travailler sur d'éventuelles solutions alternatives à celles de la direction pour la raffinerie de Dunkerque.

Dénonciation d'une "logique financière"

Pour justifier son appel à la grève le 15 avril, la CGT explique : "L'industrie du raffinage nécessite un plan d'investissement pluriannuel, que ce soit en termes environnementaux ou de rééquilibrage des productions de carburants et produits finis." Le syndicat, qui "place" le gouvernement et l'Ufip (industries pétrolières) "devant leurs responsabilités vis-à-vis de la nation", "entend démontrer que la délocalisation de l'outil de production en dehors de l'Hexagone ne repose que sur une logique financière et de rentabilité des dirigeants des groupes et entreprises du secteur". Les militants CGT, dans chaque bassin d'emploi, "iront à la rencontre des citoyens avec la diffusion d'un tract sur les enjeux du raffinage français et de cette table ronde".

La table ronde, qui se tiendra au ministère du Développement durable, aura lieu en présence du directeur général de Total, Christophe de Margerie, et du pdg d'Esso (filiale française d'ExxonMobil), Francis Duseux.

La France compte 12 raffineries : celles de Dunkerque, Gonfreville-l'Orcher, Donges, Grandpuits, Feyzin et La Mède (du groupe Total), ainsi que celles de Fos-sur-Mer et Port-Jérôme (ExxonMobil), de Lavéra (Ineos), de Petite-Couronne et Reichstett Vendenheim (Petroplus), de Berre (Basell). Pour arriver au nombre de 13, la CGT inclut la SRD (groupe Colas) à Dunkerque, spécialisée dans la production de bitume.

Hôpitaux: fin de l'occupation du siège de l'AP-HP à Paris. (13.03)

AP - 12.03

Les manifestants qui occupaient le siège de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) pour dénoncer le plan de restructuration ont quitté les lieux vendredi en fin de soirée, a-t-on appris de source syndicale, après avoir obtenu des engagements sur la suspension de ce plan, le temps que se tiennent des négociations avec la direction.

"Nous avons obtenu l'engagement du directeur général d'une ouverture de négociations sur l'impact du plan stratégique concernant l'emploi, et les conditions de travail, et la suspension des mesures du plan stratégique comme la fermeture de certains services, le temps de ces négociations", a déclaré à l'Associated Press Annick Praderes, secrétaire générale de la CFDT à l'AP-HP.

"On va rentrer dans le processus de négociations qui va durer un certain temps, ce qui ne veut pas dire qu'il n'y aura pas des mouvements localement sur la question des suppressions d'emplois", a-t-elle ajouté, précisant que les syndicats n'avaient en revanche pas pu obtenir la suspension des suppressions de postes.

Les occupants, une centaine de syndicalistes de la CFDT, de la CFTC, de FO, de la CGT et de Sud, étaient installés depuis jeudi à la mi-journée dans la salle du conseil d'administration au siège de l'AP-HP, situé à proximité de l'Hôtel de Ville de Paris.

Les syndicats dénoncent un plan de regroupement des 37 hôpitaux de l'AP-HP de Paris et d'Ile-de-France en 12 pôles hospitaliers, ce qui doit conduire à la fermeture de plusieurs services et à la suppression de plus de 3.000 à 4.000 postes sur trois ans, d'ici à 2012.

Vendredi dans la journée, un millier de personnels des hôpitaux de Paris, selon la police, ont manifesté devant le siège de l'AP-HP pour exiger le retrait de ce plan et soutenir les occupants.

La CGT dépose un préavis de grève à la RATP pour le 23 mars. (13.03)

AP - 12.03

La CGT a déposé vendredi un préavis de grève à la RATP pour le 23 mars, suite au "refus" de l'entreprise de "reconsidérer sa politique salariale et sociale".

"Ce préavis couvre les arrêts de travail susceptibles de se dérouler sur la période allant du lundi 22 mars 2010 à 22h30 au mercredi 24 mars 2010 à 6h30", indique la CGT dans un communiqué.

Le syndicat appelle également les salariés de la RATP à participer à une manifestation organisée le 23 mars sur la place de la République, à Paris, à 14h.

La CGT estime que "la politique salariale menée à la RATP vise à une stagnation de la valeur du point au profit d'un accroissement des primes", et dénonce des "outils de remise en cause des dispositions collectives et solidaires".

La CGT appelle à la grève à France Télévisions à partir de dimanche. (13.03)

AP - 12.03

La CGT a déposé vendredi un préavis de grève illimitée à France Télévisions à partir de dimanche 0h00, qui pourrait perturber la soirée électorale des régionales, à l'issue d'une nouvelle séance de négociations avec la direction sur la nouvelle convention collective des salariés du groupe.

Dans un communiqué, la CGT "appelle l'ensemble des personnels quelle que soit leur sensibilité, leur métier ou leur affectation à prendre part à ce mouvement pour défendre leur avenir, leurs métiers, leurs conditions de travail".

"Ce sont tous les programmes de France Télévisions (France-2, France-3, France-4, France-5, RFO) qui vont être affectés", a déclaré Jean-François Tealdi, porte-parole de la CGT France Télévisions et secrétaire général du SNJ-CGT France Télévisions, joint au téléphone par l'Associated Press.

Après une nouvelle séance de négociations vendredi, le syndicat a constaté "deux points bloquants" avec la direction, selon M. Tealdi: le forfait jour imposé aux journalistes et techniciens de reportage, qualifié de "remise en cause des 35 heures", et le remplacement maximal d'un départ en retraite sur quatre.

La CGT a affirmé vendredi être prête à reprendre samedi les discussions avec le Pdg de France Télévisions Patrick de Carolis, mais dit avoir essuyé un "refus de son directeur général". "Il n'y aura pas de négociations demain. Ça veut dire qu'ils choisissent le rapport de force", a déclaré M. Tealdi.

Patrick de Carolis, dont le mandat prend fin en août 2010, a affirmé vendredi sur le site Internet du "Figaro" qu'il devrait proposer dans la première quinzaine d'avril une réorganisation du groupe en entreprise unique, marquée par la mise en place d'un "dispositif de départs anticipés à la retraite fondés sur le volontariat". Il a assuré qu'"il n'y aura pas de plan social".

Sans-papiers : fin de non-recevoir du gouvernement à la proposition syndicat-patronat. (13.03)

LeMonde.fr et AFP - 12.03

Le ministère de l'immigration a opposé vendredi 12 mars une fin de non-recevoir aux organisations patronales et syndicales qui se sont réunies le 3 mars pour débloquer la situation de salariés sans papiers, et indiqué qu'il ne changerait pas sa circulaire.

Depuis la mi-octobre, environ six mille sans-papiers, dont mille cinq cents intérimaires, se sont mis en grève pour exiger des critères clairs de régularisation par le travail, avec le soutien de onze syndicats ou associations, dont la CGT, CFDT, UNSA, SUD et la FSU. Une circulaire envoyée aux préfets le 24 novembre 2009 n'a pas mis fin au conflit.

Le 3 mars, plusieurs dirigeants patronaux (Ethic, Veolia Propreté, la confédération générale du patronat des petites et moyennes entreprises [CGPME]) se sont saisis du problème et ont examiné avec les syndicats un texte commun, rendu public en début de semaine, sur les critères

permettant aux salariés sans papiers d'obtenir un titre de séjour. Le texte vise à définir des conditions objectives d'obtention d'autorisations de travail et de séjour pour ceux qui s'acquittent de leurs cotisations et de leurs impôts.

'Il s'avère qu'il y a eu des divergences peut-être trop marquées' d'une préfecture à l'autre, et 'on a donc recherché, dans le respect des textes, à dégager une approche qui pourrait peut-être permettre de meilleures prises de décision quand on étudie au cas par cas la situation des personnes', avait expliqué Jean-François Veysset, le président de la commission des mandats de la CGPME.

Lors de la réunion, les parties prenantes avaient demandé à rencontrer le ministre du travail Xavier Darcos, qui a renvoyé sur le ministre de l'immigration, qui à son tour a sondé les organisations patronales. On estime officiellement qu'il y a entre 200 000 et 400 000 travailleurs en situation irrégulière en France.

Education: nouvelle mobilisation intersyndicale, jeudi, dans l'académie de Créteil. (16.03)

AP - 14.03

Sept syndicats de l'Education appellent les enseignants des collèges et lycées de l'académie de Créteil, en région parisienne, à une nouvelle journée de grève avec une manifestation à Paris, jeudi, contre les suppressions de postes, la dégradation des conditions de travail et les réformes mises en oeuvre dans le second degré.

Le cortège partira jeudi à 14h du jardin du Luxembourg en direction du ministère de l'Education nationale.

Dans un communiqué, l'intersyndicale SNES-FSU, CGT-Education, Sud-Education, CNT-Education, SNALC-CSEN, SN-FOLC et SNES-FSU appelle à se mobiliser "contre les suppressions de postes, pour le recrutement de personnels statutaires (...) pour le retrait des réformes Chatel", ou encore "contre la dégradation des conditions de travail des personnels et des élèves: effectifs surchargés, violences et incivilités, pressions hiérarchiques visant la multiplication des réunions et des tâches diverses".

"La seule réponse du ministre reste le mépris, le refus de tout dialogue et la multiplication d'annonces provocatrices, comme celles sur le remplacement ou sur le passage" du baccalauréat professionnel "en contrôle continu", estiment les syndicats.

La FCPE (parents d'élèves) du Val-de-Marne et l'organisation lycéenne FIDL appellent à se joindre au mouvement.

Il s'agira de la troisième journée de mobilisation dans l'académie depuis le 9 février, quatrième en comptant la journée nationale de grève du 12 mars dernier dans le second degré.

La mobilisation dans l'académie de Créteil -située à l'est de Paris- a commencé en février à la suite de violences dans plusieurs établissements.

La CGT voit dans les résultats un désaveu pour Nicolas Sarkozy. (16.03)

Reuters - 15.03

La CGT estime que le premier tour des élections régionales marque un "désaveu clair" de la politique de Nicolas Sarkozy et de son gouvernement et appelle les salariés à voter nombreux au second tour le 21 mars.

Dans un communiqué, le premier syndicat français rappelle lundi qu'une journée unitaire d'action syndicale est prévue le 23 mars sur l'emploi, les salaires et les retraites.

Il estime qu'en dépit de la forte abstention, l'expression de plus de 20 millions d'électeurs qui ont donné un net avantage à la gauche au premier tour "ne peut pour autant être ignorée".

"Il se dégage un sens au vote de dimanche 14 mars. Ce vote témoigne d'un désaveu clair des politiques poursuivies", écrit-il.

La CGT voit dans les résultats "l'expression d'un fort mécontentement des salariés vis-à-vis de la politique économique et sociale défendue par le président de la République et les nombreux ministres eux-mêmes candidats."

Selon elle, le vote intervient "dans une période où les salariés sont les principales victimes d'une crise dont ils ne sont pas responsables."

Pour la centrale syndicale, le résultat du Front national, qui a obtenu plus de 11% des suffrages, "est une préoccupation" d'autant que "le jeu

politique du gouvernement sur le thème de l'identité nationale n'a fait qu'attiser le racisme et la xénophobie."

Sud appelle hôtesses et stewards d'Air France à faire grève fin mars. (17.03)

AP - 16.03

Le syndicat Sud Aérien annonce mardi avoir déposé un préavis de grève pour le personnel navigant commercial d'Air France pour les 28, 29, 30 et 31 mars prochains.

Hôtesses et stewards entendent ainsi protester contre la remise en cause des accords collectifs par la direction d'Air France. Pour Sud Aérien, c'est "essentiellement une grève pour l'emploi et les conditions de travail".

Quelque 60 manifestations et des dizaines de préavis de grève déjà annoncés pour le 23 mars. (17.03)

AP - 16.03

Une soixantaine de manifestations et des dizaines de préavis de grève dans de nombreux secteurs -dans le public comme dans le privé- étaient déjà annoncés, mardi, pour la journée de mobilisation intersyndicale du 23 mars.

Une intersyndicale CGT, CFDT, FSU, UNSA et Solidaires appelle à des manifestations interprofessionnelles dans toute la France le 23 mars pour demander une autre politique économique et sociale face à la crise, peser sur l'agenda social annoncé par le président Nicolas Sarkozy le 15 février, et pour la défense des retraites. Le syndicat FO se joint à l'appel mais cible ses revendications sur les retraites.

Selon un recensement "non exhaustif" effectué par la CGT, 60 manifestations et rassemblements étaient déjà annoncés mardi, ainsi que des appels à la mobilisation avec des préavis de grève dans le secteurs des banques, de l'industrie, de l'équipement, dans le commerce, le spectacle, à La poste, France Télécom, dans les hôpitaux, l'Education et la Recherche, les crèches, ou encore à la SNCF et à la RATP.

A Paris, un cortège partira de la place de la République, le mardi 23 mars à 14h, en direction de celle de la Nation en passant par Bastille.

Quatre syndicats appellent à la grève des régionales. (17.03)

Lepoint.fr - 16.03

L'appel à la grève lancé par la CGT pour le second tour des régionales devrait faire plus de dégâts dimanche prochain. La CGC, la CFTC et FO ont décidé de rejoindre le mouvement social visant à peser sur Patrick de Carolis et sur sa réforme de la convention collective des journalistes. D'intenses négociations sont en cours afin de lever le préavis de grève. Un nouveau round est prévu mercredi à 10 heures.

La CGC s'est toutefois démarquée en déposant deux préavis de grève différents : l'un lui permet de faire grève le dimanche électoral, l'autre lui permet de faire grève, à partir du lundi, à tout moment durant 59 minutes. Grâce à cette astuce, la CGC peut ainsi choisir de perturber une émission précise (Télématin ou le 19/20 de France 3) sans perdre une journée de salaire. La direction de France Télévisions envisage d'attaquer en référé ce procédé...

La CFDT et le SNJ snobent la grève

Dimanche dernier, la CGT était parvenue, à elle seule, à mobiliser 21 % des salariés de France 3 . À l'occasion du premier tour des régionales, 12 décrochages régionaux sur 20 avaient été annulés. La CFDT et le SNJ sont, pour l'instant, opposés à cette grève. La CFDT est plus forte à France 2, tandis que la CGT campe sur son fief de France 3.

"Le service sera, certes, dégradé si les préavis sont maintenus, mais nous n'imaginons pas que la soirée électorale puisse être annulée", confie-t-on au sein de la direction de France Télévisions. À ce jour, Patrick de Carolis ne souhaite plier sur aucun point essentiel de la nouvelle convention collective, soumise à l'approbation des syndicats.

Air France: appel à la grève de la CGT pour mardi prochain. (18.03)

AP - 17.03

La CGT appelle les personnels d'Air France à la grève mardi prochain, dans le cadre de la journée nationale interprofessionnelle de mobilisation pour une autre politique économique et sociale face à la crise, et la défense des retraites.

Dans un communiqué diffusé jeudi, la CGT Air France dénonce notamment des acquis sociaux "piétinés", des salaires qui "stagnent" et une durée de travail "qui s'allonge inexorablement". "Malgré nos demandes réitérées, la pénibilité au travail n'est toujours pas reconnue par des départs en retraite anticipés", dénonce le syndicat.

La CGT appelle donc l'ensemble des salariés d'Air France à une grève le 23 mars et "à participer aux manifestations organisées partout en France pour des salaires décents, des emplois durables et des retraites de qualité".

Journée de mobilisation à l'appel de la CGT chez Carrefour vendredi. (18.03)

AP - 17.03

La fédération CGT du commerce appelle à une journée de mobilisation et de grève vendredi dans les magasins Carrefour de toute la France contre les suppressions de postes, pour la défense de l'emploi, des salaires et contre la "financiarisation".

Des débrayages pourraient avoir lieu localement, selon la CGT, avec notamment des appels à cesser le travail "durant au moins deux heures".

Ce mouvement, à l'appel de la seule CGT, aura lieu alors que le groupe a annoncé le 23 février un projet de suppression de 21 magasins et près de 1.700 postes en Belgique. "Mettre l'accent sur l'emploi avec ce qui se passe en Belgique et les suppressions de postes en France est notre premier objectif", a déclaré jeudi à l'Associated Press Claude Montoya, déléguée nationale CGT chez Carrefour.

L'organisation syndicale dénonce d'ailleurs la suppression de "5.000 postes rien qu'en France en une année", les "faibles augmentations de salaires" et la "détérioration des conditions de travail".

Le syndicat appelle à ce mouvement alors que les négociations annuelles obligatoires (NAO) sur les salaires sont en cours dans le groupe.

Nouvelle grève des médecins généralistes le 8 avril. (19.03)

AP - 18.03

Quatre syndicats de médecins généralistes -dont MG-France, majoritaire- appellent à une nouvelle journée de grève avec fermeture des cabinets le 8 avril, pour exiger une revalorisation des honoraires, alors qu'un bras de fer juridique oppose certains syndicats et l'Assurance-maladie au sujet des tarifs à appliquer lors des consultations.

Dans un communiqué diffusé jeudi, MG-France, le SNJMG, Union collégiale et Union généraliste, appellent également à "la grève de la télétransmission", des feuilles de Sécurité sociale le 29 mars, "afin de bloquer le projet de taxation des feuilles de soins".

Les quatre syndicats exigent l'"arrêt des mesures vexatoires de l'Assurance-maladie", l'application "immédiate de la nomenclature des spécialistes" et une "rémunération forfaitaire des missions confiées à la médecine générale".

Depuis plusieurs mois, l'Union nationale des caisses d'assurance-maladie (UNCAM) et MG-France bataillent devant les tribunaux au sujet de l'application du tarif "spécialiste", à 23 euros pour les consultations des médecins généralistes, s'appuyant pour cela sur la reconnaissance de leur profession comme "spécialité", obtenue en 2004.

Ultime épisode, "le 8 avril la Cour de cassation rendra son arrêt sur la cotation CS (spécialiste, NDLR) par les généralistes", rappelle le communiqué intersyndical, un "arrêt très attendu par tous les professionnels".

Les syndicats préviennent que "sans prise en compte", de leurs revendications, "indispensables au maintien d'une médecine de proximité sur l'ensemble du territoire, le mouvement sera amplifié dans les semaines à venir".

Ce nouvel appel à la grève, après la journée de mobilisation du 11 mars, intervient alors que jeudi, Nicolas Sarkozy a déjeuné à l'Élysée avec douze médecins libéraux, dont le président du Conseil de l'Ordre, le Dr Michel Legmann.

Selon un communiqué de l'Élysée, le chef de l'État "a fait part de son souhait que le gouvernement soit à l'écoute des préoccupations des médecins libéraux", et a indiqué qu'il recevrait "prochainement les dirigeants des syndicats représentatifs des médecins libéraux". M. Sarkozy

a confié début février au Dr Legmann une mission sur l'attractivité de la médecine libérale, qui doit rendre ses conclusions et ses propositions fin mars.

Chérèque: le gouvernement doit "entendre le message" du désaveu de sa politique. (23.03)

AP - 22.03

Le secrétaire général de la CFDT François Chérèque estime que le gouvernement doit "entendre" le message de "désaveu" de sa politique exprimé par les électeurs lors du second tour des régionales, alors qu'une journée de grèves et de manifestations est prévue mardi à l'appel de plusieurs syndicats.

Outre "le cri assourdissant de l'abstention", s'exprime "clairement", dans le résultats du second tour régionales de dimanche, "un désaveu des politiques menées par le gouvernement", juge le dirigeant syndical dans un entretien publié mardi dans "La Tribune".

"Ce message s'adresse à lui. Il doit l'entendre, sinon il y a un problème de démocratie", ajoute-t-il, en rappelant que c'est "le sens de la mobilisation" de mardi. "Comment ne pas entendre le sentiment d'injustice dans notre société?", revendique François Chérèque, jugeant qu'il y a "des alertes sociales" comme la progression du chômage et la destruction des emplois, "qui ne peuvent pas laisser indifférents le gouvernement et le patronat".

"Nous mesurerons l'ampleur de la mobilisation" et surtout "nous verrons au sommet social d'avril si le gouvernement bouge sur les mesures anticrise", promet-il.

A propos de la réforme des retraites, François Chérèque voit "six inégalités à réduire", "celle des carrières longues", celle "des métiers dont la conséquence est une espérance de vie plus courte", celle "entre hommes et femmes", celle "dont sont victimes les 'polypensionnés'", celle des "salariés ayant eu des carrières sans progression", et enfin la situation "des précaires".

Des services judiciaires en grève à partir de mercredi. (23.03)

Reuters - 22.03

Les syndicats CFDT, CGT et USAJ/UNSA des services judiciaires des cours d'appel de Paris et Versailles ont déposé un préavis de grève reconductible à partir de mercredi, annonce le Syndicat de la magistrature dans un communiqué.

Les organisations syndicales disent s'inscrire "dans la continuité" de la mobilisation interprofessionnelle de mardi pour l'emploi, les salaires et les retraites.

Elles dénoncent notamment, pour leur secteur, la détérioration des conditions de travail "liée au manque crucial d'effectifs" et l'augmentation de la charge de travail.

Les syndicats demandent la création d'une "Allocation spécifique crise" pour les chômeurs en fin de droits. (23.03)

AP - 22.03

Les syndicats ont proposé la création d'une "Allocation spécifique crise" pour les chômeurs en fin de droits, lors d'une nouvelle rencontre entre les partenaires sociaux et le cabinet du secrétaire d'Etat à l'Emploi Laurent Wauquiez, lundi sur ce dossier.

"Le cabinet de Laurent Wauquiez propose des formations et des contrats aidés. Mais nous pensons qu'il faut aussi parler revenu et nous avons demandé la création d'une 'Allocation spécifique crise'", a déclaré lundi à l'Associated Press Laurent Berger, secrétaire national chargé des questions d'assurance-chômage à la CFDT.

Il a précisé que cette demande était également faite par FO et soutenue par les autres organisations syndicales.

"Nos interlocuteurs (le cabinet, NDLR) n'avaient pas de mandat sur cette question et nous ont dit qu'ils nous recontacteraient d'ici la fin de la semaine. Cette réunion, c'est un peu un coup pour rien", a-t-il ajouté.

Une première réunion plénière avait eu lieu le 5 mars, suivie depuis de "rencontres bilatérales", organisation par organisation avec le cabinet

de M. Wauquiez.

La réunion du 5 mars avait permis au gouvernement et aux partenaires sociaux de s'accorder sur un "chiffage" de 360.000 personnes -sur un million de "fin de droits" en 2010 selon des projections de Pôle emploi- qui n'auront pas accès aux minima sociaux, ne remplissant pas les critères nécessaires.

Le 25 février dernier, Laurent Wauquiez avait rappelé que l'Etat et l'assurance-chômage allaient "cofinancer" des mesures en faveur des chômeurs en fin de droits, reprenant les annonces de Nicolas Sarkozy lors du sommet social du 15 février.

Le secrétaire d'Etat à l'Emploi avait alors parlé d'un budget de "plusieurs centaines de millions d'euros" et de mesures "opérationnelles avant la fin du mois de mars".

La CGT rêve d'un "3e tour social", mardi. (23.03)

AP - 22.03

Au lendemain de la défaite de la majorité gouvernementale aux élections régionales, la CGT appelle les "salariés", "retraités" et "chômeurs", à participer aux 160 manifestations intersyndicales annoncées à travers toute la France, mardi, contre la politique du gouvernement et pour peser sur la réforme des retraites prévue pour la fin de l'été prochain.

"A tendances nationales, il faut des conclusions nationales: c'est bien d'autres orientations dans les domaines économiques et sociaux qui doivent être à l'ordre du jour le plus rapidement possible dans la conduite des entreprises comme dans celle du pays", déclare la confédération de Bernard Thibault, dans un communiqué diffusé lundi, au lendemain du second tour des régionales.

"Le Président de la République est le premier interpellé par ces votes qui manifestent le très fort mécontentement des salariés, tant du privé que du public, vis-à-vis des politiques en vigueur", estime la CGT.

"Or", poursuit le communiqué, "les premières déclarations des représentants du gouvernement, tout en reconnaissant une défaite électorale, laissent entendre qu'ils feront preuve 'de ténacité et de persévérance, gardant le cap', notamment pour la réforme des retraites!".

La première confédération syndicale de France "met en garde contre une attitude gouvernementale qui ne manquerait pas d'alourdir encore davantage le climat social dans le pays".

La CGT "réitère son appel aux salariés, aux retraités, aux chômeurs à participer très largement à la journée de mobilisations unitaire du 23 mars sur l'emploi, les salaires et les retraites par des arrêts de travail et en assurant le succès des 160 manifestations et rassemblements organisés dans les différents départements".

Les syndicats déplorent l'absence de changement de cap de Nicolas Sarkozy. (25.03)

AP - 24.03

Les syndicats déploraient, mercredi, l'absence de changement de cap de Nicolas Sarkozy, malgré la défaite de l'UMP aux élections régionales et la journée de mobilisation interprofessionnelle de mardi. FO s'inquiète même d'un éventuel "durcissement" des positions du gouvernement concernant la politique sociale.

Les syndicats se réunissent le 30 mars pour décider des suites à la journée de mobilisation interprofessionnelle de mardi, au cours de laquelle 380.000 personnes selon la police, 800.000 selon la CGT, ont manifesté dans toute la France.

Première à réagir après l'intervention du chef de l'Etat à l'issue du Conseil des ministres, mercredi, la CFDT a estimé dans un communiqué que Nicolas Sarkozy "semble ne pas avoir entendu le message d'inquiétude et d'angoisse sociale exprimé par les Français au deuxième tour des élections régionales et dans les mobilisations", de mardi.

"En déclarant qu'il ne changerait pas de cap et que toutes les mesures nécessaires ont déjà été prises face à la crise, le président ignore les difficultés qui touchent les salariés", poursuit l'organisation syndicale.

La CFDT "réaffirme la nécessité de poursuivre et d'amplifier les mesures sociales prises en 2009 pour faire face à une situation exceptionnelle". Elle juge notamment "urgent de renforcer ces dispositifs et d'en créer de nouveaux, notamment en direction des chômeurs en fin de droits: contrats aidés, formations, RSA pour les jeunes et allocation spécifique de crise".

"Sur les retraites, en terme de calendrier, il n'a pas innové. Maintenant on verra comment ça va se faire", a déclaré mercredi à l'Associated Press le secrétaire général de FO Jean-Claude Maily.

Sur le reste, "il y a le discours 'je ne change pas de cap'. Est-ce que ce discours ne va pas s'accompagner d'un durcissement des positions du gouvernement sur la politique sociale?", a-t-il ajouté.

Catherine Lebrun, secrétaire nationale de l'Union syndicale Solidaires, juge elle que "cette intervention est consternante".

"Nicolas Sarkozy n'entend ni le message des urnes ni le message des mobilisations. Il persiste dans ses choix politiques et économiques, le tout doublé d'un discours sécuritaire sur les jeunes et les familles", a-t-elle ajouté.

"Sur les retraites, il maintient son calendrier et parle de concertations ce qui veut bien dire qu'il n'y aura pas de négociations", a-t-elle poursuivi.

"Et puis silence radio sur le bouclier fiscal que tout le monde dénonce comme une ineptie surtout en période de crise. Quant aux problèmes des chômeurs, dire que tout a été fait alors que tout le monde souligne l'urgence de la situation des fins de droits est tout simplement absurde", selon elle.

"Il joue la politique de ne rien voir et de ne rien entendre", a estimé pour sa part la secrétaire générale de la Fédération syndicale unitaire (FSU) Bernadette Groison.

"Je ne suis pas sûre qu'il ait compris le malaise social qui s'est exprimé dans les urnes -et qui marquait tout de même un rejet de la politique actuelle- et la journée de mardi qui a quand même été une journée de mobilisation importante, en particulier dans la Fonction publique", a-t-elle déclaré à l'Associated Press.

Pour elle, Nicolas Sarkozy "prend le risque qu'il y ait d'autres conflits. Il faudra continuer à manifester et à se faire entendre s'il ne veut pas comprendre".

Commentaire.

Sarkozy est bien leur président ! Son message est net, clair et précis. Rien de plus normal de la part du président des banquiers, rien à en attendre de bon, non ?

Je ne sais pas si ces bureaucrates syndicaux ont vraiment compris ce qu'a signifié l'élection comme président d'un avocat d'affaires, du premier flic de France, à moins qu'ils feignent de ne pas avoir compris que l'aspect bonapartiste de la Ve République en était sorti renforcé, aspect bonapartiste qui est la négation de la reconnaissance de la lutte des classes, car dorénavant l'Etat doit servir exclusivement les intérêts des capitalistes et en priorité ceux de l'aristocratie financière.

La balade au Fouquets au lendemain de son élection fut bien davantage que le témoignage de sa gratitude envers ses mentors, elle indiquait quelle orientation il allait donner à sa politique : tout pour ses amis banquiers et industriels, rien pour le prolétariat !

Rien de mieux que son discours pour identifier son ennemi, on devrait s'en réjouir. Les bureaucrates pourris des syndicats sont des hypocrites qui passent leur temps à tenter de berner leurs militants, rien d'autre à ajouter.

Conseil d'orientation des retraites : le ton monte entre les syndicats et le Medef. (26.03)

Le Monde - 25.03

C'est un mini-incident, mais il révèle les tensions qui se font jour sur les retraites à trois semaines du top-départ officiel de la concertation sur la grande réforme de 2010. Mercredi 24 mars, le jour même où Nicolas Sarkozy réitérait son engagement de ne pas passer "en force" et de laisser du temps à la discussion entre les partenaires sociaux (mais pas plus de six mois), le Conseil d'orientation des retraites (COR) a été le théâtre de vifs échanges entre le patronat et les syndicats sur la question, sensible entre toutes, des durées d'assurance et des âges de la retraite.

A la demande de certains de ses membres, le COR a décidé de chiffrer l'impact financier de neuf paramètres. Y figurent notamment le relèvement progressif de la durée de cotisation à 45 ans (contre 40,5 ans actuellement) et la hausse des deux bornes d'âge de la retraite : de 60 ans à 65 ans pour l'âge légal d'ouverture des droits et de 65 à 70 ans pour l'âge à compter duquel une personne peut liquider sa pension sans décote même si elle n'a pas une durée de cotisation suffisante.

Bien que le président du COR, Raphaël Hadas-Label, ait pris la précaution d'indiquer que ces différentes variantes avaient "une vocation purement illustrative" et ne constituaient pas "des propositions de réforme", les esprits se sont rapidement échauffés.

Risque de blocage

Tenant pour acquis que les demandes relatives au recul à 65 ans de l'âge légal de la retraite et à 70 ans de l'âge de liquidation sans pénalité financière émanaient du Medef, la CFDT et la CGT sont montées au créneau. "Ce ne sont pas des hypothèses sérieuses. Le Medef instrumentalise à des fins politiques un Conseil qui est un lieu d'études sérieux, pas une arène d'affrontements", a fait valoir Jean-Louis Malys (CFDT). "Le Medef fait de la provocation et de la surenchère. Mais si ses hypothèses figurent dans le rapport du COR, ce dernier n'aura pas notre aval", a renchéri Jean-Christophe Le Duigou (CGT).

"Demander aux jeunes générations, qui arrivent plus tard sur le marché du travail et qui ont des carrières plus chaotiques, de cotiser quatre ans de plus pour leur retraite et de cesser leur activité professionnelle cinq ans plus tard, ce serait le meilleur moyen de les décourager et de condamner le système par répartition qui repose sur la solidarité intergénérationnelle", a ajouté M. Le Duigou.

Confronté à un risque de blocage inédit dans la vie d'un Conseil censé poser "un diagnostic partagé" sur la situation des régimes de retraite, le secrétariat général du COR a précisé mercredi soir sur son site Internet que "le choix des variantes donnant lieu à simulation n'a pas fait l'objet de consensus" et que certaines d'entre elles avaient même recueilli "une ferme opposition de la part de certains membres". Il a renvoyé au 14 avril le débat politique sur ces propositions et précisé que d'autres éléments, relatifs aux ressources du système de retraite et à l'évolution du niveau des pensions, seraient étudiés dans le dossier du Conseil.

Le Medef, favorable au recul de l'âge légal, indiquait de son côté mercredi soir que les demandes "les plus dures" adressées au COR, combinant l'allongement de la durée de cotisation à 45 ans et le recul des âges de la retraite, n'émanaient pas de lui. S'il dit vrai, on ne peut exclure que l'initiative en revienne au gouvernement par l'intermédiaire des hauts fonctionnaires membres du Conseil. Une chose est sûre : la réunion du 14 avril, au cours de laquelle doivent être précisés les besoins de financement des régimes, s'annonce sportive.

SNCF: préavis de grève reconductible CGT et CFDT à compter du 6 avril au soir. (31.03)

AP - 30.03

Les fédérations CGT et CFDT des cheminots ont déposé des préavis de grève reconductible à la SNCF à partir du 6 avril au soir, a-t-on appris mardi auprès des deux syndicats. Les deux organisations exigent des négociations sur les restructurations, l'emploi, les salaires et les conditions de travail.

"Gouvernement et direction de la SNCF doivent urgemment ouvrir de véritables négociations à tous les niveaux de l'entreprise sur la situation du Fret SNCF, les réorganisations et restructurations, l'emploi, les salaires et les conditions de travail", déclare la CGT dans un communiqué diffusé mardi.

La CGT explique avoir déposé, comme la CFDT, une demande de concertation immédiate à laquelle la direction de la SNCF n'a pas répondu. "En refusant de répondre aux revendications posées dans le cadre de la concertation obligatoire, la direction de la SNCF a clairement fait le choix de l'affrontement", estime la CGT.

"Face à cette attitude irresponsable, la fédération CGT des cheminots a proposé des suites revendicatives à la CFDT et l'UNSA pour appeler les cheminots à cesser le travail dans la semaine du 6 avril 2010", ajoute l'organisation syndicale.

"Aux côtés de la CGT, nous avons déposé des préavis de grève reconductible pour les contrôleurs et les agents de conduite à compter du 6 avril au soir", a confirmé le secrétaire général de la CFDT Cheminots-FGAAC, Arnaud Morvan, mardi à l'Associated Press. L'UNSA n'a, en revanche, pas suivi.

Par ailleurs, plusieurs milliers de cheminots retraités (2.300 selon la police) ont manifesté, mardi à Paris, à l'appel de la CGT pour la revalorisation des pensions.

[Haut de page ↗](#) [Haut de page ↗](#)



Infos syndicales

- Les syndicats d'Airbus bloquent la production. (27.04)
- Les policiers municipaux appellent à une grève des PV. (27.04)
- Accord majoritaire sur les salaires chez France Telecom. (27.04)
- L'intersyndicale CFDT, CGT, FSU, Solidaires, UNSA appelle à un "grand 1er mai". (27.04)
- La CFDT étudiera la durée de cotisation sur les retraites. (26.04)
- Retraites : "impossible" de "trouver un consensus", selon Force ouvrière. (24.04)
- Retraites des fonctionnaires : les syndicats s'opposent à une réforme du mode de calcul. (23.04)
- Retraites : la CGT pour un alignement du privé sur le public. (23.04)
- Retraites: nouvelle réunion intersyndicale le 26 avril. (20.04)
- Retraites : la CFDT débattrà en congrès de la hausse de la durée de cotisations. (19.04)
- Le second round de concertation sur les retraites va s'ouvrir. (19.04)
- Appel à manifester le 1er mai pour l'emploi et les retraites. (17.04)
- Retraites: le gouvernement consulte les syndicats de fonctionnaires à partir du 22 avril. (17.04)
- Le rapport du COR a été "unaniment adopté", "par consensus" précise le Duigou (CGT). (17.04)
- Le mot de trop de Thibault qui révèle ses intentions. (16.04)
- Chômeurs en fin de droit: accord entre syndicats et gouvernement. (16.04)
- Retraites: "pas négociable" pour FO de toucher aux 60 ans ou à la durée de cotisation. (12.04)
- Carolis gagne au TGI contre les syndicats. (04.04)
- La CFDT se retire de la grève du 6 avril à la SNCF. (03.04)
- SNCF: préavis de grève reconductible SUD-Rail à compter du 6 avril au soir. (01.04)

SNCF: préavis de grève reconductible SUD-Rail à compter du 6 avril au soir. (01.04)

AP - 31.03

Après la CGT et la CFDT, la Fédération SUD-Rail a annoncé mercredi soir qu'elle avait déposé à son tour un préavis de grève reconductible à la SNCF à partir du 6 avril au soir.

"Ce préavis national couvre l'ensemble des personnels de la SCNF", précise le syndicat dans un communiqué.

Mardi, Les fédérations CGT et CFDT avaient déposé des préavis de grève similaires, exigeant des négociations sur les restructurations, l'emploi, les salaires et les conditions de travail.

La CFDT se retire de la grève du 6 avril à la SNCF. (03.04)

Reuters - 02.04

La CFDT-FGACC a levé son préavis de grève à la SNCF mais la CGT et Sud Rail maintiennent pour le moment leur appel à un mouvement reconductible à partir du 6 avril au soir.

Le retrait de la CFDT du mouvement n'a pas été apprécié par les autres organisations, Sud rail lui reprochant "d'accompagner des projets destructeurs" et la CGT de se prêter à des "petits arrangements."

Dans un communiqué, la CFDT-FGACC explique avoir obtenu vendredi des avancées, à l'issue d'une longue séance de négociations, sur les deux dossiers qu'elle mettait en avant, celui des contrôleurs et celui des agents de conduite.

Pour les contrôleurs, un "accord cadre sur la sécurisation et la valorisation des parcours professionnels" doit être signé, précise-t-elle.

Le syndicat dit avoir également obtenu pour les agents de conduite des mesures concernant le travail de nuit ou encore les fonctions exercées à l'étranger.

"Les mesures annoncées par la direction ne sont que la reprise de mesures déjà annoncées ou projetées, et ne sont au total qu'un saupoudrage qui ne répond en rien aux questions fondamentales liées à la casse systématique de l'activité fret de la SNCF", déplore Sud rail dans un communiqué.

La CGT, premier syndicat de cheminots, dénonce de son côté des "grandes manoeuvres" visant à "affaiblir le mouvement" lancé contre les restructurations au sein de l'entreprise.

Si la grève est maintenue, il s'agirait du troisième mouvement social au sein de l'entreprise depuis janvier.

Carolis gagne au TGI contre les syndicats. (04.04)

Lepoint.fr - 30.03

Patrick de Carolis a remporté une manche décisive face aux syndicats (CFDT, SNJ, CGT, CGC, FO, CFTC). Selon une source judiciaire, le TGI a confirmé que France Télévisions et les syndicats avaient jusqu'au 7 juin - et pas un jour de plus - pour adopter la nouvelle convention collective de l'audiovisuel public. La décision vaut aussi pour l'INA et Radio France. Les syndicats voulaient obtenir des délais supplémentaires, ce qui menaçait grandement la fin du mandat de Patrick de Carolis.

Par cette décision, les syndicats de l'audiovisuel public se trouvent désormais dos au mur. Si aucun accord n'est trouvé d'ici au 7 juin, c'est le Code du travail qui s'appliquera. Si tel était le cas, cela signifierait que toute une série d'avantages obtenus par les salariés de l'audiovisuel public depuis près de 30 ans s'effondreraient... Voilà qui devrait pousser les syndicats à se mettre à la table des négociations sans plus tarder.

Les syndicats ne peuvent plus jouer la montre

Carolis est donc désormais assuré d'achever son quinquennat sur la réforme en profondeur des modes de travail au sein de France Télévisions. Cette victoire judiciaire le conforte dans son fauteuil de président. Dès lors, l'Élysée n'a plus aucune raison de faire sauter l'actuelle direction de France Télévisions avant le terme du mandat de Carolis, en août prochain.

Les syndicats avaient soulevé des arguments techniques visant à contraindre France Télévisions à respecter des délais de survivance des textes dénoncés de 3 ans et de 18 mois. Le juge Maurice Richard et ses assesseurs, Monique Maumus et Anne Lacquemant, ont écarté les arguments, mais ont considéré qu'il était "inéquitable" de faire payer les frais de justice aux organisations syndicales.

Retraites: "pas négociable" pour FO de toucher aux 60 ans ou à la durée de cotisation. (12.04)

AP - 12.04

Le gouvernement présentera un "premier document d'orientation autour de la mi-mai", suivi d'un "projet plus détaillé" à la mi-juin, pour une présentation d'un projet de loi de réforme des retraites en conseil des ministres "dans la première quinzaine de juillet", a déclaré lundi à l'Associated Press le secrétaire général de FO Jean-Claude Mailly après une heure d'entretien avec le ministre du Travail Eric Woerth. Lire la suite l'article

"Si le gouvernement (...) veut effectivement repousser le droit au départ à 60 ans, ou allonger la durée (de cotisation NDLR), le début des discussions, ça va être le début de la confrontation", a-t-il averti sur France-2, avant d'être reçu par le ministre du Travail dans le cadre de la concertation sur la réforme des retraites.

"Ce n'est pas négociable", il n'est "pas question de devoir accepter d'une manière ou d'une autre de devoir travailler plus longtemps", même "parce que l'espérance de vie augmente", a martelé Jean-Claude Mailly. "Prenons le temps de discuter sur les questions financières, on a

plein de propositions en la matière".

"L'augmentation des cotisations est une des pistes", a-t-il poursuivi, proposant également de "travailler sur la question fiscale", en supprimant par exemple "certaines exonérations qui ont été faites ces dernières années, comme celle sur les plus-values de filiales", représentant "20 milliards (d'euros) en trois ans", selon lui.

Interrogé sur la proposition de l'Elysée d'un nouveau prélèvement pour financer les retraites, M. Mailly s'est montré très prudent. "C'est très très flou, donc je ne me prononce pas là-dessus", a-t-il affirmé, soupçonnant un "coup" de communication.

Jean-Claude Mailly a par ailleurs proposé à nouveau aux autres syndicats l'idée d'une journée de grève unitaire interprofessionnelle pour "donner le sentiment qu'on bloque le pays pendant 24 heures", "en juin ou en septembre".

Chômeurs en fin de droit: accord entre syndicats et gouvernement. (16.04)

AP - 15.04

Un accord a été conclu jeudi soir entre le secrétaire d'Etat à l'Emploi Laurent Wauquiez et les partenaires sociaux pour "proposer des réponses" aux chômeurs en fin de droit qui se retrouvent "sans solutions". Il prévoit notamment une aide exceptionnelle, un "filet de sécurité" pour les personnes qui ne pourront bénéficier d'une formation ou d'un contrat aidé. D'un montant de 460 euros, elle sera versée pour "une durée maximum de six mois".

"Cet accord va permettre de proposer, à toutes les personnes aujourd'hui sans solutions à l'issue de leurs droits une formation avec une rémunération à la clef ou une activité dans le cadre d'un contrat aidé marchand ou non marchand", a annoncé l'Elysée après la réunion de Laurent Wauquiez avec les syndicats à Bercy.

"Lorsque cela ne sera pas possible, un filet de sécurité sera mis en place de manière exceptionnelle", ajoute le communiqué de la présidence. "Cette Aide Exceptionnelle pour l'Emploi sera du même montant que l'allocation spécifique de solidarité (460 euros) pour une durée maximum de six mois" et "ne sera versée que lorsque d'autres solutions n'auront pu être proposées par Pôle Emploi", selon l'Elysée.

Laurent Wauquiez a précisé sur TF1 que le montant "mis sur la table" s'élevait à "plus de 700 millions d'euros". Le secrétaire d'Etat à l'Emploi a souligné que ce plan était "fait pour aider les gens qui sont victimes de la crise mais qui veulent s'en sortir et qui cherchent un emploi".

"C'est une première en France, on avait jusque-là jamais adopté un tel plan pour les demandeurs d'emploi en fin de droits", s'est félicité Laurent Wauquiez lors du journal de 20h.

"Nous sommes très satisfaits car nous avons des solutions pour tous les chômeurs en fin de droits", s'est également réjoui le secrétaire fédéral chargé des questions d'assurance-chômage pour la CFDT Laurent Berger. "C'est la première fois qu'on a un accord sur les fins de droit avec l'Etat qui admet qu'il a sa responsabilité lorsque les droits des chômeurs arrivent à échéance", a-t-il déclaré à l'Associated Press.

Lors d'un déplacement dans la matinée à Gonesse, dans le Val-d'Oise, Nicolas Sarkozy avait souhaité que les partenaires sociaux se mettent "d'accord sur le principe d'une allocation qui sera accordée pendant plusieurs mois à nos compatriotes en fin de droits, comme un filet de sécurité, pour qu'ils aient une allocation qui pourrait être à peu près du montant de l'ASS, de façon à ce qu'ils ne restent pas sans rien".

"En échange de cette allocation, les 'fins de droits' ne pourront pas refuser un contrat aidé, marchand ou non marchand, ou une formation rémunérée que vous leur proposeriez", avait-il expliqué à des agents locaux de Pôle Emploi qu'il a rencontrés.

De source syndicale, on précisait que quatre syndicats (CFDT, FO, CFTC et CGC) ont conclu l'accord. Seule la CGT a donné un avis défavorable à cet accord qui sera également ratifié par les trois organisations patronales (MEDEF, CGPME et UPA), précisait-on de même source.

Le dispositif doit entrer en vigueur fin mai et un comité de suivi réunissant les participants aux négociations sera mis en place pour évaluer l'impact des mesures, de source syndicale. L'Aide exceptionnelle pour l'emploi devrait concerner entre 70.000 et 110.000 personnes sur les quelque 360.000 chômeurs en fin de droit qui vont se retrouver sans solutions cette année, toujours de source syndicale. L'accord prévoit des contrats aidés et des formations d'une durée de six à neuf mois.

Le financement des mesures sera assuré par l'Etat, l'Unedic, Pôle Emploi pour 340.000 personnes et l'accord demande également aux régions d'assurer le financement pour 20.000 des personnes concernées, selon une source syndicale. L'Elysée précisait de son côté que les mesures bénéficieront "à 340.000 personnes".

Selon des projections réalisées par Pôle emploi, environ un million de chômeurs se retrouveront en fin de droits en 2010, soit une hausse "d'environ 18%" par rapport à 2009. Sur ce million, quelque 400.000 devraient se retrouver sans revenu, tous ne remplissant pas les conditions d'accès aux minima sociaux, un chiffre affiné à 360.000 personnes par le gouvernement et les partenaires sociaux lors de leurs négociations.

Le mot de trop de Thibault qui révèle ses intentions. (16.04)

Reuters - 15.04

"Si le gouvernement persiste à vouloir maintenir des discussions telles que le Medef souhaite les avoir, à savoir jouer uniquement sur les curseurs âge de départ et durée de cotisations nécessaire pour avoir ses droits à la retraite, le conflit m'apparaît inévitable", a déclaré B. Thibault. (Reuters 15.04)

Un mot est de trop dans cette déclaration ou plutôt un mot révèle les véritables intentions de Thibault, un seul, lequel ? Uniquement.

En ajoutant ce mot, Thibault indique au gouvernement et au patronat qu'il n'est finalement pas contre repousser l'âge de départ à la retraite et augmenter la durée de cotisation, uniquement signifie : à condition que de leur côté les patrons fassent un effort, après tous les milliards qu'ils ont engrangés depuis que Sarkozy est président, ce ne serait qu'un juste retour des choses qui ne leur coûterait pas grand chose au regard des nouveaux sacrifices exigés des travailleurs qu'ils exploitent, ce ne serait en quelque sorte qu'une concession mineure avant de rafler la mise.

On croirait une partition à quatre mains écrite d'avance par Sarkozy et Thibault.

Si Sarkozy demande aux capitalistes de mettre la main à la poche, ce qu'il semble avoir envisagé, la position de Thibault évoluera dans le sens de "l'équité" revendiquée par le gouvernement et le tour sera joué, tout le reste n'aura été qu'une sinistre mascarade, principalement à destination des militants de la CGT.

Ce n'est qu'une hypothèse, disons que ça pue l'embrouille à plein nez dans cette direction, vous ne trouvez pas ?

Les syndicats participent au COR, voilà qu'ils participent à un simulacre de négociations, alors qu'il n'y a rien à négocier, sauf des miettes pour certaines couches du prolétariat afin de le diviser et soulager la pression qui est mise par la base sur les dirigeants syndicaux. Au même moment le gouvernement est ultra minoritaire dans le pays et il n'a que la légitimité que les banquiers lui accordent.

Dans un premier temps, légitimer la méthode définie par le gouvernement et accepter par les dirigeants syndicaux ainsi que le régime en place par la même occasion, ensuite, adienne que pourra, voilà l'urgence pour Thibault... et Sarkozy !

Pour être plus précis, le quotidien patronal La Tribune indiquait que « l'exécutif va s'employer à obtenir de Bernard Thibault non pas un impossible soutien, mais une bienveillante neutralité (...). Pour l'instant, la CGT avance ses revendications, notamment le maintien de l'âge de départ à 60 ans. Mais sans pousser à la mobilisation à outrance », stratégie approuvée par Les Echos, car « si elle n'empêche pas les mouvements de rue, au moins permet-elle de les encadrer, voire de les arrêter ».

Les syndicats n'ayant prévu aucune action dans un proche avenir pour défendre notre droit à la retraite, le patronat est rassuré... provisoirement.

Le rapport du COR a été "unaniment adopté", "par consensus" précise le Duigou (CGT). (17.04)

Lepost - 16.04

En présentant le rapport à la presse mercredi, le président du COR Raphaël Hadas-Lebel a déclaré que le rapport avait été "unaniment adopté" par les membres du conseil. Il n'y a cependant pas de vote final au sein du conseil.

Le COR est un organisme de statut public créé en 2000 sous le gouvernement Jospin. Comme l'indique son nom, il a pour but d'orienter la réflexion du gouvernement sur la réforme du système de retraites.

Il comporte 39 membres. Dont 16 représentants de tous les grands syndicats de salariés (CGT, FO, CFDT...) du patronat et des associations familiales désignés par leur organisation, huit parlementaires (quatre de droite et quatre de gauche) désignés selon des accords entre les

groupes politiques, six représentants de l'Etat ainsi que six experts directement nommés par le Premier ministre.

Son président est également nommé directement par le Premier ministre.

Joint par Le Post, Jean-Christophe le Duigou, représentant de la CGT au sein du COR, a une version différente des détracteurs du rapport. Il affirme que ce dernier a été approuvé "par consensus" malgré des "confrontations très fermes" .

Pour lui, "les chiffres du COR ne sont pas contestables même s'ils sont aléatoires" parlent de "chiffres sérieux". Le problème est plutôt "l'interprétation" qu'on en fait. (Lepost 16.04)

Analyse.

Cela rappelle la composition du Conseil d'administration de l'OIT (Organisation Internationale du Travail) auquel les syndicats participent en étant minoritaires.

Le COR est un organisme de collaboration de classes qui a pour fonction de lier les syndicats aux mesures prises par le gouvernement contre le droit à la retraite, afin de les imposer au prolétariat.

Non monsieur le bureaucrate syndical, les chiffres du COR ne sont pas "sérieux". Ils sont sérieux si on accepte les critères qu'il a retenus et qu'on se place au côté du gouvernement, ils ne sont pas sérieux si l'on se place sur le terrain des intérêts distincts de la classe ouvrière qui prennent en compte d'autres facteurs que ceux avancés par les représentants des capitalistes.

L'intersyndicale (moins FO) voit dans la "réforme" des retraites "un choix de société", à ceci près que son argumentation se situe uniquement dans la perspective de la survie du capitalisme, comme s'il n'existait aucune autre alternative à ce système économique à l'agonie.

Oui la question des retraites pose "un choix de société" entre accepter une régression sans fin de nos droits sociaux ou en finir une fois pour toute avec le capitalisme basé sur l'appropriation des richesses produites par une infime minorité d'exploiteurs qui détiennent les moyens de production. Capitalisme ou socialisme, telle est la seule alternative économique et politique.

Retraites: le gouvernement consulte les syndicats de fonctionnaires à partir du 22 avril. (17.04)

AP - 16.04

Le ministre du Travail Eric Woerth recevra les syndicats de fonctionnaires à partir du 22 avril dans le cadre des consultations entre le gouvernement et les partenaires sociaux sur la réforme des retraites, selon l'agenda communiqué par le cabinet du ministre vendredi.

Eric Woerth, accompagné du secrétaire d'Etat à la Fonction publique Georges Tron, recevra successivement, jeudi 22 avril, les fédérations de fonctionnaires UNSA, FSU, CGC, et CFDT. Les entrevues se poursuivront avec les autres organisations syndicales (CGT, FO, Solidaires et CFTC) le 26 avril, précisait-on vendredi au cabinet du ministre.

Ces rencontres auront lieu dans le cadre des consultations lancées entre le gouvernement et les partenaires sociaux le 12 avril.

Le ministre avait confirmé ce jour-là qu'un premier document d'orientation sur la réforme sera rendu public vers la mi-mai, et un texte plus détaillé mi-juin. Un avant-projet de loi sera ensuite présenté en conseil des ministres dans la première quinzaine de juillet, pour un examen au Parlement dès le début du mois de septembre.

Concernant la phase de concertation, deux autres journées de rencontres bilatérales, au niveau interprofessionnel avec les cinq grandes confédérations (CGT, CFDT, FO, CGC, CFTC) et les trois organisations patronales (MEDEF, CGPME, UPA) sont prévues mi-mai et mi-juin, ainsi que des réunions thématiques sur la pénibilité, l'emploi des seniors, les mécanismes de solidarité et le pilotage des systèmes de retraites.

Appel à manifester le 1er mai pour l'emploi et les retraites. (17.04)

AP et Le Monde - 16.04

Cinq syndicats appellent à une large mobilisation en France le 1er mai pour l'emploi, les conditions de travail, le pouvoir d'achat et les

retraites.

CFDT, CGT, FSU, Solidaires et Unsa souhaitent "un grand 1er mai unitaire" pour peser sur le gouvernement et le patronat, avant un nouveau "sommet social" à l'Élysée dans les prochaines semaines, écrivent-ils vendredi dans un communiqué commun.

Pour l'emploi, ils demandent aux entreprises de privilégier l'emploi stable et d'investir dans les emplois futurs, et veulent l'arrêt des suppressions de postes de fonctionnaires.

Pour le pouvoir d'achat, ils demandent le maintien et l'amélioration de dispositions prises en 2009, comme la suppression de deux tiers provisionnels de l'impôt sur le revenu pour ceux qui relèvent de la première tranche, et l'amélioration des minima sociaux.

"Les mesures sociales pour faire face à la crise doivent être financées par la suppression du bouclier fiscal, la suppression de la défiscalisation des heures supplémentaires et la création d'une tranche d'impôt supplémentaire pour les hauts revenus", écrivent les cinq signataires.

Alors que s'ouvre la concertation sur la future réforme des retraites, les syndicats jugent que "ni l'agenda, ni les bases de départ de discussion proposées aujourd'hui" ne répondent au besoin de consolider les droits et le système de retraite.

"Les seuls éléments de la réforme proposée restent le recul de l'âge légal de départ à la retraite et l'allongement de la durée de cotisation dans un cadre budgétaire constant : ceci n'est pas acceptable", déclarent-ils.

"Les organisations syndicales CFDT, CGT, FSU, Solidaires, Unsa, n'accepteront pas un passage en force", sur cette réforme, poursuivent les cinq signataires.

L'autre donnée importante sur le plan social et syndical réside dans le fait que seize mois après ses débuts et malgré des hauts et des bas inhérents à ce type d'exercice, l'intersyndicale continue de durer. Cette longévité, dont se félicitent ses membres, résistera-t-elle aux prochaines semaines ? Telle est la question qui se pose à elle.

Au lendemain de l'ouverture, lundi 12 avril, de la concertation sur la réforme des retraites et à quelques jours de celle qui doit débiter dans la fonction publique, l'intersyndicale, aussi unitaire se veut-elle, risque d'entrer dans une période de turbulences.

Le texte du 15 avril a déjà été compliqué à mettre au point, selon un de ses coauteurs, pour au moins deux raisons : parce que la situation des salariés du privé intéresse peu certains des membres de l'intersyndicale - notamment la FSU - et parce que la très grande diversité de situations rencontrées par les salariés rend difficile l'élaboration de propositions communes.

Sur l'avenir des retraites, dans lequel l'intersyndicale voit "un choix de société", il y a fort à parier que les tensions public-privé vont, à un moment ou à un autre, ressurgir. "Ni l'agenda ni les bases de départ de discussion proposées aujourd'hui ne sont susceptibles de répondre aux besoins de consolider les droits et le système de retraite par répartition", écrivent ensemble les six organisations syndicales.

"Les seuls éléments de la réforme proposés restent le recul de l'âge légal de départ à la retraite et l'allongement de la durée et de cotisation dans un cadre budgétaire constant : ceci n'est pas acceptable", ajoutent-elles en prévenant par avance le gouvernement qu'elles "n'accepteront pas un passage en force".

Le second round de concertation sur les retraites va s'ouvrir. (19.04)

Reuters - 18.04

Après une semaine de débat sur la réforme des retraites marquée par une vive opposition entre le gouvernement et les syndicats du privé, un second 'round' de concertation s'ouvre jeudi avec les syndicats de fonctionnaires.

Le ministre du Travail, Eric Woerth, a déjà annoncé que les fonctionnaires devraient faire "des efforts" au nom de l'équité et d'une harmonisation entre systèmes public et privé.

Au coeur du débat sur cette réforme qu'Eric Woerth veut présenter en septembre à l'Assemblée nationale, la nécessité, affirmée par le gouvernement, de travailler plus longtemps pour financer les besoins croissants des régimes de retraite.

Les syndicats, comme l'opposition de gauche, contestent cette orientation et ont promis de s'opposer à toute réforme qui pèserait uniquement sur les salariés et les fonctionnaires.

Cinq d'entre eux ont déjà appelé à "un grand 1er mai unitaire" pour l'emploi, le pouvoir d'achat et les retraites.

Opposés au relèvement de l'âge légal, actuellement 60 ans, et hostiles, ou très réservés, à un nouvel allongement de la durée de cotisation nécessaire pour toucher une pension complète (41 ans en 2012), ils demandent au gouvernement de trouver de nouveaux financements en agissant sur la fiscalité.

Eric Woerth a écarté une hausse des impôts ou une augmentation générale des cotisations retraite, option également rejetée par le patronat, tout en confirmant que des hausses ciblées de cotisation ou des prélèvements étaient envisagées.

"Rien n'empêche dans la réforme que nous allons mener d'avoir une augmentation ciblée sur telle ou telle catégorie, sur tel ou tel type de revenu", a-t-il déclaré dimanche lors de l'émission Le Grand Rendez-vous Europe 1-Le Parisien.

"Nous aurons probablement des actions ciblées d'augmentation à un moment donné (des prélèvements NDLR) de tel ou tel revenu, tel ou tel revenu du capital ou tel ou tel salarié, etc., (et une) suppression de niches fiscales", a-t-il ajouté.

Interrogé sur les règles de retraite des fonctionnaires, Eric Woerth a assuré que "l'idée, ce n'est pas de faire éclater tout ça, il n'y a pas de réforme brutale".

"On va demander de faire des efforts, bien sûr" aux fonctionnaires, a-t-il néanmoins ajouté.

Entre public et privé, "c'est pas les mêmes règles et ce sera in fine toujours pas les mêmes règles", a-t-il poursuivi, tout en souhaitant qu'"on accélère la convergence entre les régimes du public et les régimes du privé".

Eric Woerth et son secrétaire d'Etat à la Fonction publique, Georges Tron, ont mis en avant à plusieurs reprises l'exigence de "justice" et d'"équité" entre les Français.

Mais ils se sont pour l'instant gardés de remettre en cause une grande différence entre privé et public, le calcul des pensions sur les 25 meilleures années de salaire dans le privé et sur les six derniers mois dans le public, cette dernière formule étant jugée plus favorable.

"J'ai un profond respect des agents. Il est hors de question de les diaboliser ou d'en faire des boucs émissaires", a déclaré Georges Tron dans un entretien publié jeudi dans Les Echos.

Soulignant que les primes n'entraient pas dans le calcul des pensions des fonctionnaires, il a jugé qu'"il faut comparer les temps de référence, mais aussi les assiettes. Ne l'oublions pas et ne tombons pas dans les comparaisons caricaturales avec le privé".

Eric Woerth et Georges Tron recevront jeudi successivement les dirigeants de l'Unsa Fonction publique, de la FSU, de la CGC Fonction publique et de l'Uffa-CFDT Fonction publique.

Retraites : la CFDT débattrà en congrès de la hausse de la durée de cotisations. (19.04)

Le Monde - 17.04

Sept ans après la réforme de 2003, qui lui coûta cher sur le plan interne, la CFDT s'apprête à débattre à nouveau des retraites. La question de l'augmentation de la durée de cotisations et de ses contreparties ou celle de l'équité entre les salariés figureront à l'ordre du jour de son 47e congrès confédéral, qui se tiendra à Tours du 7 au 11 juin.

Instruite par l'expérience, la CFDT arrêtera définitivement ses positions lors de ce congrès, à charge pour les militants de trancher un certain nombre d'options.

L'avant-projet de résolution présenté par Laurent Berger a d'ores et déjà été amendé pour tenir compte, comme c'est la règle, des amendements (517 sur 1757) acceptés par la commission des résolutions. Le texte initial du secrétaire national ne mentionnait pas la retraite à 60 ans, à laquelle la CFDT ne faisait d'ailleurs plus référence ces dernières années.

Le projet amendé de résolution stipule en revanche que "la possibilité de liquider sa retraite à 60 ans doit être maintenue". En sortant le 12 avril d'un entretien avec Eric Woerth au ministère du travail, le secrétaire général de la CFDT, François Chérèque, s'est d'ailleurs déclaré attaché à ces fameux 60 ans. La CFDT, apparemment, n'a aucune intention de se laisser piéger par le pouvoir, comme en 2003, dans une forme d'isolement mortifère.

D'autres amendements ont été intégrés dans le projet de résolution. Il est désormais plus précis sur l'amélioration des basses pensions - la CFDT revendique l'obtention de 100 % du smic net après une carrière complète - et le financement des besoins spécifiques des régimes de retraite. Pour y répondre, l'organisation syndicale considère "justifié de solliciter la solidarité nationale, au travers de contributions assises sur l'ensemble des revenus, y compris sur ceux des capitaux". 77 autres amendements, dont ceux sur les conditions de l'allongement de la durée de cotisations, de l'unification des régimes ou sur le financement des retraites seront également mis en discussion à Tours.

"REJET FORT"

La réduction des inégalités, chère à la centrale syndicale, a été évoquée à plusieurs reprises, vendredi 16 avril, par M. Chérèque, lors d'une conférence de presse consacrée aux enjeux du prochain congrès. Il fera une large part aux questions de la reconstruction du pacte social, du travail, de la répartition des richesses et de la fiscalité.

Le secrétaire général de la CFDT, qui brigue un troisième et dernier mandat, a adressé une mise en garde aux pouvoirs publics : "S'il y a un rejet fort de la réforme des retraites en septembre, a-t-il prévenu, il peut y avoir, pour une fois, une rentrée sociale importante." M. Chérèque a fait état de "la sensibilité forte de la population salariée aux inégalités de traitement" et déploré l'absence de volonté de "réforme globale" du gouvernement.

Retraites : nouvelle réunion intersyndicale le 26 avril. (20.04)

AP - 19.04

L'intersyndicale CGT, CFDT, CFTC, CGC, UNSA, FSU et Solidaires se réunira le 26 avril dans la soirée pour débattre des suites à donner aux manifestations prévues le 1er mai, alors que le ministre du Travail Eric Woerth doit présenter un premier document d'orientation sur la réforme des retraites le 15 mai.

La réunion intersyndicale est prévue le 26 avril à partir de 18h au siège de l'UNSA à Bagnolet (Seine-Saint-Denis), près de Paris, a-t-on appris lundi auprès de plusieurs syndicats.

L'unité affichée reste toutefois extrêmement fragile. Dans une déclaration commune diffusée vendredi dernier, les syndicats CGT, CFDT, UNSA, FSU et Solidaires ont appelé à un "grand 1er Mai" pour la défense des retraites, de l'emploi, des salaires et des conditions de travail. Mais la CGC et la CFTC ont décidé de ne pas s'y associer. La CFTC juge ces manifestations "inopportunes", notant dans un communiqué qu'elle "veut donner toutes ses chances au dialogue social, à l'approche des grands rendez-vous gouvernementaux".

Quant à FO, elle ne s'est tout simplement pas rendue à la précédente réunion intersyndicale organisée le 30 mars et avait organisé sa propre manifestation lors de la journée de mobilisation "unitaire" du 23 mars dernier.

Commentaire.

Un front unique...contre la classe ouvrière.

Retraites : la CGT pour un alignement du privé sur le public. (23.04)

Lemonde.fr - 22.04

La CGT souhaite parvenir à un niveau de retraite comparable entre le public et le privé, a déclaré jeudi sur Europe 1 son secrétaire général, Bernard Thibault, avant le début des premiers entretiens au ministère du travail sur la retraite dans la fonction publique.

'Ce que nous voulons, a-t-il dit, c'est parvenir à des niveaux de retraite comparables quels que soient les modes de calcul qu'on utilise dans l'un ou l'autre des régimes' du secteur privé ou public. Le ministre du travail, Eric Woerth, et son secrétaire d'Etat à la fonction publique, Georges Tron, entament une série de discussions jeudi sur les retraites des fonctionnaires en recevant successivement l'UNSA, la FSU, la CGC et la CFDT, puis lundi prochain, la CGT, FO et la CFTC.

M. Thibault a rappelé que la CGT maintenait sa position du droit à la retraite à 60 ans, tel qu'il existe depuis 1982, et militait pour un niveau de retraite équivalent à 75 % du salaire des dernières années d'activité. Dans la fonction publique, le niveau maximal de retraite est effectivement de 75 %, calculé sur la base des six derniers mois de salaires, hors primes, lesquelles peuvent représenter jusqu'à 20 % de la rémunération. Dans le secteur privé, le montant de la retraite de base est de 50 %, calculé sur les vingt-cinq meilleures années de salaire.

Retraites des fonctionnaires : les syndicats s'opposent à une réforme du mode de calcul. (23.04)

20minutes.fr et Reuters - 22.04

«Les six derniers mois, c'est un acquis de la fonction publique». Charles Bonissol, président de la CGC-fonction publique, a exprimé ses réticences à réformer le système des retraites des fonctionnaires, à sa sortie du ministère du Travail.

Chez les agents de l'Etat, le calcul de la retraite est basé sur les six derniers mois de salaires, contre les 25 meilleures années dans le privé. Eric Woerth, ministre du Travail, envisage d'aligner le mode de calcul du public sur celui du privé dans le cadre de la réforme des retraites.

Cependant, ces six mois sont «un sujet qui peut être mis sur la table dans la mesure où il y a une véritable négociation», a ajouté Charles Bonissol. «Mais pour les lâcher, il faudra que le gouvernement mette beaucoup sur la table car nous y sommes très attachés. C'est fondamental pour l'ensemble de nos collègues fonctionnaires».

Pour la CGC «il ne faut pas toucher» à l'âge de départ à la retraite

«Je constate qu'on prend régulièrement tout ce qui est le plus désavantageux du privé pour l'appliquer au public, et qu'on ne nous applique jamais les points intéressants et avantageux du privé», a ironisé le responsable de la CGC.

Charles Bounissol s'est également montré inflexible sur la question de l'âge légal de départ à la retraite : «il ne faut pas y toucher. Si on recule l'âge de départ, cela fera quelques petites économies mais cela n'aura pas grande influence d'un point de vue budgétaire. Le jeu n'en vaut pas la chandelle.»

La FSU refuse des «régressions» pour les fonctionnaires

La CGC était le troisième syndicat à être reçu au ministère du travail dans le cadre de discussions sur la réforme des retraites.

La FSU, qui l'a précédée, a également souligné son attachement au mode de calcul des retraites spécifique aux fonctionnaires. «En aucun cas nous n'accepterons de régressions, nous ne discuterons pas sur les six derniers mois pour le calcul de la retraite», a indiqué, en sortant sa secrétaire générale, Bernadette Groison.

«Etre traité de la même manière n'est pas forcément source d'égalité»

La responsable de la FSU a rappelé que s'il y a des modalités de calcul différentes des retraites entre privé et public, «c'est parce que ça correspond à des situations différentes. Etre traité de la même manière n'est pas forcément source d'égalité».

Bernadette Groison a enfin fixé comme «ligne rouge» l'âge légal de départ à la retraite.

Un alignement peut «se traduire par de grandes manifestations»

Plus tôt dans la journée, Elisabeth David, la secrétaire générale de l'Unsa fonction publique a été reçue par Eric Woerth. Selon elle, il est «inconcevable» de remettre en cause le mode des calculs des retraites. Aligner le secteur public sur le privé est même «un non sens».

Si le gouvernement choisit cette option, cela «peut se traduire par de grandes manifestations » a prévenu Elisabeth David. Les syndicats devront «arriver à persuader le gouvernement qu'il y a un certain nombre de choses qu'on ne peut pas toucher», a indiqué la responsable de l'Unsa.

Le secrétaire général de Force ouvrière, Jean-Claude Mailly, craint que le débat ne soit déjà tranché par Eric Woerth.

"C'est bien gentil de dire: 'Je veux une réforme consensuelle mais je vous préviens, on n'augmente pas les cotisations, on n'augmente pas les prélèvements et vous allez bosser plus longtemps'. S'il appelle ça le consensus, moi j'appelle ça un match de boxe", a-t-il dit sur RMC et BFM TV.

Eric Woerth, ministre du Travail a lancé ce jeudi le début des discussions sur la réforme des retraites. Il a reçu un par un quatre syndicats de fonctionnaires (Unsa, FSU, CGC et CDDT). Lundi, ce sera au tour de la CGT, de FO et de la CFTC.

Retraites : "impossible" de "trouver un consensus", selon Force ouvrière. (24.04)

AP - 23.04

Il sera "impossible" de "trouver un consensus" sur la réforme des retraites, a estimé vendredi le secrétaire général de Force ouvrière (FO) Jean-Claude Mailly, au lendemain de la rencontre entre le ministre du Travail Eric Woerth et quatre fédérations syndicales (UNSA, FSU, CGC et UFFA-CFDT).

"Si la position du gouvernement c'est ça (augmenter la durée de cotisation), nous, syndicalement, on dit autre chose, je ne vois pas comment on va pouvoir trouver un consensus là-dessus, c'est impossible", a-t-il dit sur France-Info.

"Donc quand il n'y a pas possibilité de discuter, d'une manière ou d'une autre il faut mobiliser pour le faire changer d'avis à un moment donné. Il n'y aura pas d'autre solution", a affirmé le secrétaire général de FO, qui a prévenu que "si le gouvernement ne bougeait pas après une journée de grève, il prendrait un gros risque."

Selon M. Mailly, le gouvernement veut faire "bosser plus longtemps" les Français, mais "ne le dit pas encore clairement" et "laisse traîner les choses".

Le syndicaliste a également reproché au gouvernement d'avoir la "volonté de réduire les coûts". "Si j'ai bien entendu la sortie de certaines organisations hier (jeudi), il y en a qui ont dit 'le gouvernement veut diminuer le coût pour le budget de l'Etat des pensions des fonctionnaires'. Donc ça, ce serait une remise en cause profonde de la conception de la fonction publique. Bien entendu, les fonctionnaires et FO seraient contre."

Le ministre du Travail Eric Woerth et le secrétaire d'Etat à la Fonction publique Georges Tron ont reçu jeudi successivement les fédérations de fonctionnaires UNSA, FSU, CGC et CFDT. Les entrevues se poursuivront avec les autres organisations syndicales de la Fonction publique (CGT, FO, Solidaires et CFTC) le 26 avril. M. Woerth doit présenter un premier "document d'orientation" le 15 mai concernant le réforme.

Commentaire.

Mailly dresse-t-il un constat ou formule-t-il un regret ? Croit-il vraiment qu'une journée de grève pourrait changer quelque chose ?

Faudrait-il encore qu'elle soit minutieusement préparée, organisée à l'avance avec par exemple la constitution de comités dans tout le pays et toutes les entreprises où cela serait possible, de façon à pouvoir reconduire cette grève et la transformer en grève générale illimitée jusqu'au retrait du projet du gouvernement contre nos retraites, ce qui aurait l'avantage de permettre aux travailleurs dans les jours suivants, une fois cette dynamique enclenchée, d'ajouter leur catalogue de revendications non satisfaites à ce jour, ce qui aurait pour effet de dresser l'ensemble du prolétariat contre le régime et le gouvernement.

La question déterminante n'est pas la grève en soi, mais son organisation dans la perspective de renverser le régime, perspective qui est évidemment étrangère aux dirigeants syndicaux inféodés au capitalisme et aux institutions.

La CFDT étudiera la durée de cotisation sur les retraites. (26.04)

Reuters- 25.04

La CFDT n'exclut pas l'allongement de la durée de cotisation pour financer les retraites en France mais tranchera lors de son congrès en juin, a dit dimanche son secrétaire général François Chérèque.

La CFDT est, comme les autres syndicats, inflexible sur la possibilité de partir à la retraite à 60 ans et demande que le gouvernement trouve de nouveaux financements dans une taxation du patrimoine.

L'allongement de la durée de cotisation "est un débat. A notre congrès, on pose ce débat-là à nos militants, donc la CFDT n'exclut pas ce principe-là", a dit François Chérèque lors du "Grand rendez-vous" d'Europe 1.

"Mais la question c'est dans quelles conditions, dans quel contexte (...) La réforme sera jugée sur le contenu mais aussi sur le contexte, le contexte des inégalités et de la crise économique", a-t-il ajouté.

En 2003, le soutien de François Chérèque à la réforme des retraites de François Fillon avait provoqué un exode des militants de la CFDT.

Cette fois, le syndicat n'arrêtera pas sa position avant d'avoir consulté les adhérents lors de son congrès, du 7 au 11 juin à Tours.

"On est attaché à deux choses", a dit François Chérèque. "Un, les 60 ans, pour une raison simple: si on passe par exemple à 62 ans (d'âge légal de départ à la retraite), ceux qui ont commencé à travailler à 16 ans cotiseront 46 ans".

"Deux, il faut que ce soit juste. Qu'on ait le sentiment que tout le monde fait des efforts", a-t-il ajouté.

François Chérèque considère comme fondamentaux "les éléments de choix individuels" sur le départ à la retraite.

"J'ai toujours dit qu'un acquis social pouvait évoluer (...) On peut garder ces 60 ans mais avec une grande souplesse de choix individuels", a-t-il dit.

Le gouvernement devra aussi chercher des ressources supplémentaires chez les Français les plus aisés, a estimé le leader syndical, jugeant que le bouclier fiscal était un "problème important".

"Il faut, pour financer la solidarité nationale, qu'on évolue sur la fiscalité du capital. C'est là que les ressources supplémentaires peuvent être en partie trouvées", a-t-il dit.

Interrogé sur la réforme des retraites des fonctionnaires, François Chérèque a répondu: "S'il y a des efforts qui sont faits sur cette réforme, ce sera à faire de manière équitable dans le public et le privé."

Il s'oppose cependant à une remise en cause du mode de calcul des retraites, en particulier la prise en compte des six derniers mois de salaires pour calculer les pensions des fonctionnaires contre les 25 meilleures années dans le privé.

"Un avantage cache souvent un désavantage", a-t-il dit, observant que les primes des fonctionnaires, représentant selon lui près de 30% du salaire, n'étaient pas incluses dans le calcul.

Un complément d'Associated Presse du 25.04.

Lors du congrès de la CFDT, en juin, "on a trois sujets fondamentaux sur lesquels les militants vont se prononcer", a-t-il expliqué. "Quelles sont les conditions pour allonger la durée de cotisation", "est-ce qu'il faut à terme (...) rapprocher les différents systèmes de retraite par répartition" et "comment on fait pour financer la répartition (...) avec la taxation du capital"?

"Nous on jugera ce que dit le gouvernement en fonction de ces éléments-là", a-t-il averti. "C'est globalement qu'on jugera la réforme du gouvernement" et "ne me faites pas dire aujourd'hui que j'ai déjà dit non à une réforme".

"La réforme, elle sera jugée sur le contenu", a-t-il prévenu, "mais elle sera jugée aussi sur le contexte" des inégalités et de la crise économique. "Si les salariés ont le sentiment qu'ils ont une réforme qui les sanctionnent que eux, et où il y a que eux qui font des efforts", alors "il y aura une rentrée qui sera difficile", a-t-il prévenu.

Commentaire.

La première question est intéressante : "Quelles sont les conditions pour allonger la durée de cotisation", signifie qu'il ne sera pas question pour les adhérents de la CFDT de se prononcer pour ou contre l'allongement de la durée de cotisation, puisque Chérèque considère qu'elle est acquise.

Individualiser les retraites, ce serait l'idéal sous un régime (socialiste) qui serait basé sur le respect des besoins et aspirations de chaque travailleur, mais en régime capitalisme cela se traduit par la liquidation d'un acquis ou d'un droit collectif au profit des capitalistes, donc c'est inacceptable.

L'intersyndicale CFDT, CGT, FSU, Solidaires, UNSA appelle à un "grand 1er mai". (27.04)

AP - 26.04

L'intersyndicale CFDT, CFT, FSU, Solidaires et UNSA a appelé lundi soir les "salariés du privé et du public, les retraités, les jeunes et les privés d'emploi" à "réussir un grand 1er mai" en "manifestant nombreux pour exiger la priorité à l'emploi, l'amélioration des salaires et du pouvoir d'achat, des garanties pour l'avenir des retraites".

"En étant tous mobilisés le 1er mai prochain, nous donnons du poids à ces revendications sur l'emploi et le pouvoir d'achat avant le prochain Sommet social et nous nous opposons à un passage en force gouvernemental qui semble se dessiner sur le dossier des retraites", selon un communiqué publié à l'issue d'une réunion de l'intersyndicale lundi soir au siège de l'UNSA à Bagnolet (Seine-Saint-Denis), près de Paris.

Les syndicats ont décidé "de se retrouver le 6 mai" et "poursuivre leur démarche unitaire et leur mobilisation sur ces revendications pour interpeller les pouvoirs publics et le patronat. Ces mobilisations doivent s'inscrire dans la durée"

Commentaire.

Cela ressemble à un baroude d'honneur.

Pour les bureaucrates syndicaux, le 1er mai est une journée d'action isolée comme une autre, qui, si elle ne mobilise pas des millions de travailleurs, leur donnera un bon prétexte pour justifier leur capitulation devant Sarkozy sur les retraites : voyez, nous proposons une action (unitaire) et les travailleurs ne se mobilisent pas, nous n'y sommes pour rien si le gouvernement poursuit son programme de démolition sociale...

Et même en cas de mobilisation massive comme les 19 janvier et 29 mars 2009, comme ce sont eux qui contrôlent les syndicats, ils pourront continuer sur la lancée des journées d'action, sauf s'ils étaient débordés et que le 1er mai prenait une autre tournure et dégénérerait en affrontement avec le régime...

Accord majoritaire sur les salaires chez France Telecom. (27.04)

Lefigaro.fr - 26.04

D'après la direction, d'autres parafes peuvent se rajouter dans les prochains jours, aucun délai pour des signatures n'étant prévu. SUD s'est félicité de ce texte qui «entérine un début de changement réel dans la politique salariale de l'entreprise», alors que «pour la première fois, l'ensemble des salariés de France Télécom SA va bénéficier sous une forme ou une autre d'une augmentation de salaire».

Dans un communiqué publié il y a une semaine, le syndicat estime que la négociation salariale «s'est déroulée cette année dans un contexte de crise sociale majeure». SUD a donc «insisté fortement auprès de la direction pour qu'elle entérine une rupture des dogmes antérieurs de sa politique salariale: individualisation totale des salaires pour les cadres, appréciation laissée au seul manager, pas de garanties collectives, rémunération assise sur des objectifs ambigus et non négociés».

Les policiers municipaux appellent à une grève des PV. (27.04)

Lemonde.fr - 26.04

Les syndicats de policiers municipaux appellent leurs adhérents à cesser les verbalisations, à compter du 1er mai afin de faire entendre leurs exigences en matière de salaires et de retraites, expliquent-ils dans un communiqué du SNPM (.pdf) publié lundi 26 avril.

Les policiers sont par ailleurs appelés à manifester et à se rassembler le 1er juin dans les principales villes de France. Les syndicats exigent une revalorisation des salaires, 'la prise en compte de la pénibilité et de la dangerosité (du) métier' des policiers municipaux et 'l'attribution obligatoire de l'ISF (Indemnité spéciale de fonction) au taux maximum pour tous et sa prise en compte dans le calcul de la retraite'.

Plus de 2 000 policiers municipaux avaient déjà manifesté le 4 février dans toute la France pour réclamer 'l'ouverture de réelles négociations salariales' au gouvernement et l'alignement de leurs grilles indiciaires sur celles de la police nationale.

Les syndicats d'Airbus bloquent la production. (27.04)

20minutes.fr - 26.04

Les syndicats français d'Airbus ont décidé d'engager des actions de blocage de la production et des grèves tournantes. Ils durcissent ainsi leur action pour les augmentations de salaires et les embauches. Ces actions devraient au moins perturber l'activité des usines françaises du constructeur européen pendant toute la semaine.

A Toulouse, site d'assemblage, les syndicats appellent à «bloquer le déchargement des avions cargos Beluga qui amènent les tronçons d'avions fabriqués dans les autres usines européennes», a déclaré le délégué FO Jean-François Knepper après une réunion de l'intersyndicale FO-CFE/CGC-CFTC-CGT-CFDT.

Grèves tournantes toute la semaine

Les syndicats vont en outre organiser des grèves tournantes par secteurs. A partir de ce lundi à midi, et jusqu'à minuit, c'est l'assemblage des longs courriers A330 et A340 que les syndicalistes comptent bloquer. Le mouvement doit concerner l'assemblage des A320 mardi, de l'A380 mercredi, l'activité d'une usine de pièces jeudi. Vendredi, c'est le bureau d'études et le siège qui sont appelés à faire grève, a détaillé Jean-François Knepper.

«Pour pouvoir tenir sur la longueur», a précisé Jean-François Knepper, une collecte sera réalisée auprès de tous les non-grévistes. «C'est la première fois que les cinq organisations syndicales se mobilisent ensemble sur les salaires, les conditions de travail et l'emploi», a salué un délégué CGT, Alain Milhau.

Ils demandent 3,5% d'augmentation

Des intersyndicales étaient en cours ce lundi pour définir les modalités d'action sur les sites de Nantes et Saint-Nazaire, qui fabriquent des cockpits et des fuselages. Les syndicats d'Airbus, où 60% du personnel est syndiqué, disent vouloir forcer la direction à revenir à la table des négociations.

La direction a proposé vendredi aux syndicats de relever de 1,5 à 1,9% ses propositions d'augmentation salariale pour 2010, mais les organisations syndicales demandent une augmentation comparable aux 3,5% de 2009. Des milliers d'employés d'Airbus ont fait grève vendredi pendant une heure et demie à Toulouse, Saint-Nazaire et Nantes. Ils dénoncent une rigueur financière injustifiée selon eux ainsi que les transferts d'activité vers l'Allemagne. Les syndicats français réclament aussi autant d'embauches qu'en Allemagne.

Un complément du Figaro.fr

Les syndicats veulent aussi obtenir un intéressement plus «généreux»: «Chez Airbus, la participation va être de 0 euro et l'intéressement de 557 euros, alors que chez Astrium la participation sera de 2 700 euros et l'intéressement de 1 000 euros», argumente Jean-François Knepper.

Autre revendication, obtenir l'embauche de 700 à 800 personnes, comme en Allemagne.

[Haut de page ↗](#) [Haut de page ↗](#)



Infos syndicales.

- Les syndicats européens veulent s'unir contre la rigueur. (30.05)
- A la CFDT, les militants veulent "une réforme raisonnable". (28.05)
- Retraites: le gouvernement fait "le choix le plus injuste", dénonce François Chérèque. (27.05)
- Faut-il ou non appeler et participer à la journée du 27 ? (22.05)
- Chérèque: le gouvernement «va décaler l'âge de départ vers 61 ans, 62 ans ou plus». (22.05)
- Les syndicats de l'enseignement supérieur appellent à la mobilisation le 27 mai. (20.05)
- Mobilisations contre la réforme de la formation des enseignants mercredi et jeudi. (19.05)
- Réactions syndicales et politiques au document du gouvernement sur les retraites. (18.05)
- Appel à la mobilisation dans la fonction publique pour le 27 mai. (13.05)
- Conflit salarial à Airbus France: les syndicats désunis signent l'accord. (13.05)
- Le sommet social laisse les syndicats sur leur faim. (12.05)
- Cinq syndicats appellent à la grève le 27 mai. (07.05)
- Retraites: la CGT lance une pétition à l'attention de Nicolas Sarkozy. (06.05)
- Retraites: l'UNSA décline l'offre de grève de FO. (06.05)
- FO appelle à une journée de grève générale sur les retraites. (05.05)
- Retraites : François Chérèque a fait bouger la CFDT (02.05)
- Réforme des retraites: «Les manifs à répétition ne feront pas trembler le gouvernement» estime FO (02.05)
- Retraites: 19 organisations de jeunesse lancent un appel "contre une réforme à marche forcée". (02.05)

Retraites: 19 organisations de jeunesse lancent un appel "contre une réforme à marche forcée". (02.05)

AP - 01.05

Dix-neuf organisations de jeunesse ancrées à gauche -dont les principales organisations étudiantes et lycéennes- ont lancé vendredi un appel à la mobilisation "contre une réforme" des retraites "à marche forcée".

"Le gouvernement s'est engagé dans une nouvelle réforme à marche forcée du système de retraites (...) Une nouvelle fois, ce qui est mis en place au nom des jeunes se fait sans eux, et surtout contre eux", écrivent l'UNEF, la FIDL, l'UNL, la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC), les Jeunes Verts, le Mouvement des jeunes socialistes (MJS), le Mouvement des jeunes communistes de France (MJCF) ou encore les sections "jeunes" du Parti de gauche et du NPA.

"En limitant le débat à l'acceptation pure et simple d'un nouvel allongement de la durée de cotisation, le gouvernement adresse aux jeunes un message implicite, mais clair: la retraite ce n'est plus pour vous!", estiment ces organisations.

"Nous dénonçons la double peine que nous imposerait un nouvel allongement de la durée de cotisation ou un recul de l'âge légal de départ en retraite: nous finançons les pensions d'aujourd'hui, nous refusons d'avoir à épargner en plus pour nos vieux jours dans des fonds de pension qui peuvent être ruinés du jour au lendemain!", poursuivent-elles.

Pour les signataires, "l'augmentation des besoins de financement est une chance qu'il faut saisir". Et de réclamer la "taxation des stock-options et des revenus financiers", la "suppression du bouclier fiscal", l'élargissement de "l'assiette des cotisations", et la "suppression d'exonérations de cotisations", pour financer les retraites.

Les 19 organisations réclament également, pour le calcul des annuités de cotisations, la validation des années d'études et de formation, de stages, du chômage, des CDD et de la formation professionnelle.

Les signataires appellent les jeunes à la création de comités locaux "pour organiser la campagne au sein de la jeunesse", "à se saisir du

débat sur les retraites, à participer aux initiatives de mobilisation".

Le Mét (Mouvement des étudiants, proche de l'UMP) a dénoncé "l'irresponsabilité de ces organisations de jeunesse, toutes de gauche ou d'extrême gauche", dans un communiqué diffusé vendredi.

"Si nous maintenons le système actuel de retraites, non seulement nous ne pourrions financer les retraites de nos parents, mais nous pouvons d'ores-et-déjà tirer un trait sur les nôtres", estime notamment le Mét.

Le Mét "demande au gouvernement de faire le bon choix entre une contestation syndicale irresponsable et la raison, qui doit nous guider à engager une réforme ambitieuse et durable".

Réforme des retraites: « Les manifs à répétition ne feront pas trembler le gouvernement» estime FO (02.05)

20minutes.fr - 01.05

«Les manifestations à répétition ne feront pas trembler le gouvernement.» Le secrétaire général de Force ouvrière Jean-Claude Mailly a jeté un pavé dans la mare ce samedi concernant le projet de réforme des retraites. FO qui, à titre exceptionnel, avait manifesté le 1er mai 2009 avec l'ensemble des autres syndicats, fait de nouveau cavalier seul cette année.

«La seule fois où ça a marché, c'était pour le CPE»

Interrogé par Europe 1, Jean-Claude Mailly a critiqué à Aix-en-Provence la stratégie des «manifs ricochets qui finissent par tomber à l'eau. Si on fait des manifs à répétition jusqu'à l'été, ce n'est pas ce qui va faire trembler le gouvernement par rapport à sa réforme des retraites», a-t-il jugé. Cela revient à «mettre des baskets jusqu'au mois de juin et après on enfile les tongs», a-t-il ironisé.

«La seule fois où ça a marché c'était en 2006 quand on s'est bagarré ensemble contre le CPE. Cela a fonctionné parce qu'il y avait une revendication claire et partagée par tout le monde et parce que, dans la rue, il y avait énormément d'étudiants et lycéens», analyse Jean-Claude Mailly.

Inquiet pour la retraite des fonctionnaires

Selon lui, sur le dossier des retraites, les syndicats «n'ont pas obligatoirement la même analyse» et certains sont prêts à accepter un allongement de la durée de vie au travail, que refuse FO. Concernant les fonctionnaires, il est convaincu que la question du mode de calcul est un faux problème car malgré les différences, en définitive, «entre un fonctionnaire et un salarié du privé, le taux de remplacement est quasiment identique».

FO s'inquiète surtout de la volonté du gouvernement de créer une caisse pour «se désengager de son obligation de payer ces retraites», et faire apparaître une comptabilité publique conforme aux obligations de la France dans l'euro, et «s'il y a un problème pouvoir baisser les retraites» des fonctionnaires.

Retraites : François Chérèque a fait bouger la CFDT (02.05)

Le Monde - 01.05

C'est à Toulouse, terre anarcho-syndicaliste, que le secrétaire général de la CFDT, François Chérèque est venu roder ses arguments sur les retraites, à la veille du premier mai et à quelques semaines d'un congrès confédéral placés sous le signe des projets de réforme gouvernementaux.

Dans cette région où la réforme des retraites de 2003 fit perdre à l'organisation syndicale la totalité de ses cheminots, des enseignants et des fonctionnaires territoriaux, le secrétaire général de la CFDT n'esquive aucun sujet. L'alignement de la durée de cotisation du public sur le privé ? C'est une nécessité que plus personne ne remet en cause, dit-il aux administrateurs salariés CFDT de l'entreprise publique RTE. La convergence des régimes ? C'est une nécessité de long terme, indispensable pour corriger les inégalités, précise-t-il aux fonctionnaires de la communauté urbaine.

La réforme des retraites ? "On ne peut pas nier qu'elle soit nécessaire". Mais elle suppose que l'on traite de la question des carrières longues, de la pénibilité du travail ou encore du cas de ces polypensionnés de plus en plus nombreux (38 % en moyenne des retraités) que le système

actuel pénalise.

Trente-six heures durant, mercredi 28 et jeudi 29 avril, devant des militants cédétistes du public et du privé, devant les conducteurs de métro ou de bus de Tisseo comme devant l'assemblée générale des syndicats CFDT de Midi-Pyrénées, François Chérèque égrène ses convictions. Face à lui les auditoires sont restés calmes, dénués de toute agressivité. Qu'elle paraît loin, la crise de 2003 !

Instruit par ce précédent, le numéro un de la CFDT, qui briguera au congrès de Tours (7-11 juin) son troisième et dernier mandat, a pris le soin d'assurer ses arrières. Pas question, explique-t-il crûment, "de se faire couillonner une deuxième fois". L'organisation syndicale ne négociera pas avec le gouvernement. Elle y est d'autant moins encline que reste toujours un lourd contentieux entre les deux François - Chérèque et Fillon - sur la réforme de 2003. "A l'époque, c'est Jean-Pierre Raffarin qui a cédé sur les carrières longues, c'est-à-dire sur la possibilité pour les personnes ayant commencé à travailler à 14, 15 et 16 ans de partir à la retraite avant 60 ans, et sur la pénibilité. Depuis, l'actuel premier ministre s'attache à revenir sur tous ces sujets", s'agace le cédétiste. Le gouvernement ? "Il est tenté par une réforme qui produise des résultats financiers à court terme : décaler l'âge de départ à 61-62 ans et siphonner le fonds de réserve des retraites pour combler le déficit".

La CFDT, elle, ne se laissera pas isoler. Son implication depuis seize mois dans l'intersyndicale l'atteste. Ses dirigeants ont renvoyé au congrès confédéral la responsabilité d'arrêter les positions de la centrale sur les sujets les plus sensibles : les conditions d'une augmentation possible de la durée de cotisation, les contreparties à une unification des régimes et la taxation des revenus du capital pour financer les dispositifs de solidarité. A la demande la majorité des syndicats, la défense de la retraite à 60 ans - l'âge légal d'ouverture de droits - figure en bonne place dans le projet de résolution qui sera défendu par Laurent Berger.

Compte tenu de toutes ces précautions, le secrétaire général de la CFDT, "méfiant par principe à l'égard du gouvernement", ne voit aucune raison que le congrès confédéral se passe mal. Il ne désespère pas que le Parti socialiste prenne position, avant le 7 juin, en faveur d'un allongement de la durée de cotisation que lui sait inéluctable. Les débats de Tours en seraient facilités, reconnaît-il. Mais même sans ce coup de pouce, l'optimisme est de mise dans les instances dirigeantes de la centrale syndicale.

Depuis la crise de 2003 et après l'émotion suscitée en interne par l'affaire des chômeurs recalculés - plusieurs centaines de milliers de personnes étaient menacées de voir leur allocation réduite ou supprimée avec l'entrée en vigueur en 2004 de la convention Unedic signée, entre autres, par la CFDT -, François Chérèque, inquiet de la dérive gestionnaire de la centrale, a fait le pari d'une certaine ouverture. En 2004, il rencontre quelque 5 000 militants et présente, en octobre, un rapport intitulé "Débattre pour se renforcer".

Depuis cette époque, les responsables de fédérations et les membres de la commission exécutive sont priés de se rendre sur le terrain, à intervalles réguliers, moins pour porter la bonne parole que pour prendre le pouls de l'organisation et écouter ce qu'elle a à dire.

Est-ce ce travail qui paie ? Est-ce la personnalité de François Chérèque, aussi chaleureux et accessible que Nicole Notat était cassante et glacée ? La CFDT, à l'image de ses centaines de militants toulousains, aborde en paix avec elle-même les échéances de la mi-juin. Et se prépare à une rentrée de septembre, qu'elle juge décisive pour la réforme.

FO appelle à une journée de grève générale sur les retraites. (05.05)

20minutes.fr - 04.05

La Commission exécutive de FO a décidé «d'appeler le 15 juin à une journée de grève interprofessionnelle avec manifestation à Paris» pour la défense des retraites, a annoncé mardi la confédération.

Cette date a été choisie car «l'avant-projet de loi devrait être connu vers la mi-juin», rappelle la Commission exécutive (CE) dans une déclaration adoptée «à l'unanimité». Le gouvernement doit d'autre part publier un premier «document d'orientation» autour de la mi-mai.

«On ne peut pas attendre et rester l'arme au pied», a commenté sur France Info le secrétaire général de FO Jean-Claude Mailly.

Menaces sur la retraite

Pour justifier son initiative, la confédération déclare que, «parmi les menaces qui pèsent et qui seront confirmées dans les semaines à venir, figurent l'allongement de la durée du travail (par report du droit à la retraite à 60 ans et/ou allongement de la durée de cotisation) et la remise en cause du code des pensions pour les fonctionnaires».

Selon la CE de FO, «il n'est pas question que les travailleurs fassent les frais, à travers leurs droits sociaux, de la crise provoquée par les intervenants sur les marchés financiers, intervenants qui dictent encore aujourd'hui le comportement des gouvernements dont le gouvernement français».

La Commission exécutive rappelle d'autre part que, le mois dernier, FO «avait proposé aux autres organisations (syndicales) un appel commun à 24 heures de grève interprofessionnelle franche, public et privé». FO ajoutait que la date devrait être fixée «au moment opportun» par l'ensemble des syndicats.

«Un accord sur les revendications» nécessaire

Les autres centrales soit avaient, comme la CGT et Solidaires, invité FO à mettre cette proposition en discussion au sein de l'intersyndicale nationale, soit, comme la CFDT, n'avaient pas répondu.

Critiquant «les journées d'action à répétition», FO ne participe plus depuis l'automne aux réunions de l'intersyndicale (CGT, CFDT, CFE-CGC, CFTC, FSU, Solidaires, Unsa). Selon la CE de FO, «l'action commune, nécessaire, suppose un accord sur les revendications et les modalités d'action».

Commentaire

Le 15 juin est un mardi, la manifestation parisienne de FO le 1er mai n'a pas rassemblé plus de 1.000 participants environ, entre 800 et 2.000 selon les sources, c'est un élément de la situation, mais pas le seul.

La position et l'initiative de FO sont correctes, elles montrent la voie à suivre pour dresser la classe contre le gouvernement même si elles ne se situent pas dans la perspective d'en finir avec le capitalisme. Cependant elles ne manquent pas d'intérêt parce qu'elles peuvent être reprises par les militants d'autres syndicats qui les partagent, car il est acquis que la majorité des syndicalistes sont sur la même longueur d'onde que la direction de FO.

Partant de ce constat, c'est aux militants des autres syndicats de mener le combat dans leur syndicat respectif pour imposer à leurs dirigeants d'appeler à la grève générale le 15 juin prochain. Pas question pour autant d'adresser des appels larmoyants en direction des dirigeants syndicaux pour la raison suivante. Dans cette perspective qui nous laisse à peine 40 jours, il faudrait que les militants de FO prennent l'initiative de créer dans tout le pays des comités de préparation à cette grève en associant des militants de tous les syndicats et des travailleurs non syndiqués.

Il faudrait aussi que les partis qui se réclament de la classe ouvrière appellent à cette grève et à cette manifestation sur leurs propres mots d'ordre. Ils pourraient utiliser les comités ou collectifs qu'ils ont déjà formés pour la préparer. Militants syndicaux et politiques pourraient se retrouver ensemble à la porte des entreprises et sur les marchés, dans les gares, à l'entrée des supermarchés pour préparer sérieusement cette grève.

Les unions locales pourraient être mises à contribution pour organiser des diffuser localement à la porte des entreprises, organiser des meetings unitaires, des collages, etc. Cela les sortirait de leur léthargie devenue légendaire !

Si maintenant ces propositions étaient rejetées par FO et les partis ouvriers et qu'il s'agissait d'un appel lancé en l'air sans lendemain, autant dire tout de suite qu'il n'y aura pas lieu de soutenir une proposition qui aura eu pour seule fonction de donner bonne conscience à la direction de FO.

Ce qui est efficace en politique comme dans la vie, c'est la détermination, la persévérance, l'acharnement à tout mettre en oeuvre pour avancer vers l'objectif qu'on s'est fixé pour l'atteindre, les travailleurs y sont très attentifs et nous attendent au tournant, ils nous jugeront sur pièce et ils auront raison.

La question de la préparation d'une telle grève n'est pas seulement importante pour en assurer le succès, mais pour préparer immédiatement la suite à lui donner, autrement dit, la reconduire au cas où le gouvernement n'aurait pas reculé le soir du 15 juin.

A ce titre et au cas où les autres syndicats se retrouveraient dans une situation où ils seraient dans l'obligation d'appeler à cette grève, dès lors la question de sa reconduction ou sa transformation en grève générale illimitée jusqu'au retrait du projet du gouvernement se trouverait directement posée et devrait être posée, sans en faire un préalable auprès des autres syndicats pour ne pas leur servir sur un plateau un prétexte pour justifier leur volte-face.

Si maintenant cette perspective n'était pas posée ouvertement, il faut en mesurer les conséquences avant qu'il ne soit trop tard, les travailleurs et les militants seraient en droit de penser qu'il s'agira d'une journée de grève isolée comme bien d'autres avant elle, une journée d'action qui ne veut pas dire son nom, et qu'elle ne servira à rien, ils savent parfaitement à quoi s'en tenir, dans ce cas-là il y aura fort à parier qu'ils seront nombreux à ne pas participer à cette grève et à cette manifestation qui seront un fiasco de plus.

La question déterminante étant de parvenir à enclencher une dynamique qui à terme submergerait les appareils, et que placés devant le fait accompli ils ne puissent plus reculer sans prendre le risque de se couper de leurs bases, d'où l'importance de l'existence de ces comités et de préparer sérieusement cette grève si on y adhère.

Répétons-le, en partant des informations dont nous disposons, nous soutenons cette initiative et nous appelons tous les militants à mener le combat dans leur syndicat et/ou parti pour en assurer le succès. (A suivre)

Retraites: l'UNSA décline l'offre de grève de FO. (06.05)

AP - 05.05

L'UNSA a annoncé mercredi sa décision de ne pas se joindre à l'appel à la grève interprofessionnelle pour la défense des retraites lancé par FO la veille.

Pour l'UNSA "une telle initiative isolée, prise de surcroît de façon unilatérale, ne peut répondre aux enjeux posés par cette réforme", précise l'organisation syndicale dans un communiqué.

L'UNSA estime que "l'efficacité exige qu'une action commune soit décidée dans le cadre de l'intersyndicale", prévue jeudi et à laquelle FO a décidé de ne pas participer, pour la troisième fois consécutive.

La CGT a, de son côté, déjà qualifié d'"irresponsable" l'appel de FO.

Le syndicat Force Ouvrière a décidé seul, mardi, d'appeler à une journée de grève interprofessionnelle public/privé pour le 15 juin sur le sujet des retraites.

Retraites: la CGT lance une pétition à l'attention de Nicolas Sarkozy

AP - 05.05

La CGT a annoncé, mercredi, le lancement d'une pétition contre l'allongement de la durée de cotisations et la remise en cause de la retraite à 60 ans, en direction de Nicolas Sarkozy.

Le texte, proposé à la signature sur le site internet de la confédération et sous forme de cartes distribuées par les délégués syndicaux CGT, réclame le maintien du droit à la retraite à 60 ans, un départ anticipé pour les salariés exerçant un métier pénible, une "pension au moins égale à 75% du salaire et en aucun cas inférieure au SMIC pour une carrière complète", ou encore l'arrêt de l'allongement de la durée de cotisations.

"Le financement des régimes et la nécessaire revalorisation des retraites passent par l'élargissement de l'assiette de cotisation à toutes les rémunérations, le développement de l'emploi, une augmentation des salaires et une mise à contribution des revenus financiers des entreprises", peut-on également lire.

Cinq syndicats appellent à la grève le 27 mai. (07.05)

Reuters et AP - 06.05

Cinq syndicats français appellent à une journée de grèves et de manifestations le 27 mai pour la défense de l'emploi, des salaires et des retraites.

La CGT, la CFDT, la FSU, l'Unsa et Solidaires souhaitent "interpeller les pouvoirs publics, tous les employeurs et peser sur les choix à venir", lit-on dans leur déclaration commune.

Ces syndicats, qui ont manifesté ensemble pour le 1er-Mai, critiquent le gel en valeur des dépenses de l'Etat et les économies prévues à partir de 2011 annoncées jeudi.

"CFDT, CGT, FSU, Solidaires, Unsa condamnent cette annonce et considèrent que la réduction des déficits ne peut être envisagée sans assurer la cohésion sociale et la réduction des inégalités, en particulier par une fiscalité plus redistributive", écrivent-ils.

Concernant la future réforme des retraites, ils jugent que "la concertation en cours, le calendrier extrêmement serré imposé n'offrent pas une qualité de dialogue social acceptable pour répondre à un tel enjeu de société".

Ils déplorent aussi que "les seuls éléments de la réforme proposée restent le recul de l'âge légal de départ à la retraite et l'allongement de la durée de cotisation dans un cadre budgétaire constant".

Le gouvernement doit présenter mi-mai des premières pistes pour la réforme des retraites et veut présenter le projet de loi au Parlement en septembre.

La réunion intersyndicale jeudi soir a eu lieu sur fond de division entre les syndicats. Outre Force Ouvrière qui n'était pas présente et a décidé dès mardi d'appeler seule à une grève interprofessionnelle le 15 juin, la CGC était également absente. Quant à la CFTC, présente à la réunion, elle n'a pas signé la déclaration commune et réserve sa décision.

Le sommet social laisse les syndicats sur leur faim. (12.05)

AP - 11.05

Le nouveau sommet social réuni à l'Élysée par Nicolas Sarkozy lundi, sans annonce de mesures nouvelles par rapport à celui du 15 février, a laissé les syndicats sur leur faim. Le président a annoncé la poursuite de la plupart des dispositifs d'aide à l'emploi ou au chômage partiel, et a nié toute politique "d'austérité", alors que plusieurs leaders syndicaux parlent, eux, de "rigueur".

Le président de la CFTC Jacques Voisin a laissé entendre que sa confédération pourrait rejoindre l'intersyndicale CFDT, CGT, UNSA, FSU et Solidaires pour la journée de grèves et de manifestations du 27 mai prochain en faveur de l'emploi, du pouvoir d'achat et des retraites. Le "satisfecit" de Nicolas Sarkozy sur les mesures décidées lors du précédent sommet "nous interpelle (...) sachant qu'on parle de plus en plus de rigueur", a-t-il notamment dit, avant de préciser que son syndicat "pourrait envisager de s'engager dans les opérations du 27".

Le chef de l'État a réuni les partenaires sociaux durant trois heures à l'Élysée lundi après-midi pour le deuxième "sommet social" de l'année. Première chose, il a déclaré "s'inscrire en faux" contre "l'interprétation" selon laquelle le gouvernement aurait infléchi sa politique économique en faveur de mesures d'austérité.

"Dans le cadre de l'effort de stabilisation des marchés que nous avons entrepris ce week-end, un certain nombre de nos partenaires (européens, NDLR) les plus menacés ont annoncé des mesures d'austérité", a-t-il expliqué devant les partenaires sociaux. "Certains voudraient voir une inflexion similaire dans notre politique économique. Je veux m'inscrire en faux contre cette interprétation".

Nicolas Sarkozy a également souhaité s'exprimer sur les retraites, sujet qui n'était pas à l'ordre du jour, pour assurer que la réforme serait "juste" et mettrait notamment à contribution les "hauts revenus" et les "revenus du capital", une déclaration dont s'est félicité le secrétaire général de la CGT Bernard Thibault.

"Il est bien sûr trop tôt pour apprécier la portée de cette annonce", a-t-il commenté à l'issue de la rencontre. "Nous avons la faiblesse de penser que notre campagne (...) sur le financement pour assurer la pérennité du système de retraite n'est peut-être pas sans effet sur la manière dont le président de la République raisonne", s'est-il félicité, soulignant "qu'il y a peu encore, on nous expliquait qu'on pouvait discuter de beaucoup de choses sauf de sources de financement nouvelles".

Pour le reste, Nicolas Sarkozy a annoncé que les aides au chômage partiel et à la formation en alternance seraient prolongées. Il a également souhaité "qu'on expérimente sur plusieurs bassins d'emploi la possibilité de faire bénéficier les salariés précaires, qu'il s'agisse de fin d'intérim ou de CDD, de l'accompagnement renforcé proposé dans le cadre du contrat de transition professionnelle".

Le président a en revanche annoncé l'arrêt des "mesures exceptionnelles" en faveur du pouvoir d'achat des ménages, décidées lors du Sommet social du 18 février 2009 pour soutenir la consommation, à l'exception de certaines d'entre elles concernant le minimum vieillesse, les petites pensions et l'allocation adulte handicapé.

Enfin, comme il l'avait déjà rappelé fin 2009, le dispositif "zéro charge" permettant une exonération de charges sociales lors de l'embauche d'un salarié par les très petites entreprises, devrait, lui, s'arrêter fin juin, ce qu'a regretté le patronat.

Mise à part la déclaration de Nicolas Sarkozy sur les retraites, "le bilan de cette rencontre est assez négatif dans la mesure où il y a une différence importante de diagnostic de la situation (...) notamment au regard de la crise", a jugé Bernard Thibault.

"Il est spectaculaire de noter qu'aujourd'hui il n'y a aucune mesure particulière nouvelle pour faire face à la situation que rencontrent les

salariés", a-t-il ajouté.

Quant au gel des dépenses sur trois ans, "on voit bien qu'il y a là un exercice sémantique de la part du pouvoir (...) pour nous ce sont des mesures de rigueur", a-t-il estimé.

Pour le secrétaire général de la CFDT François Chérèque, la reconduction des mesures en faveur de l'emploi est "une bonne chose", car "ces mesures sont utiles". En revanche, a-t-il déploré, "sur le pouvoir d'achat: rien". "Les mesures mises en place l'année dernière ne sont pas reconduites. L'ombre de la rigueur que personne ne veut nommer (...) planait sur ce sommet social et les premiers à en faire les frais sont les plus modestes", a-t-il résumé.

Pour lui, "tout ça augure mal des discussions que nous aurons (...) dans les semaines qui viennent tant sur le budget de l'Etat que sur les retraites". Et d'appeler à "réussir la journée d'action du 27 mai à l'appel de l'intersyndicale".

Conflit salarial à Airbus France: les syndicats désunis signent l'accord. (13.05)

AP - 12.05

Le syndicat Force Ouvrière a signé mercredi l'accord prévoyant des augmentations salariales de 2,5% proposées par la direction d'Airbus France à la suite d'un mouvement de grève d'une semaine en avril qui avait paralysé les usines françaises. La CFE-CGC a signé "avec beaucoup de réticences" les propositions tandis que la CGT désapprouve ce texte "pour plusieurs raisons".

FO, la principale organisation syndicale représentée par 5.000 salariés à Toulouse a estimé "ne pas avoir le choix que de signer", a expliqué Julien Talavan, délégué syndical. "Nous ne sommes pas pleinement satisfaits mais cet accord prévoit une bonne amélioration salariale, une embauche notamment des jeunes ainsi que des promotions", a-t-il ajouté.

"Nous signons cet accord avec beaucoup de réticences", a dit pour sa part Françoise Vallin, déléguée syndicale centrale CFE-CGC, deuxième organisation. "Car il manque des éléments pour les cols blancs comme le recrutement de ces derniers ainsi qu'une garantie du pouvoir d'achat pour les ingénieurs et les cadres", a précisé Mme Vallin, qui a ajouté avoir demandé à la direction de l'avionneur européen un "avenant sur ces deux points".

De son côté, la CGT "insatisfaite", selon Xavier Pétrachi, délégué syndical central, n'a pas signé cet accord. "La direction propose une hausse de 2,5%: nous sommes un point au dessous de ce que réclamait l'intersyndicale. Pour le volet emploi, la direction ne prévoit en réalité que l'embauche de 60 intérimaires sur toute la France. Enfin, concernant les conditions de travail, la CGT demandait entre autres l'arrêt du système de notation des cadres", a précisé Xavier Pétrachi.

La direction d'Airbus a accueilli dans un communiqué "positivement la signature de l'accord de politique salariale par la majorité des partenaires sociaux, représentant plus de 30% des employés d'Airbus". La direction a confirmé qu'"outre une augmentation de la masse salariale de 2,5%, cet accord permet notamment le versement dès la fin de ce mois d'une prime de 500 euros, ainsi que l'augmentation du niveau minimum de salaire".

Le mouvement d'une rare ampleur au sein d'Airbus avait commencé le 26 avril par une grève des employés de la chaîne d'assemblage des longs courriers A330, A340, A320 et A380. Le 30 avril, près de mille salariés des bureaux d'études du siège social d'Airbus France avaient bloqué le déchargement des avions-cargos Beluga qui transportent les tronçons d'avions fabriqués dans les autres usines européennes d'Airbus. Les salariés réclamaient une augmentation de salaires de 3,5% pour 2010, comparable à celle obtenue en 2009, ainsi que des centaines d'embauches.

Appel à la mobilisation dans la fonction publique pour le 27 mai. (13.05)

Reuters - 12.05

Les organisations syndicales de la fonction publique appellent à participer massivement aux grèves et manifestations du 27 mai prochain en France après l'annonce d'un gel des dépenses publiques pour les trois ans à venir.

Dans un communiqué émis mercredi, les syndicats CFDT, CFTC, CGT, FSU, Unsa et Solidaires estiment que ces orientations vont "faire peser davantage encore sur les salariés" les conséquences de la crise économique et sociale.

En dépit de la faible mobilisation syndicale du 1er mai, les grandes centrales syndicales, à l'exception de Force ouvrière, organisent une nouvelle journée interprofessionnelle de grève et de manifestation le 27 mai pour la défense des retraites, de l'emploi et du pouvoir d'achat.

Six syndicats de la fonction publique ont confirmé mercredi leur participation à la mobilisation.

Les mesures annoncées "dégraderont les services rendus aux usagers et les conditions de travail et de rémunération des personnels" alors que se poursuit le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, écrivent-ils.

Les syndicats réclament l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois, les créations de postes nécessaires et une augmentation des salaires des agents de la Fonction publique.

Pour les organisations, le gouvernement persiste à ne donner aucune information sur ses intentions concernant la réforme des retraites alors qu'il devrait au contraire ouvrir de véritables négociations.

"La concertation en cours, le calendrier extrêmement serré imposé n'offrent pas une qualité de dialogue social acceptable pour répondre à un tel enjeu de société", estiment-elles.

Réactions syndicales et politiques au document du gouvernement sur les retraites. (18.05)

AP - 18.05

FO - "Le gouvernement veut pénaliser les salariés sur leur durée du travail et faire à côté quelques recettes de poche", avait réagi dès dimanche soir le secrétaire général de FO Jean-Claude Mailly, déclarant à l'Associated Press que le financement devait venir d'une "réforme fiscale".

Le double langage de FO. On en apprend tous les jours, certainement par le POI.

«Les choses commencent à bouger», assure Danièle Karniewicz (CFE-CGC) qui préside le conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse.

Pour preuve, le conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse, qu'elle préside, a adopté la semaine dernière une déclaration qui rejette une «baisse non maîtrisée des pensions le rendez-vous 2010 devra aborder sous quelles conditions il est possible (?) d'augmenter l'âge effectif de liquidation».

Entre les lignes, le conseil penche même pour un relèvement de l'âge légal. Seule la CGT a voté contre ce texte, approuvé par le patronat et la CFE-CGC. La CFDT s'est abstenue ; FO et CFTC n'ont pas voté. Une neutralité remarquée qui a suscité des remous, chez FO notamment. (lefigaro.fr 17.05)

CGT- À la CGT, Éric Aubin dénonce «un texte qu'aurait pu signer le Medef», il regrette que le gouvernement «persiste à dire que la durée d'activité est le seul levier possible». (lefigaro.fr 17.05)

'Ce qui est demandé aux salariés, ce sont de nouveaux sacrifices par un report de l'âge de départ à la retraite', regrette Eric Aubin, secrétaire confédéral de la CGT, chargé des retraites. 'Notre campagne pour mettre à contribution les revenus du capital a marqué quelques points, mais on voit bien que les choix retenus vont être une contribution à la marge (...); cela ne suffira pas.' Pour autant, 'les carottes ne sont pas cuites après l'envoi de ce document pour que le projet de loi soit d'une toute autre nature que ce qui nous a été envoyé [dimanche] soir', relève Eric Aubin, appelant les salariés à 'une large mobilisation' lors de la grève du 27 mai. (Lemonde.fr 17.05)

FSU- Pour la FSU, "le gouvernement refuse de prendre en compte les demandes fortes du mouvement syndical de trouver de nouveaux financements".

CFDT- La CFDT trouve, pour sa part, 'énormément de flou' dans le document d'orientation sur les retraites du gouvernement.

«Nos messages ont été relativement entendus puisqu'ils sont tous évoqués, mais il n'y a pas de réponse, pas de suite», a regretté Jean-Louis Malys, secrétaire national du syndicat. (20minutes.fr 17.05)

CFE-CGC- «C'est un texte très astucieux.» Le compliment émane de Danièle Karniewicz (CFE-CGC), il laisse «infuser» l'idée d'un inévitable CFE-CGC report de l'âge légal. (lefigaro.fr 17.05)

Danièle Karniewicz (CFE-CGC) «le rendez-vous 2010 devra aborder sous quelles conditions il est possible (...) d'augmenter l'âge effectif de liquidation». Pour preuve, le conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse, qu'elle préside, a adopté la semaine dernière une déclaration qui rejette une «baisse non maîtrisée des pensions» pour équilibrer les comptes. Pour cela, «le rendez-vous 2010 devra aborder sous quelles conditions il est possible (...) d'augmenter l'âge effectif de liquidation». Entre les lignes, le conseil penche même pour un relèvement de l'âge légal. Seule la CGT a voté contre ce texte, approuvé par le patronat et la CFE-CGC. La CFDT s'est abstenue ; FO et CFTC n'ont pas voté. Une neutralité remarquée qui a suscité des remous, chez FO notamment. (lefigaro.fr 17.05)

CFTC- "Il y a beaucoup de questions et toujours autant d'inquiétudes", a déclaré lundi à l'AP Pascale Coton, secrétaire générale adjointe chargée des retraites à la CFTC.

Commentaire

Que dit Éric Aubin pour la CGT quand il affirme "Notre campagne pour mettre à contribution les revenus du capital a marqué quelques points", la même chose que Jean-Louis Malys pour la CFDT "Nos messages ont été relativement entendus", c'est nous qui sommes à l'origine de cette manipulation ou fable de l'équité reprise en boucle par l'ensemble des médias pour permettre au gouvernement de faire passer sa contre-réforme sur les retraites

Du côté UMPS.

UMP.

Le secrétaire général, Xavier Bertrand, juge que la taxation des hauts revenus traduit un «souci d'équité». (lefigaro.fr 17.05)

PS.

- Aubry : "On assiste quand même à un simulacre de concertation" (AP 17.05)

"Finalement nous avons eu un texte (...) où le gouvernement n'avance pas ses propositions." dit-elle. Martine Aubry ajoute : "Bien sûr, nous comprenons entre les lignes, qu'il souhaite, comme d'habitude, faire payer les salariés et les retraités, mais nous n'avons pas de propositions précises, et je dirai qu'on assiste quand même à un simulacre de concertation." (Leposte.fr 17.05)

Commentaire

Elles sont pourtant très claires.

Qu'est-ce que c'est une concertation ? Chacun expose ses positions en vue d'un accord ou d'une décision. Mais pour qu'elle soit possible il faut que les tenants des positions en présence partent d'une appréciation commune de la situation, qu'ils parlent au moins le même langage pour se comprendre, sinon cela tourne au dialogue de sourd ou toute discussion est impossible.

Donc accepter de participer à une concertation avec Sarkozy revient à légitimer le terrain sur lequel il se situe et qui lui sert de base à la liquidation de la retraite à 60 ans, d'où la nécessité de rejeter toute tentative de discussion avec le régime en place, s'y refuser signifie que l'on pourrait trouver ensemble un terrain d'entente, or les intérêts que nous défendons sont étrangers et opposés à ceux de notre ennemi de classe, la seule réponse que nous pouvons lui apporter se situe sur le terrain du combat classe contre classe en organisant et mobilisant la classe ouvrière pour le faire reculer ou lui infliger une défaite en attendant de renverser le régime. Finalement, les réponses qu'appelle la situation sociale et que nous pouvons formuler s'adressent à la classe que nous sommes censés représenter.

- Ségolène Royal admet «en dernière instance» un allongement de la durée de cotisation (lefigaro.fr 17.05)

"Si ces prélèvements sont faibles, cela sera seulement un nouveau tour de passe-passe pour endormir les forces sociales", dit Ségolène Royal dans un entretien publié par Le Monde. (Reuters 17.05)

Traduction : Parce que si "ces prélèvements" étaient plus importants, cela changerait tout et justifierait le report de l'âge de départ à la retraite.

- Benoît Hamon sur i>télé : "Je conteste que ce soit une piste juste. C'est-à-dire que ce soit aujourd'hui la justice que de demander à ceux qui travaillent toute leur vie pour avoir une retraite de moins en moins décente de travailler encore plus" (AP 17.05)

Le porte-parole du PS promet un plan "global, équilibré et juste" qui tranchera avec "l'impréparation et l'improvisation" du gouvernement. (Reuters 17.05)

- Michel Sapin. " Faire payer les riches , c'est un point positif, mais pour l'instant, ce n'est qu'un alibi", tranche Michel Sapin. (Lepoint.fr 17.05)

Commentaire

A part cela ils ne sauraient pas ce qu'ils font, ils seraient pris dans un horrible "piège" tendu par le braconnier à la talonnette !

Mobilisations contre la réforme de la formation des enseignants mercredi et jeudi. (19.05)

AP - 18.05

Plusieurs syndicats de l'Education appellent à deux journées d'actions, mercredi et jeudi, contre la réforme de la formation des enseignants, a-t-on appris mardi auprès du SNES.

Un rassemblement est prévu mercredi après-midi à partir de 14h30 à Paris à proximité du ministère de l'Education nationale, ainsi que des "actions décentralisées" un peu partout en France jeudi à l'appel du SNES-FSU (premier syndicat des collèges et lycées), de la CGT, de FO et de Sud-Education. Assemblées générales, distributions de tracts ou encore rassemblements sont au programme.

Depuis plusieurs mois, les syndicats de l'Education dénoncent la réforme de la formation des maîtres qu'ils jugent "régressive", car remettant en cause un "cahier des charges national", en matière d'objectifs de formation dont la "dimension professionnelle", serait "réduite à des stages".

Les syndicats de l'enseignement supérieur appellent à la mobilisation le 27 mai. (20.05)

AP - 19.05

Les principaux syndicats de l'enseignement supérieur et de la recherche ont appelé mercredi à se joindre aux grèves et aux manifestations interprofessionnelles prévues le 27 mai pour la défense de l'emploi, du pouvoir d'achat et des retraites à l'appel de la CGT, de la CFDT, de la CFTC, de la FSU, de l'UNSA et de Solidaires.

"Dans le contexte de la crise mondiale, et du chantage organisé en Europe par les marchés financiers contre les Etats, la situation économique et sociale se dégrade rapidement avec une augmentation du chômage et de la précarité, des difficultés de pouvoir d'achat, une aggravation des conditions de travail et de nombreux cas de souffrance au travail pour les salariés tant dans le public que dans le privé", déclarent les syndicats FSU, CGT, UNSA, CFTC et Solidaires de l'enseignement supérieur et de la recherche, ainsi que le syndicat étudiant UNEF, dans un communiqué commun.

Les syndicats dénoncent l'annonce d'un gel des dépenses publiques pour trois ans par le Premier ministre François Fillon, et estiment que le gouvernement a "instrumentalisé" la crise grecque.

Lors du sommet social du 10 mai dernier, "aucune mesure nouvelle n'a été annoncée pour le pouvoir d'achat des plus modestes, pour une relance d'une politique créatrice d'emplois notamment industriels respectueux de l'environnement, ou pour une fiscalité plus juste", ajoutent les signataires.

Quant aux retraites, "le gouvernement confirme ses orientations précédentes dangereuses tant pour les salariés du public que ceux du privé: reculer l'âge légal de la retraite ou/et augmenter la durée de cotisation", dénoncent-ils.

En conséquence, les syndicats "appellent les personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche à la journée nationale de mobilisation le jeudi 27 mai".

Chère que: le gouvernement « va décaler l'âge de départ vers 61 ans, 62 ans ou plus». (22.05)

Libération.fr et AFP - 21.05

Sa rencontre avec le ministre du Travail, Eric Woerth, lui a laissé un «pressentiment fort». Le secrétaire général de la CFDT, François

Chérèque, est convaincu que le gouvernement va décider de «décaler l'âge minimum de départ» en retraite, et que «le sujet des 60 ans est tranché».

«On a vraiment le sentiment qu'il va décaler l'âge de départ vers 61 ans, 62 ans ou plus», prédit Chérèque. Après deux heures de discussions rue de Grenelle, le cédétiste a affirmé à la presse que «le gouvernement peut toujours nous faire des signes sur les carrières longues et la pénibilité, s'il fait une réforme qui décale l'âge de départ après 60 ans, il accentuera les inégalités, donc il y aura un fort désaccord avec la CFDT».

«Je ne vois pas comment, à ce niveau de la discussion, on pourrait être d'accord avec le gouvernement», a-t-il mis en garde, déplorant que «le gouvernement aborde le sujet uniquement dans des paramètres financiers».

«Faire pression avant que le gouvernement décide»

Pour le leader de la CFDT, «comme on s'achemine vers la fin de la possibilité de partir à 60 ans, si l'on veut que le gouvernement ne mette pas cette mesure en oeuvre, il est important que le 27 mai, les salariés se mobilisent pour faire pression sur le gouvernement avant qu'il décide».

Sur les pistes du gouvernement pour de nouveaux financements des retraites par une taxation des hauts revenus ou du capital, Chérèque a regretté un «grand flou». «On est assez dubitatifs. On n'acceptera pas une simple mesure symbolique», a-t-il poursuivi, en jugeant «pas normal que les revenus du capital soient taxés deux à trois fois moins que ceux du travail».

Sur la pénibilité, «on a un désaccord avec la façon dont le gouvernement semble vouloir traiter le sujet avec une méthode plus individuelle et médicale». Interrogé sur les réponses du gouvernement aux remarques de la CFDT, Chérèque a affiché sa déception: «la réponse sur tous les sujets, c'est "tout est ouvert, on n'a pas décidé"».

Commentaire.

Après le 27 mai, pour le jaune Chérèque c'est foutu. Bref, c'est déjà foutu !

Faut-il ou non appeler et participer à la journée du 27 ? (22.05)

Libération.fr et AFP - 21.05

Faut-il appeler et participer à la journée d'action du 27 mai appelée par l'intersyndicale (à l'exception de FO) ?

Quel est le discours notamment de Thibault et Chérèque ces derniers jours ?

Ils ont martelé sous forme d'ultimatum que la mobilisation du 27 sera un test pour vérifier la détermination des travailleurs à défendre leur droit à la retraite en laissant entendre qu'en cas d'échec la voie serait ouverte à sa remise en cause, et qu'il serait ensuite trop tard ou impossible pour s'y opposer.

De son côté FO a appelé seule à une journée de grève interprofessionnelle et une manifestation à Paris le 15 juin.

Si l'on soutient la journée de mobilisation du 27, on va nous accuser de faire le jeu des appareils de l'intersyndical.

Si on ne la soutient pas, ne risque-t-on pas au contraire de faire le jeu de ceux qui souhaitent qu'elle soit un échec ? Il faut noter que ce sont évidemment les mêmes qui y appellent et auront tout fait pour qu'elle soit un échec, afin de faciliter la tâche à Sarkozy.

FO et le POI qui soutient l'appel à la grève le 15 juin ne font-ils pas le jeu de la division, et ainsi ne jouent-ils pas le jeu des appareils de la CGT et de la CFDT ainsi que celui du gouvernement qui sera finalement le seul à en tirer profit ?

Si en dogmatique acharné et sans tenir compte de la situation telle qu'elle vient d'être évoquée on se borne au contenu de l'appel de l'intersyndical, on refusera de se joindre à la journée du 27 mai.

Si maintenant on tient compte de l'interprétation qu'en feront les travailleurs syndiqués ou non qui sont opposés au report de l'âge du départ à la retraite et qui sont loin d'une part, de se positionner par rapport aux jeux des appareils qui leur sont étrangers ou obscures, et d'autre part, de faire la même lecture de cet appel que les dirigeants de FO et du POI en s'en saisissant uniquement pour défendre leur droit à la retraite, on appellera à participer à la mobilisation du 27.

En adoptant cette position et donc en faisant en sorte que la mobilisation du 27 soit la plus imposante possible, ne serait-ce pas le meilleur moyen d'infliger une défaite aux appareils et par la même occasion de lancer un avertissement en direction du gouvernement à défaut de pouvoir le faire reculer pour le moment ?

Retraites: le gouvernement fait "le choix le plus injuste", dénonce François Chérèque. (27.05)

AP - 25.05

Le secrétaire général de la CFDT, François Chérèque, estime que le gouvernement fait "le choix le plus injuste" en annonçant le report de l'âge légal de départ à la retraite au-delà de 60 ans. "On rentre dans un rapport de force important", prévient le leader syndical à la veille de la journée de mobilisation de jeudi.

"Si on veut que le gouvernement mette en cause ce choix, il faut faire une grande journée d'action (jeudi) et puis après peut-être, si le gouvernement ne nous entend pas", a déclaré M. Chérèque mercredi sur France-Inter.

"On rentre dans un rapport de force important, maintenant les choses sont claires: le gouvernement a choisi que les effets de la crise sur notre système de retraites (...) que les difficultés démographiques" soient "payés et financés uniquement par les salariés, et en particulier par les salariés les plus modestes", a-t-il dénoncé.

"C'est un choix que je ne peux pas accepter et je me battraï contre ce choix et j'irai jusqu'au bout pour trouver des mesures qui atténuent, pour ces salariés là, cette mauvaise décision du gouvernement", a-t-il assuré. Pour lui, "la réforme, non seulement sera injuste", mais en plus, il "restera le problème du financement à long terme".

Quant à la journée de mobilisation de jeudi, ce sera "un premier round". Et le secrétaire général de la CFDT de prévenir: "On peut toujours se prendre quelques coups à un premier round mais j'espère aussi qu'on va mettre des coups décisifs dans ce combat avec le gouvernement".

Commentaire.

Que recouvre le discours vindicatif du jaune Chérèque ? La contre-réforme est déjà acquise, c'est déjà demain !

Il parle au futur de "mesures" qui "atténueraient" cette "mauvaise décision du gouvernement" comme si elle était déjà entrée en vigueur.

Et puis le congrès de la CFDT approche...

A la CFDT, les militants veulent "une réforme raisonnable". (28.05)

AP - 25.05

Dans la manifestation du 27 mai, à Paris.

"Il vaut toujours mieux négocier plutôt que de tout perdre." Alain Martori, de la CFDT de la Caisse des dépôts et consignations, en est convaincu : "Il faudra accepter de travailler plus longtemps." Dans la manifestation parisienne, jeudi 27 mai, les quelques milliers de militants CFDT font pâle figure aux côtés des gros bataillons de la CGT et de la FSU. Et pour cause : si la confédération appelle à défiler, elle n'a pas encore arrêté sa position définitive sur la réforme des retraites.

Son congrès, qui se tient entre le 7 et le 11 juin à Tours, devra affronter un débat particulièrement sensible. "Ce sera au congrès de trancher, explique Marylise Léon, déléguée fédérale chimie-énergie, mais c'est vrai que beaucoup de syndiqués sont directement concernés par la retraite, ce qui rend la question d'autant plus difficile." La décision de la CFDT sera pourtant cruciale : si le syndicat soutient la réforme des retraites, le gouvernement aura réussi à briser le front syndical. Dans son document d'orientation, Eric Woerth insiste sur certains des thèmes qui sont importants pour la CFDT.

Pour le rendez-vous de 2010, tous critiquent la "précipitation" du gouvernement. "On fait les choses à la va-vite, et tout est déjà décidé", déplore Isabelle, fonctionnaire territoriale. "On se précipite, on oppose privé et public, la méthode n'est pas bonne", critique Alain Chabiron, de la Caisse des dépôts.

"ON A PRIS DES COUPS EN 2003"

Les militants se disent toutefois prêts à des concessions. "On ne veut pas être dans le conflit, il y a certainement moyen d'arriver à un accord, mais il faut améliorer les propositions du gouvernement", explique Didier, fonctionnaire territorial. Mais personne ne veut reproduire "l'erreur de communication" de 2003. De fait, la dernière réforme des retraites revient en boucle dans les conversations : la CFDT avait alors soutenu le projet de François Fillon, dénoncé par la CGT, l'UNSA, la FSU et Solidaires. Des bataillons de militants, notamment dans le secteur des transports, avaient alors quitté la confédération.

"On a pris des coups en 2003, c'est vrai", reconnaît Marylise Léon. Alain Martori va plus loin : "Je préfère me faire traiter de traître et avoir les yeux ouverts et penser aux générations futures." "Ceux qui nous critiquaient à l'époque nous disent merci aujourd'hui", veut croire Martin, enseignant.

"Pour sauver la retraite par répartition, il faudra être raisonnables", explique Anna, de la CFDT-Interco à Paris. Le mot revient comme un slogan : la réforme que veulent les militants CFDT doit être "raisonnable". "Mais attention, il faudra jouer sur tous les leviers", explique Isabelle, fonctionnaire territoriale : "Il faut chercher des ressources nouvelles, en taxant les hauts revenus;" Son collègue Jean-Yves est d'accord : "Les gens sont prêts à cotiser un peu plus, mais il faut aussi aller chercher de l'argent ailleurs."

"DES ATTENTES ÉNORMES SUR LA PÉNIBILITÉ"

Un constat sur lequel tous les syndiqués sont d'accord. Mais sur la question de l'âge légal, les débats du congrès promettent d'être animés. Si Isabelle estime que c'est "inévitable", son collègue Joël est plus mesuré : "On veut surtout nous faire croire que c'est inévitable." Leurs collègues font la moue, partagés entre la défense de la retraite à 60 ans et la volonté de ressortir avec "quelque chose" de la concertation.

"Dans un secteur industriel comme le mien, il y a des attentes énormes sur la pénibilité", explique Marylise Léon. "Il faudra également des avancées sur les polypensionnés, ceux qui sont passés du public au privé, par exemple, ou sur les retraites des femmes", explique Alain Chabiron.

Alain Martori va plus loin : "On sait qu'il faudra accepter un jour une dose de retraite par capitalisation, alors autant mettre le paquet pour défendre la répartition aujourd'hui." D'autres, comme Luc, estiment que "tout recul sur la retraite à 60 ans sera un échec". Les militants assurent que la confédération a surmonté le traumatisme de 2003 et ne veut pas apparaître comme le diviseur du front syndical. "Mais nous sommes réformistes, prévient Martin, et on ira jusqu'au bout de la négociation, même si la CGT et FO ne bougent pas."

Les syndicats européens veulent s'unir contre la rigueur. (30.05)

Reuters - 29.05

Une réponse syndicale coordonnée aux plans d'austérité européens s'est esquissée cette semaine, notamment chez les syndicats d'Europe du Sud qui entendent lancer de nouvelles grèves et manifestations.

La centrale italienne CGIL, forte de six millions d'adhérents, a annoncé un débrayage complet dans toute la péninsule pour le 25 juin, précédé de manifestations le 12 juin.

En Grèce, le syndicat du secteur privé GSEE a fait savoir qu'il appellerait à la grève le mois prochain contre la réforme des retraites.

Le principal syndicat portugais se prépare quant à lui à une grande manifestation samedi à Lisbonne, et les fédérations espagnoles ont maintenu leur menace d'une grève générale, leurs négociations avec le gouvernement socialiste sur la réforme du travail étant toujours dans l'impasse.

Madrid est sous pression pour mener à bien ces réformes, surtout depuis que l'agence de notation Fitch a décidé vendredi d'abaisser la note de sa dette souveraine de AAA à AA+ (voir). Les syndicats espagnols prévoient déjà une grève du secteur public face aux réductions de salaires.

Dans ces quatre pays, les salariés résistent à la volonté des gouvernements d'appliquer de sévères programmes d'austérité. Le GSEE grec a annoncé qu'il démarcherait ses homologues européens en vue d'une action commune. La CGIL italienne a rapidement apporté son soutien à cette initiative.

"Nous avons besoin en ce moment d'initiatives au niveau européen", a indiqué vendredi à Reuters le chef de la CGIL, Guglielmo Epifani, précisant que cette position serait celle de son syndicat lors de la réunion des centrales européennes, mardi à Bruxelles.

La CGTP portugaise a souligné que son mouvement de ce week-end n'était que la première étape des protestations contre le plan de rigueur de Lisbonne, qui prévoit des hausses fiscales et le gel des salaires de la fonction publique.

"C'est une étape d'une lutte continue qui va s'intensifier. Nous gardons toutes les options sur la table, y compris un appel à la grève générale", a déclaré Armenio Carlos, membre du comité national de la CGTP.

DIVISIONS

Un nombre croissant de pays européens annoncent des plans de rigueur pour s'attirer les bonnes grâces des marchés rendus volatiles par la crise de la dette grecque.

Les syndicats réagissent globalement avec hostilité et affirment que ces programmes vont surtout peser sur les plus pauvres et les fonctionnaires.

Dans le Monde daté du 29 mai, le secrétaire général de la Confédération européenne des syndicats (CES), John Monks, et son adjoint Joël Decaillon, appellent à revoir le modèle social européen et dénoncent une "injustice criante".

"Tandis que des milliards ont pu être débloqués pour sauver les banques d'une catastrophe qu'elles avaient elles-mêmes fabriquée, les travailleurs, les citoyens européens sont maintenant sommés de payer l'irresponsabilité et la cupidité des agents financiers d'hier et d'aujourd'hui (...)", écrivent-ils.

"Ces mesures d'austérité réduisent la croissance et minent la consommation, elles aggravent le chômage, affectent la capacité productive, et, enfin, dépriment les recettes fiscales et sociales qui se sont effondrées", préviennent-ils également.

Mais selon les analystes, il y a peu de chances qu'une réponse syndicale coordonnée à l'échelle européenne parvienne à se mettre en place. Ils soulignent notamment les divisions entre mouvements en Italie et au Portugal, ainsi qu'entre l'Europe du Nord et celle du Sud.

De plus, les mouvements sociaux donnent ici et là des signes d'essoufflement. En Grèce, la manifestation de la semaine dernière a attiré une foule deux fois moins grande que celle vue le 5 mai et en France, le gouvernement a confirmé qu'il relèverait l'âge de la retraite au lendemain d'une manifestation jugée peu suivie.

[Haut de page ↗](#) [Haut de page ↗](#)



Infos syndicales.

- Quatre syndicats d'avitailleurs appellent à une grève à partir de vendredi. (29.06)
- Les syndicats de fonctionnaires furieux contre Eric Woerth. (26.06)
- Interview de F. Chérèque au Figaro. (Titre de LdC) (18.06)
- Retraites: l'intersyndicale appelle à une "mobilisation massive" le 24 juin. (18.06)
- Appel à la grève à Air France le 24 juin. (18.06)
- Préavis de grève à la SNCF de 4 syndicats pour la journée du 24 juin. (18.06)
- Retraites : Mobilisation à l'appel de FO. (titre de LdC) (16.06)
- Le gouvernement et les dirigeants syndicaux de la Bourse et des marchés. (12.06)
- Compte-rendu du congrès de la CFDT. (titre de LdC) (11.06)
- Les syndicats de la SNCF se préparent à une éventuelle grève le 24 juin. (10.06)
- Retraites: la CGT apporte ses pétitions à Woerth, sans résultat. (10.06)
- L'action de François Chérèque très largement approuvée au congrès de la CFDT. (10.06)
- Retraites: FO attend "plusieurs dizaines de milliers" de manifestants à Paris le 15 juin. (09.06)
- Le congrès de la CFDT par AFP. (08.06)
- La CFDT en congrès en pleine réforme des retraites. (07.06)
- Le syndicats des médecins de La Poste sonne le tocsin. (04.06)
- Retraites: journée de mobilisation le 24 juin. (01.06)

Retraites: journée de mobilisation le 24 juin. (01.06)

AP et Reuters - 31.05

L'intersyndicale CGT, CFDT, CFTC, FSU, UNSA et Solidaires a décidé lundi d'appeler à une nouvelle "journée de mobilisation" le 24 juin - sans en préciser les formes- qui devrait être le "point d'orgue" d'une semaine d'actions entre le 21 et le 25 juin, contre le projet de réforme des retraites du gouvernement.

Dans un communiqué diffusé lundi, à l'issue d'une réunion au siège de la CGT à Montreuil (Seine-Saint-Denis) dans la matinée, l'intersyndicale prévient qu'elle "se retrouvera régulièrement tout au long du processus qui court jusqu'à l'automne". Le gouvernement doit en effet présenter son projet de loi au Parlement dans les premiers jours de septembre.

Dans leur communiqué, les six organisations syndicales rappellent que pour elles, "la remise en cause de l'âge légal à 60 ans est inacceptable et injuste", et qu'elle "fait porter les efforts sur les salariés qui ont commencé à travailler tôt et les travailleurs et travailleuses les plus précaires".

Pour l'intersyndicale, "la reconnaissance de la pénibilité est incontournable et ne peut se concevoir à partir d'un examen médical". De plus, "la question des nouvelles ressources reste pleine et entière".

"Le gouvernement, avec mépris, a affirmé vouloir maintenir le cap sans prendre en compte la mobilisation des salariés. Il écarte toute idée d'un véritable débat et distille son projet au fil de l'eau. C'est inacceptable", ajoutent les syndicats.

"Le gouvernement reste campé sur l'allongement de la durée de cotisations et le report de l'âge légal de départ à la retraite. Taxation des hauts revenus et des revenus du capital, harmonisation éventuelle entre le public et le privé autant d'incertitudes et d'inquiétudes sur ses véritables intentions!", déplorent-ils.

Dans son communiqué, l'intersyndicale ne précise par quelles seront les formes de la "journée de mobilisation" du 24 juin. De source syndicale, une prochaine rencontre doit avoir lieu le 14 juin, soit après le congrès national de la CFDT, pour préciser les formes d'actions

prévues.

"On est tout à fait dans la capacité de réussir une nouvelle journée d'action le 24 juin. Il faudra être encore plus nombreux que le 27 mai", a déclaré à la presse Nadine Prigent, secrétaire confédérale de la CGT.

Bernadette Groison, secrétaire générale de la FSU, a estimé que l'important pour l'intersyndicale était de s'être entendue sur la date du 24 juin.

"Nous ne laisserons pas le gouvernement annoncer son projet sans réagir. Il y a des secteurs où de toute façon nous appellerons à la grève", a-t-elle dit.

Cette décision permet aux syndicats de laisser la CFDT mener sereinement ses débats internes sur la question des retraites lors de son congrès prévu du 7 au 11 juin, et de tenter de mobiliser plus fortement fin juin, alors que le gouvernement doit dévoiler son avant-projet de loi entre le 15 et le 20 juin.

Le syndicat FO, qui a quitté l'intersyndicale depuis le 15 février dernier, appelle seul, de son côté, à une grève interprofessionnelle et à une manifestation nationale à Paris le 15 juin contre le projet du gouvernement.

Dans son calendrier, le gouvernement a prévu de présenter son projet dans la première quinzaine de juillet en Conseil des ministres, avant une discussion au Parlement à partir du début du mois de septembre.

Les syndicats ont d'ores et déjà fait une croix sur une quelconque mobilisation en juillet ou août, et visent déjà le mois de septembre, à l'occasion du débat parlementaire, pour lancer un mouvement de plus grande ampleur.

Le 27 mai, entre 395.000 et un million de personnes, selon les sources, avaient défilé dans toute la France pour dénoncer la remise en cause de la retraite à 60 ans confirmée quelques jours avant par le ministre du Travail Eric Woerth. La mobilisation avait toutefois été mitigée, car similaire à celle de la journée de mobilisation du 23 mars. Le gouvernement a ainsi échappé, pour l'heure, à une mobilisation massive contre son projet, comme lors du mouvement social de 2003 lors de la réforme Fillon.

Le syndicat des médecins de La Poste sonne le tocsin. (04.06)

Lemonde.fr - 03.06

Le syndicat professionnel des médecins de La Poste a adressé au président du groupe, Jean-Paul Bailly, un courrier dans lequel il s'alarme d'une forte "dégradation de la vie au travail" dans la société, suicides à la clé, selon une information dans Le Télégramme de jeudi. Dans le cadre de la réorganisation de l'entreprise publique, "les accidents du travail et les maladies professionnelles sont en très forte augmentation", relèvent les médecins du travail dans ce texte, dont copie a été adressée aux ministres du travail, de la santé et de l'économie.

"Des suicides ou des tentatives de suicide, dont on peut penser qu'ils sont exclusivement liés à des situations de vie professionnelle, surviennent dans toutes les régions, dans tous les métiers et aux différents niveaux de l'entreprise", selon les praticiens. En particulier, "les agents de distribution sont confrontés à des situations d'épuisement physique et psychique", relève le syndicat, en soulignant que "cela est lié aux nouvelles organisations du travail".

"ENRAYER UN PROCESSUS MORBIDE"

Le rapport fait état d'une explosion des congés non accordés et de pressions exercées sur certains salariés pour qu'ils quittent l'entreprise. Selon le syndicat de médecins, "il faut engager des actions concrètes pour enrayer ce qui pourrait vite devenir un processus morbide connu aujourd'hui par d'autres entreprises", comme France Télécom. "Nous avons loyalement alerté nos directions et notre filière de cette situation alarmante et sommes déçus par le peu de considération apportée, voire, plus grave, par le déni manifeste", soulignent les praticiens.

La directrice de la prévention de la santé et de la sécurité au travail de La Poste, Pascale Duchet-Suchaux, interrogée par Le Télégramme, a contesté ce rapport et l'a jugé "très catégorique". La Poste, qui emploie quelque trois cent mille salariés, a entrepris depuis plusieurs années une vaste restructuration interne pour se préparer à l'ouverture européenne du marché du courrier à la concurrence.

La CFDT en congrès en pleine réforme des retraites. (07.06)

Reuters - 06.06

La CFDT ouvre ce lundi les portes de son 47^e congrès à Tours (Indre-et-Loire), à deux semaines de la présentation par le gouvernement d'une réforme des retraites contestée par l'ensemble des syndicats français.

Les responsables de la CFDT prédisent des débats nourris sur les retraites et les grands sujets économiques et sociaux mais soulignent que le climat interne est apaisé, en comparaison avec un dernier congrès marqué par de fortes dissensions, en 2006.

"Ma priorité, c'est d'écouter et de tenir compte de ce que vont décider les militants de la CFDT", a déclaré vendredi à des journalistes le secrétaire général de la CFDT.

"Je souhaite que notre congrès ne soit pas qu'un débat sur les retraites", a précisé François Chérèque, qui devrait être reconduit à la tête du syndicat.

Seul syndicat à avoir soutenu la réforme des retraites de 2003, la CFDT s'oppose aujourd'hui au souhait du gouvernement de relever l'âge légal de la retraite, abaissé de 65 ans 60 par le président socialiste François Mitterrand en 1983.

Pour la réforme de 2010, le syndicat a porté sans succès l'idée d'une modification complète des systèmes de retraite français, qui s'inspirerait des systèmes de comptes à points, en vigueur dans d'autres pays européens.

Le congrès devra travailler sur les moyens de réduire les inégalités en France, a poursuivi le responsable syndical.

"Réduction des inégalités vis-à-vis de l'impôt, réduction des inégalités dans les parcours professionnels entre les précaires et les moins précaires, entre les contractuels dans la fonction publique et les titulaires, réduction des inégalités dans la protection sociale sur les retraites", a-t-il dit.

Pour Laurent Berger, secrétaire aux très petites entreprises et à l'emploi de la CFDT, chargé de préparer le congrès, la question de la place du syndicalisme sera centrale.

"Dans un monde économique où les régulations sont trop faibles, quelle place accordons-nous au syndicalisme et de quels leviers devons-nous nous doter pour corriger le tir ?", a-t-il dit à Reuters, évoquant "une meilleure répartition entre le capital et le travail au travers d'une fiscalité plus juste et plus redistributive".

S'ils prévoient des débats "fournis", les cadres du syndicat disent avoir connu des périodes plus difficiles.

"En 2006, à l'occasion du dernier congrès, nous devions débattre des dissensions nées de la position de la CFDT sur les retraites en 2003", alors que pour ce congrès "les débats vont être denses mais pour des raisons extérieures comme la crise économique forte, une situation sociale lourde, la question des retraites", explique Laurent Berger.

François Chérèque s'est réjoui que le congrès puisse aborder de front une question aussi difficile que les retraites.

"Nous, on n'escamote rien, on choisit de mettre en débat des sujets difficiles et je pense que c'est un sacré bon signe pour la démocratie dans notre organisation syndicale", a-t-il dit.

Le ministre du Travail, Eric Woerth, a déclaré vendredi qu'il suivrait les résultats du congrès avec attention.

"Je suis attentif à tout ce qui se passe dans le pays sur le plan social, c'est le congrès d'une grande centrale syndicale, on sera évidemment très attentif à cela", a-t-il dit à des journalistes.

Eric Woerth présentera les grandes lignes de la réforme des retraites entre le 15 et le 20 juin. Le projet de loi sera présenté mi-juillet en conseil des ministres pour un examen en septembre au Parlement.

La CFDT, qui revendique 833.000 adhérents, tiendra son congrès jusqu'au 11 juin.

Le congrès de la CFDT par AFP. (08.06)

AFP - 04.06

Le congrès de la CFDT, auquel participeront plus de 1.500 délégués du 7 au 11 juin à Tours, est un rituel quadriennal pour débattre des orientations et des priorités de la confédération mais aussi pour renouveler sa direction.

LES PARTICIPANTS

1.519 délégués, dont 40% de femmes, mandatés par les 1.200 syndicats et Unions territoriales de retraités, structures de base de l'organisation, qui sont invités à déterminer les orientations confédérales.

Seront aussi présents 107 invités, dont des dirigeants d'autres syndicats comme Bernard Thibault (CGT), d'associations ou d'ONG mais aussi des invités étrangers tels que des représentants de la Confédération européenne des syndicats (CES) et de la Confédération syndicale internationale (CSI). (ainsi que la secrétaire d'Etat à l'écologie, Chantal Jouanno - Lutte de classe, info du Monde.fr du 7 juin)

L'ELECTION DU SECRETAIRE GENERAL ET DES AUTRES DIRIGEANTS

Le congrès a pour responsabilité d'élire le bureau national de la CFDT (38 membres), l'organe politique de la confédération.

Une fois élus, les membres du bureau national élisent à leur tour les neuf secrétaires nationaux composant la commission exécutive, dont le secrétaire général de la CFDT.

A Tours, Véronique Descacq, secrétaire générale de la fédération des banques, et Patrick Pierron, secrétaire général de la fédération chimie-énergie, devraient intégrer la nouvelle commission exécutive. Ils devraient ainsi succéder à Annie Thomas et à Gaby Bonnard.

LES THEMES MAJEURS DU 47ème CONGRES

Les retraites seront au coeur de l'actualité. La CFDT défend notamment le maintien de la retraite à 60 ans, la reconnaissance de la pénibilité mais aussi une réforme en profondeur du système par répartition pour le rendre "plus juste et plus lisible" et donner "une plus grande liberté de choix aux salariés".

Entre autres thèmes: la consolidation et la refondation du système de protection sociale notamment pour financer la dépendance, la réforme de la fiscalité pour la rendre plus redistributive et plus progressive, le développement durable, l'avenir du syndicalisme avec notamment la réforme de la représentativité.

Les débats, retransmis sur internet, devraient aussi porter sur la création de nouveaux droits pour les salariés, la vie au travail pour améliorer le droit d'expression des salariés ou l'équilibre vie professionnelle-vie privée, la précarité avec entre autres une proposition de couverture conventionnelle pour les non titulaires de la Fonction publique.

UN "ECO-CONGRES"

La CFDT a décidé d'organiser à Tours, où elle attend 2.400 personnes, son premier "éco-congrès" et de réduire l'impact sur l'environnement par une consommation maîtrisée d'énergie, d'eau ou par une production limitée de déchets.

Entre autres actions, la scène et les stands ont été conçus à partir de matériaux recyclés et réutilisables, la restauration privilégiera les produits locaux et biologiques.

La CFDT compte aussi réaliser un bilan carbone pour compenser la consommation globale de CO2 lors du congrès.

Retraites: FO attend "plusieurs dizaines de milliers" de manifestants à Paris le 15 juin. (09.06)

AP - 08.06

Force ouvrière attend "plusieurs dizaines de milliers", de manifestants à Paris pour la défense des retraites le 15 juin, jour où le gouvernement devrait présenter son projet de réforme, a indiqué le secrétaire général du syndicat Jean-Claude Mailly, mardi.

"D'ores et déjà ce seront plusieurs dizaines de milliers de salariés du public et du privé qui manifesteront le 15 juin à Paris", annonce Jean-Claude Mailly dans un communiqué.

"Face à un projet qui sera destructeur de droits sociaux, injuste socialement et inefficace économiquement", FO "appelle les travailleurs à

militariser dès le 15 juin pour le retrait du plan gouvernemental", ajoute-t-il.

L'action de François Chérèque très largement approuvée au congrès de la CFDT. (10.06)

AP - 09.06

Le rapport d'activité de la CFDT a été approuvé par 86,8% des délégués de la confédération réunis à Tours, mercredi, pour le 47e congrès du syndicat.

Le rapport d'activité, qui était débattu depuis lundi, dresse le bilan de l'action de l'organisation syndicale ces quatre dernières années sous l'égide de l'actuel secrétaire général François Chérèque.

Le vote a eu lieu mercredi en milieu d'après-midi. Selon les résultats communiqués par la CFDT, le rapport a été approuvé avec 86,8% des voix tandis que 13,2% des votants se sont prononcés contre.

En 2006, lors du congrès de Grenoble, 73,5% des militants avaient approuvé le rapport d'activité portant sur les quatre années précédentes. A cette époque, le syndicat -déjà dirigé par François Chérèque- avait dû faire face à une grave crise après l'approbation par la CFDT de la réforme des retraites de François Fillon en 2003.

François Chérèque doit être réélu secrétaire général pour un troisième et dernier mandat de quatre ans jeudi dans la soirée. Le congrès prend fin vendredi matin.

Retraites: la CGT apporte ses pétitions à Woerth, sans résultat. (10.06)

Reuters - 09.06

Le dirigeant de la CGT Bernard Thibault a présenté mercredi à Eric Woerth 214.188 cartes-pétitions soutenant les propositions du syndicat sur les retraites, sans obtenir selon lui une quelconque avancée.

Flanqué de huit camarades de la CGT suivis d'un camion, Bernard Thibault, carton de pétitions dans les bras, a trouvé dans son entretien d'une demi-heure avec le ministre du Travail de nouvelles raisons d'appeler à la mobilisation le 24 juin.

Il a eu confirmation que le projet gouvernemental de réforme des retraites serait présenté le mardi 15 juin au soir. Les syndicats, a-t-il ajouté devant des militants à proximité du ministère, auront "deux ou trois jours pour réagir" avant la rédaction d'une deuxième version officielle qui sera celle présentée en Conseil des ministres.

"Le ministre confirme qu'on sera fondamentalement en désaccord sur le texte de loi", a dit Bernard Thibault à la presse.

"Les principales lignes qui inspirent la réflexion du gouvernement qui est en train de rédiger sa loi sont tout à fait à l'opposé de nos attentes, c'est aujourd'hui clair."

Selon lui, le gouvernement va repousser l'âge légal de départ à la retraite, "toucher" à la durée de cotisation et préférer un traitement individualisé pour la prise en compte de la pénibilité, autant de désaccords profonds avec la CGT.

"Ça nous incite à redoubler d'ardeur, d'initiatives, singulièrement pour préparer le 24 juin. Nous souhaitons être d'un plus haut niveau que le 27 mai", a-t-il dit.

"Nous avons besoin d'immenses manifestations et de nombreux arrêts de travail" dans le public et le privé, a-t-il ajouté, disant s'attendre à une participation de grande ampleur.

Le 27 mai, les manifestations avaient rassemblé 395.000 personnes selon le ministère de l'Intérieur et un million selon les syndicats.

Eric Woerth a estimé que le nombre de pétitions était important mais que ce n'était "au fond pas la question".

"J'en tiens compte évidemment mais moi si je fais une pétition pour dire aux Français 'est-ce que vous voulez qu'on sauve votre régime par

répartition, est-ce que vous souhaitez demain avoir une retraite', je pense que j'aurai des millions et des millions de réponses", a-t-il dit.

Les syndicats de la SNCF se préparent à une éventuelle grève le 24 juin. (10.06)

Lepoint.fr - 07.06

Les quatre syndicats représentatifs de la SNCF (CGT, Unsa, Sud-Rail, CFDT) ont décidé lundi de déclencher une alarme sociale, une procédure préalable à tout dépôt de préavis de grève, en vue de la journée de mobilisation nationale du 24 juin, a-t-on appris de sources syndicales.

Au plan interprofessionnel, l'intersyndicale CFDT-CGT-FSU-Solidaires-Unsa a lancé lundi dernier un appel à une nouvelle "journée de mobilisation" dans toute la France le 24 juin, qui ne portera que sur la défense du droit à la retraite à 60 ans. La CFTC s'y est associée.

Jusqu'à présent, aucun dépôt de préavis de grève à la SNCF n'a accompagné l'annonce de cette mobilisation.

"Nous avons décidé de nous inclure dans l'appel des six confédérations, sous une forme qui reste à déterminer", a indiqué lundi à l'AFP Bernard Guidou (CGT cheminots), alors que les six centrales syndicales n'ont pas encore défini de mode de mobilisation.

"A priori il y aura un préavis de grève", a précisé Alain Cambi (Sud-Rail).

A la SNCF, après la demande de concertation immédiate (DCI ou alarme sociale) qui doit être déposée mardi, syndicats et direction se rencontreront et en cas de désaccord, les syndicats peuvent déposer un préavis.

Les revendications des syndicats de cheminots portent sur la défense des retraites et de leur régime spécial, la défense du statut de la SNCF, l'emploi et les salaires.

Le 27 mai, lors de la dernière journée d'action interprofessionnelle, alors que CGT, Unsa et Sud-Rail avaient appelé formellement à cesser le travail, mais pas la CFDT, qui invitait simplement les cheminots à participer aux manifestations, la direction avait comptabilisé 23,2% de grévistes et la CGT 28%.

Compte-rendu du congrès de la CFDT. (titre de LdC) (11.06)

Lepoint.fr, Libération.fr et Reuters - 10.06

François Chérèque, 54 ans, a été réélu jeudi soir secrétaire général de la CFDT pour un troisième et dernier mandat de quatre ans, au cours du 47e congrès de la confédération à Tours. Il a succédé à ce poste en mai 2002 à Nicole Notat.

Selon des résultats communiqués par la CFDT, M. Chérèque a été désigné par le bureau national, après avoir été réélu dans cette instance dirigeante par 95,32% des voix exprimées au congrès réuni depuis lundi dernier.

"Son élection s'est faite à l'unanimité des membres du bureau national, tout comme celle de Marcel Grignard au poste de secrétaire général adjoint et celle d'Anousheh Karvar à celui de trésorière", a indiqué à Reuters le responsable des relations avec la presse.

Né le 1er juin 1956 à Nancy, François Chérèque, éducateur spécialisé en milieu psychiatrique, a fait ses premières armes à la CFDT lorsqu'il y a adhéré en 1978. En 1986, il devient secrétaire général de l'union départementale CFDT des Alpes-de-Haute-Provence et entre au bureau régional interprofessionnel CFDT de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA).

Secrétaire national de la fédération santé-sociaux puis secrétaire général de cette branche en 1996, il négociera à ce titre avec le gouvernement et les directions plusieurs dossiers sensibles, dont celui de l'application des 35 heures dans les hôpitaux publics.

En octobre 2001, il franchit un grade supplémentaire en entrant au secrétariat national de la CFDT et à la commission exécutive, dernière étape avant l'accession au secrétariat général de la confédération.

Solide gaillard barbu, amateur de rugby, François Chérèque, inconnu de bon nombre de militants de base sauf de ceux de la fédération dont il était issu lors de son accession au poste de secrétaire général en mai 2002, a montré depuis qu'il avait les épaules assez solides pour porter cette responsabilité.

Car depuis, M. Chérèque a dû affronter une tempête. En mai 2003, en plein mouvement social, lorsque la direction de la CFDT approuve seule la réforme Fillon des retraites, elle provoque la rupture d'une intersyndicale fragile et, au sein de la confédération, une violente réplique du séisme vécu par Nicole Notat en décembre 1995 lors du soutien au plan de réforme Juppé.

Le soutien de M. Chérèque à la réforme Fillon -en contrepartie de la possibilité pour les salariés ayant commencé à travailler très jeunes de partir avant 60 ans- provoquera le départ de plusieurs dizaines de milliers de militants, et des relations glaciales avec la CGT dont le secrétaire général Bernard Thibault analysera la décision de la CFDT comme une trahison.

Les deux secrétaires généraux ne commenceront à se rapprocher et à se reparler qu'en 2006, à l'occasion du mouvement social contre le Contrat première embauche (CPE). C'est aussi en 2006, au mois de juin, lors du 46e congrès de la CFDT à Grenoble, que les militants et la direction syndicale solderont les comptes de cet épisode douloureux, au sujet duquel François Chérèque reconnaît aujourd'hui une erreur de forme, mais pas de fond.

Le rapport d'activité, bilan de l'action de l'actuelle direction depuis le congrès de Grenoble, a d'ailleurs été approuvé mercredi par 86,8% des délégués à Tours.

La page est donc bel et bien tournée et Bernard Thibault, invité à Tours, a été accueilli sous les applaudissements, jeudi, appelant avec M. Chérèque à la mobilisation contre la réforme des retraites 2010, le 24 juin prochain.

Aujourd'hui, les relations entre les deux hommes semblent apaisées. La brouille de 2003 atténuée. "Les regrets, ça ne sert à rien, a soufflé Bernard Thibault. On est dans un contexte qui n'a rien à voir avec 2003, aujourd'hui, on prend nos responsabilités".

Jeudi dans les couloirs bondés de l'auditorium, un métallo costaud venu de Lorraine, badge CFDT en collier, avait prévenu ce matin: "C'est le calme avant la tempête. Les amendements sur la retraite, ça va secouer". Et ça a secoué. Dès 14 heures, ça crie, ça hue, ça applaudit entre les rangées rouges des 1500 militants réunis pour le 47ème congrès de la centrale.

Au menu de ce jeudi, les trois sujets cruciaux sur la réforme des retraites retenus par le bureau national : les conditions d'augmentation de la durée de cotisation, les conditions d'unification des régimes public-privé et le financement du système. De ces débats émergera la ligne définitive de la centrale. Les boîtiers ont parlé. C'est oui, trois fois oui en faveur du patron de la CFDT, François Chérèque, puisque les amendements déposés par les contestataires ont été rejetés à 58, 9%, à 79,1% et à 62%.

La résolution sur les conditions d'augmentation de la durée de cotisation.

"L'augmentation de la durée de cotisation n'est acceptable pour la CFDT qu'à la condition d'un partage des gains d'espérance de vie et d'une possibilité de choix renforcée", stipule la résolution n°12 adoptée jeudi après-midi par les délégués, selon les résultats communiqués par le syndicat.

Il est précisé que "les gains d'espérance de vie doivent faire l'objet d'un partage équilibré entre durée de cotisation supplémentaire ouvrant un droit à une retraite à taux plein et temps de retraite supplémentaire".

"C'est nous qui parlons juste et vrai", a martelé Jean-Louis Malys, chargé par la direction de monter au front en légitimant le point le plus contesté : l'augmentation possible de la durée de cotisation. Une concession accordée au gouvernement en échange de gages sur la pénibilité. "Un chèque en blanc!" a dénoncé une déléguée de la Seine-Maritime. "Sortez-le!", ont vociféré les plus durs qui se sentent trahis.

C'était tout l'enjeu de cette journée décisive pour François Chérèque : défendre le réformisme de la centrale sans se couper de ses troupes. Surtout ne pas reproduire le cauchemar de 2003 - le secrétaire général avait payé cher son soutien solitaire à la réforme Fillon. Cette fois, il lui faut dégoupiller une radicalisation chez des militants échaudés par l'inflexibilité du gouvernement sur le report de l'âge légal. Même si le syndicat a très tôt fait savoir son refus viscéral de négocier sur ce symbole fort.

Le gouvernement et les dirigeants syndicaux de la Bourse et des marchés. (12.06)

Reuters - 11.06

A propos du report de l'âge du départ à la retraite : "Ce qui est sûr, c'est que c'est entre 62 et 63 ans", a dit un ministre vendredi.

Le gouvernement se ménagerait ainsi une marge de manoeuvre pour équilibrer les signes de sérieux à l'intention des marchés financiers et une volonté de conciliation avec les syndicats.

Le Premier ministre François Fillon pencherait pour les 63 ans, selon Eric Woerth, expliquant que "l'important, c'est le jugement que portent les marchés sur notre gestion". (Reuters 11.06)

Tout est dit ici.

Vous avez lu que le gouvernement allait "concilier les intérêts des marchés financiers avec ceux défendus par les dirigeants syndicaux. Question : comment est-ce possible demandera un travailleur ou un militant un peu naïf ? Parce que les dirigeants syndicaux privilégient les besoins des marchés à ceux des travailleurs exactement comme le gouvernement, parce que ce sont des vendus, des représentants du capital, voilà tout.

N'est-ce pas suffisamment clair ? Apparemment non ! Imaginons une discussion avec un travailleur ou un syndiqué.

- Qu'est-ce qui a changé au sein du syndicalisme depuis 65 ans ?

- Rien, absolument rien, les stalinien, néo stalinien, post-stalinien, social-libéraux contrôlent et dirigent les syndicats grâce notamment au financement de l'Etat et au soutien des dirigeants de tous les partis dits ouvriers.

- Je ne sais pas ce qu'ils sont vraiment, mais grâce à eux nos conditions de vie et de travail se sont quand même améliorées au cours de cette période.

- Oui d'une certaine façon ou plutôt grâce à la mobilisation des travailleurs, ils ont fait en sorte que vous viviez un peu mieux pendant que les capitalistes continuaient de vous exploiter tranquillement et de s'enrichir, et il ne vous est jamais venu à l'esprit de vous demander d'où venait l'argent qui avait permis de financer ces améliorations, la surexploitation des ouvriers sur les autres continents et le pillage de leurs ressources, ni même de savoir si vous n'étiez pas plus exploité que dans le passé grâce aux nouvelles technologies, on vous a consciencieusement caché cette vérité.

- Mais aujourd'hui ce n'est plus le cas, ils nous reprennent tout !

- Aujourd'hui les capitalistes nous reprennent ce qu'ils ont dû nous concéder à une autre époque parce que leur système économique est au bout du rouleau, ses contradictions sont tendues à l'extrême, il faudrait changer les fondements économiques de la société, mais les dirigeants syndicaux y sont farouchement opposés, donc ils bradent sans scrupules nos droits et acquis sociaux pour permettre au système actuel de survivre, n'oubliez pas que c'est le régime actuel qui assure aussi leur propre survie...

- Mais ils ne sont pas les seuls dans ce cas-là, comme eux la plupart des syndiqués n'attendent-ils pas toujours davantage du régime capitaliste ?

- Vous avez raison, ce sont les syndiqués qui ont élu ces dirigeants syndicaux, parce qu'ils n'ont pas d'autre perspective politique que le maintien du régime actuel, ils ont été éduqués de telle sorte qu'ils soient incapables de penser au-delà du régime en place comme s'il devait exister pour l'éternité, au point qu'ils sont même prêts à en assurer la défense si nécessaire, on ne peut même pas dire qu'ils ont abandonné le combat pour l'émancipation des travailleurs du capitalisme, puisqu'ils n'ont jamais adhéré à cette perspective qui coïncide avec la tâche historique que le prolétariat a à accomplir.

- Mais ces dirigeants syndicaux, sont-ils devenus des traîtres au fil du temps ou étaient-ils vendus au capital dès le départ ?

- Les syndicats ont une histoire, les dirigeants syndicaux actuels ont été propulsés aux postes qu'ils occupent aujourd'hui par leurs prédécesseurs qui étaient déjà tous sans exception vendus au capital. Cela étant dit, lorsque les dirigeants actuels des syndicats étaient des militants de base, s'ils avaient combattu pour notre émancipation du capital, sachant que peu de syndiqués et de travailleurs étaient sur cette ligne politique et compte tenu de ce qui a été dit précédemment, ils ne seraient jamais montés dans l'appareil des syndicats, ils n'auraient pas franchi un à un tous les échelons pour arriver un jour au poste de secrétaire générale ou nationale de leur syndicat, réfléchissez un instant que diable, c'est tellement évident.

- Donc si je comprends bien, c'est l'ensemble des instances des syndicats qui sont pourris depuis belle lurette et l'on s'est employé à essayer de changer cela sans jamais y parvenir.

- Exactement, vous avez tout compris.

- Que faire alors à défaut de pouvoir pendre aujourd'hui tous ces bureaucrates ?

- Je répondrai à votre question en deux temps.

Ne pensez-vous pas qu'en 65 ans on aurait eu largement le temps de construire un nouveau syndicat dévoué aux intérêts fondamentaux de la classe ouvrière, c'est-à-dire sans lien avec le capitalisme et les institutions ? Ce qui fut possible dès le début des années 1890 ne l'aurait plus été au cours du XXe siècle, de nouveaux syndicats n'auraient-ils pas vu le jour par hasard depuis la création de la CGT ?

Pour mener le combat contre les dirigeants syndicaux qui profitent de l'inconscience politique des syndiqués et des travailleurs, la seule chose à faire c'est de mener le combat pour la défense de nos acquis dans la perspective d'en finir avec le capitalisme, pour le socialisme, la seule alternative au capitalisme, de renouer avec la tradition du syndicalisme révolutionnaire du début du XXe siècle, avant qu'il ne soit dépouillé de toute perspective politique, ce qui devait fatalement l'entraîner à capituler devant le capitalisme.

Finalement, le mouvement ouvrier ne peut être porté que par une théorie ou idéologie, celle de la classe dominante, le capitalisme, ou celle de la classe exploitée et opprimée, le socialisme, prétendre qu'il pourrait adhérer à ni l'une ni l'autre est tout bonnement une escroquerie politique. Reconquérir les masses au socialisme, tel est notre priorité.

Retraites : Mobilisation à l'appel de FO. (titre de LdC) (16.06)

Le Monde - 15.06

La manifestation nationale organisée à Paris par Force ouvrière, dans le cadre de sa journée d'action, avec grève interprofessionnelle, contre la réforme des retraites, a réuni mardi de 23 000 personnes, selon la police, à plus de 70 000 personnes, selon le syndicat. Les manifestants sont arrivés par cars ou trains spécialement affrétés, à la veille de la présentation des principaux points de la réforme par le gouvernement.

La réussite ou l'échec de cette mobilisation sera néanmoins principalement jugé sur le suivi et l'impact de la grève dans les entreprises et administrations où FO est bien implantée, comme chez Airbus et dans les Bouches-du-Rhône. Selon l'un des dirigeants du syndicat, Stéphane Lardy, la grève ne devrait pas "bloquer le pays" mais plutôt mobiliser "du monde" à la manifestation.

UN ISOLEMENT "REGRETTABLE" POUR LA CGT

Force ouvrière était pourtant la seule à se mobiliser pour cette journée d'action, l'intersyndicale (CGT, CFDT, CFTC, FSU, Solidaires et UNSA) n'ayant pas répondu à son appel et projetant une grève coordonnée pour le 24 juin. Selon Jean-Claude Mailly, il "paraît difficile" que FO participe à ce rendez-vous, "compte tenu des divergences" qui ont conduit à organiser séparément la grève et les manifestations du 15 juin. A la différence de la CFDT, FO est farouchement hostile à tout nouvel allongement de la durée de cotisation.

Force ouvrière juge également "inefficaces" ce que Jean-Claude Mailly appelle "les journées saute-mouton" de l'intersyndicale, c'est-à-dire les manifestations répétées avec arrêts de travail, et préfère la solution de la "grève franche" prônée depuis plusieurs mois.

Sur France Info, Bernard Thibault, le secrétaire général de la CGT, a jugé "regrettable" le choix de FO de manifester seule, mardi. Mais il a suggéré que le "million de manifestants" réuni par la plupart des autres syndicats le 27 mai soit ajouté à celui de FO. La journée d'action du 27 mai avait rassemblé un million de manifestants selon la CGT, près de 400 000 selon la police.

Toutefois, tous les syndicats pourraient se retrouver côte à côte en septembre, lors du débat parlementaire. Lundi, Jean-Claude Mailly avait jugé "possible" un tel scénario, autour du mot d'ordre : "Exiger le retrait du plan gouvernemental".

Un complément du Monde.fr. du même jour.

A l'exception de Marseille, où les employés municipaux de la ville constituent le premier syndicat de FO, qui a connu des perturbations dans les tunnels routiers, aggravées par de mauvaises conditions climatiques, et les cantines scolaires, les perturbations ont été extrêmement limitées ou inexistantes. Les transports n'ont pas été affectés, sauf à Toulon, FO admettant un 'suivi proche de zéro' à la RATP. Même chez Airbus, à Toulouse, où FO est le premier syndicat, il n'y a pas eu d'impact.

Jean-Claude Mailly, le secrétaire général de Force ouvrière, a manqué son pari. En faisant cavalier seul pour une journée de grève interprofessionnelle, mardi 15 juin, contre la réforme des retraites, FO a fait la démonstration qu'elle était dans l'incapacité, alors que son nombre d'adhérents est estimé à 300 000, de mobiliser en solitaire. Sa "grève franche" est passée quasiment inaperçue, (...) au final l'action de FO est un coup d'épée dans l'eau, guère susceptible d'impressionner le gouvernement...

Ce coup d'épée dans l'eau peut toutefois permettre à M. Mailly de se libérer de la pression de ses militants trotskystes qui le poussaient depuis un an à se lancer dans une "grève franche". Démonstration est faite qu'une telle action, si tant est que les conditions de mobilisation soient réunies, ne peut être menée que dans un cadre unitaire.

Préavis de grève à la SNCF de 4 syndicats pour la journée du 24 juin. (18.06)

AFP - 17.06

Les quatre syndicats représentatifs à la SNCF - CGT, Unsa, Sud-Rail et CFDT - ont déposé un préavis de grève pour le 24 juin, journée d'action interprofessionnelle pour protester contre le projet gouvernemental sur les retraites, a-t-on appris mercredi auprès de la CGT. "Un préavis de grève unitaire CGT-Unsa-Sud-Rail-CFDT couvre la période du 23 juin à 20 heures au 25 juin à 8 heures", annonce la CGT dans un communiqué intitulé "tous en grève pour stopper la casse de nos retraites".

Ce préavis de grève s'inscrit dans la journée d'action interprofessionnelle décidée par les organisations nationales CGT, CFDT, CFTC, Unsa, FSU et Solidaires et fixée au 24 juin, soit une semaine après l'annonce du projet gouvernemental de réforme des retraites. La CGT-cheminots appelle d'ores et déjà formellement à la grève dans son communiqué. "Comme l'avait bien compris la CGT et contrairement à la communication mensongère de la direction SNCF visant à démobiliser les cheminots, les régimes spéciaux sont bien impactés par l'avant-projet de loi", écrit le syndicat de cheminots.

"L'allongement de la durée de cotisation à 41,5 annuités à l'horizon 2020 s'appliquerait à tous les régimes de retraite de manière coordonnée et progressive", poursuit la CGT-cheminots. "Concernant le recul de l'âge de départ à la retraite, si cette disposition ne s'appliquera qu'à partir du 1er janvier 2017, elle impactera notre régime spécial faisant passer l'âge d'ouverture des droits de 55 à 57 ans (50 à 52 ans pour les agents de conduite)", ajoute le communiqué. L'Unsa-cheminots, dans un texte séparé, affirme que "les cheminots seront bien une nouvelle fois touchés à partir du 1er janvier 2017". "Pour percevoir la même pension que celle versée dans les conditions en vigueur avant la réforme de 2007, un agent né en 1967 devra travailler six années de plus", analyse l'Unsa pour qui "la mobilisation du jeudi 24 juin est plus que jamais nécessaire".

Appel à la grève à Air France le 24 juin. (18.06)

Reuters - 17.06

Cinq syndicats d'Air France appellent à des arrêts de travail d'une heure à vingt-quatre heures le 24 juin, jour d'une mobilisation intersyndicale contre la réforme des retraites du gouvernement.

Les organisations CGT, CFDT, CFTC, FSU, Solidaires et Unsa de la compagnie aérienne demandent aux salariés de se mobiliser sous forme de grève pour "défendre le droit à la retraite à 60 ans."

Elle les appellent également à participer aux manifestations organisées dans toute la France par l'intersyndicale.

Dans un communiqué, les cinq syndicats d'Air France jugent notamment "inacceptable et injuste" le report de l'âge légal de départ de 60 à 62 ans d'ici 2018.

Retraites: l'intersyndicale appelle à une "mobilisation massive" le 24 juin. (18.06)

Reuters - 17.06

La journée de mobilisation du 24 juin sera l'occasion de prouver au gouvernement que sa réforme des retraites sera combattue à la rentrée durant le débat parlementaire, espèrent les syndicats.

L'intersyndicale (CGT, CFDT, FSU, Solidaires, Unsa), réunie jeudi au siège de la CGT à Montreuil, a de nouveau appelé les Français "à participer massivement à la journée de grèves et de manifestations du 24 juin" afin de dépasser le million de manifestants revendiqués le 27 mai.

Elle se réunira le 29 juin pour décider d'éventuelles nouvelles actions pendant l'été et à la rentrée, a-t-elle dit dans un communiqué.

L'avant-projet de loi sur les retraites présenté mercredi par le gouvernement sera examiné en conseil des ministres le 13 juillet et soumis au Parlement en septembre.

La CFTC, qui appelle aussi à participer à la journée du 24 juin, n'a pas participé à la réunion de jeudi, tous ses spécialistes des retraites étant

au ministère du Travail pour négocier le projet final de la réforme.

La CGC s'est excusée et Force ouvrière n'a pas répondu à l'invitation. FO, qui a manifesté en solo mardi, doit se réunir lundi prochain pour décider de sa participation à la journée d'action du 24 juin.

La porte est ouverte, ont répété les syndicats jeudi.

L'intersyndicale n'a pas encore décidé d'un slogan commun pour ces manifestations, autre que la condamnation globale du projet du gouvernement.

"Cette réforme, loin de répondre à l'enjeu de société qu'est celui de l'avenir des retraites, est brutale et porteuse de recul social pour la quasi-totalité des salariés du privé, du public et des régimes spéciaux", écrit-elle.

Pour Marcel Grignard, représentant de la CFDT, "le dénominateur commun, c'est que cette réforme est injuste".

"Au-delà des slogans, chacun peut mesurer, pour lui-même mais aussi pour la société, qui paye et qui ne paye pas", a-t-il ajouté.

"FAIRE UNE DÉMONSTRATION"

Les représentants syndicaux espèrent que les mesures gouvernementales, qui repoussent notamment à 62 ans l'âge légal de départ à la retraite et à 67 ans l'assurance de toucher sa retraite à taux plein, feront réagir les salariés.

"Ça change un petit peu la donne. Chacun commence à refaire ses calculs et à réfléchir", a dit Bernadette Groison (FSU).

"Il y a une bataille de convictions à poursuivre. Il faut continuer de convaincre qu'on aurait pu faire autrement, qu'on était pas obligé de faire payer la facture aux salariés".

Les syndicats sont convaincus que le gouvernement ne pliera pas le 24 juin, quelle que soit l'ampleur de la mobilisation.

Ils souhaitent davantage, comme lors du mouvement contre le Contrat première embauche en 2006, obtenir un recul gouvernemental lors du débat parlementaire.

"Là on est avant l'été, il faut faire une démonstration vis-à-vis de ce gouvernement pour dire qu'on ne partage pas ce projet", a dit Nadine Prigent (CGT).

"On continuera de faire les choses cet été, y compris le 13 juillet pour la présentation en conseil des ministres, et on discutera de ce qu'on fait dans le cadre du débat parlementaire début septembre", a-t-elle ajouté.

"Le 24 juin, ce n'est pas la fin de ce qu'on fait sur la retraite. Au contraire, ça semble être même le début puisque le projet de loi vient d'être connu".

Interview de F. Chérèque au Figaro. (Titre de LdC) (18.06)

Le Figaro - 16.06

INTERVIEW - François Chérèque, le secrétaire général de la CFDT, a livré en exclusivité au Figaro son appréciation sur la réforme des retraites dévoilée ce matin par Éric Woerth.

LE FIGARO.- Que pensez-vous de cet avant-projet de loi ?

François CHÉRÈQUE.- C'est une réforme injuste et à court terme, quasiment une provocation. 85 % de l'effort est supporté par les seuls salariés via le passage à 62 ans et le relèvement des taux de cotisations des fonctionnaires. Le gouvernement justifie cette réforme par la crise qui a gonflé les besoins de financement mais il fait payer l'addition aux seuls salariés car il refuse de toucher aux hauts revenus et du capital. Cette réforme ne résout rien en outre à moyen terme car elle n'est équilibrée qu'en 2018. Ni avant car les déficits continueront à exister, ni après car le problème financier reste entier au-delà.

Au final, cette réforme est un mauvais coup pour toutes les générations et ce sont les jeunes qui vont payer la note. Elle marque en outre une

vraie rupture à 2003. On est passé d'une réforme basée sur la durée de cotisation avec prise en compte de l'espérance de vie à la retraite à une réforme basée sur l'âge sans prise en compte de l'espérance de vie.

La réforme est-elle bouclée financièrement selon vous ?

Non. Les déficits d'ici 2018 sont financés par le Fonds de réserve des retraites (FRR). Je rappelle en passant que ce FRR avait été créé pour que le poids des départs en retraite des baby-boomers soit moins lourd à porter pour les générations nées dans les années 1960 et 1970 - une façon d'atténuer le fait que les générations précédentes n'ont pas pris leurs responsabilités. Or le problème reste entier après 2018 car le choc démographique sera toujours là. Il n'est de plus pas question de transférer des cotisations d'assurance-chômage vers l'assurance-vieillesse. On ne peut pas prévoir un financement du système en se basant sur une hypothèse de retour à l'équilibre des comptes de l'Unedic en 2015. Rien ne dit que ce sera le cas, d'autant plus que la réforme va faire augmenter le nombre de demandeurs d'emploi de plus de 60 ans. Je remarque en outre que cette réforme ne propose rien sur l'emploi. Au final, le gouvernement fait de la cavalerie en creusant un déficit pour en combler un autre.

N'avez-vous pas échappé au «pire»: un âge légal à 63 ans ?

On a vu venir la campagne de communication, entre un premier ministre dur et un président de la république gentil. C'était trop gros, personne n'est tombé dans le panneau.

Le gouvernement juge le relèvement du taux de cotisation dans la fonction publique «indolore». Partagez-vous cet avis ?

Une augmentation de 0.27 % par an sur 10 ans, c'est quand même raide. C'est une sorte de double peine en matière de pouvoir d'achat pour les fonctionnaires. Non seulement leurs salaires n'augmentent plus mais on va leur prélever des cotisations supplémentaires qui vont peser sur leur pouvoir d'achat.

Allez-vous rechercher un compromis avec le gouvernement pour atténuer le choc de cette réforme ?

Je considère qu'avec 85 % de la réforme financée par les seuls salariés, il n'y a pas grand chose à grignoter. Je vais d'abord reposer la question d'une réforme systémique et lui présenter le contenu de la réforme qui a été validée par les militants de la CFDT la semaine dernière en congrès. Une réforme qui vise à réduire les inégalités, basée sur l'allongement de la durée de cotisation et qui prend en compte la pénibilité, les carrières longues, la situation des femmes, et les polypensionnés. Je lui ferai des propositions alternatives. Les conséquences de la crise doivent être prises en compte par la fiscalité. Franchement, relever de 1 % seulement la tranche supérieure d'imposition sur le revenu, les bras m'en tombent. Je m'attendais à un peu plus de sérieux du gouvernement sur cette question mais le choix a été fait de ne pas toucher aux hauts revenus. 1 %, c'est ridicule et les gens vont s'en rendre compte.

Que pensez-vous du dispositif «pénibilité» proposé ?

C'est une usine à gaz vide qui crée de nouvelles injustices parce qu'elle ne résout rien. En matière de pénibilité, tout reste à faire. Le gouvernement a ce dossier entre les mains depuis 2007. Tant Xavier Bertrand que Brice Hortefeux et Xavier Darcos n'ont rien fait. La CFDT va remettre en chantier sa proposition d'une année de bonification de cotisation pour dix années d'exposition dans un métier pénible. Je remarque de surcroît que le texte d'Éric Woerth ne propose rien sur les polypensionnés alors que le gouvernement s'était engagé à apporter des solutions.

Aucune mesure ne trouve donc grâce à vos yeux ?

Difficilement car il s'agit d'un projet d'ensemble. Chaque salarié va maintenant pouvoir calculer ce qu'il en sera pour sa propre retraite.

Et ça va être un choc. Ça ne changera rien pour ceux qui ont fait des études et ont eu des carrières complètes valorisées. Mais ça changera pour tous les autres. On voit bien que le gouvernement a voulu protéger les carrières longues chères à la CFDT en le maintenant et en l'élargissant à ceux qui ont commencé à travailler à 17 ans. Mais pourquoi avoir poussé à 43 ans de cotisation pour en bénéficier alors qu'on aurait pu rester à 42 ans ? Il n'y a que cette demi-mesure qui pourrait trouver grâce à mes yeux si on y incluait ceux qui ont commencé à 18 ans qui sont condamnés à cotiser 44 ans.

Vous serez ce soir en direct dans le journal de 20 heures de France 2 avec Bernard Thibault. Éric Woerth doit-il y voir un message et une mise en garde ?

On y va ensemble parce qu'on nous a invités ensemble. Cela veut dire qu'on a des éléments communs de désaccord pour contrer cette réforme.

Les syndicats de fonctionnaires furieux contre Eric Woerth. (26.06)

Lemonde.fr et AFP - 25.06

Les huit syndicats de fonctionnaires ont claqué vendredi 25 juin la porte de la première réunion de négociation salariale, le ministre du travail Eric Woerth n'ayant pu confirmer la hausse générale du point d'indice prévue au 1er juillet, ni démentir un éventuel gel des salaires. "Cette désinvolture est inacceptable et c'est pourquoi nous avons quitté la séance", a déclaré Bernadette Groison, secrétaire générale de la FSU.

"A quatre jours de l'échéance" de la prochaine réunion, le ministre "nous dit que le gel des salaires est la perspective la plus vraisemblable pour 2011, 2012 et 2013", s'est indigné Jean-Marc Canon (CGT). Ce scénario "représenterait 8 % de perte de pouvoir d'achat", a affirmé son syndicat, dans un communiqué, calcul effectué sur la base des prévisions d'inflation utilisées pour la programmation triennale des lois de finances.

Avant de claquer la porte, les syndicats ont lu une déclaration commune. "La valeur du point d'indice" est "l'élément central et prioritaire en matière salariale dans la fonction publique", affirme le texte, signé des huit syndicats (CGT, FSU, FO, Solidaires, UNSA, CFDT, CFTC et CGC). Alors que les syndicats veulent négocier des augmentations générales de salaire, qui s'effectuent par la revalorisation d'un "point d'indice" fixée depuis le 1er juillet 2009 à 55,12 euros (+0,5 %), le gouvernement parle lui de "salaire moyen", incluant les primes, promotions et heures supplémentaires, qui ne bénéficient pas à tous.

"C'EST FACILE DE TOUT METTRE DANS UN MÊME POT"

Peu après, un communiqué commun de MM. Woerth et Tron affirmait que l'augmentation générale de 0,5 % au 1er juillet est fonction d'"arbitrages budgétaires" non encore rendus, la décision finale devant être annoncée "aux environs du 1er juillet".

"Le discours d'ouverture était catastrophique" et "sans aucune proposition", a réagi Bernard Sagez, secrétaire général des fonctionnaires CFTC, à la sortie de la séance. Selon lui, Eric Woerth aurait "déclaré que la valeur du point d'indice représente le sixième du salaire des fonctionnaires. C'est quand même scandaleux, ce n'est pas du tout la situation dans la fonction publique. C'est facile de tout mettre dans un même pot et de faire croire qu'on a tous été augmenté de 2 %" s'est-il indigné.

Coup de théâtre cependant, une heure après cette séance, le premier ministre François Fillon déclarait lors d'une conférence de presse que "l'engagement a bien été pris par le gouvernement d'augmenter le point d'indice de 0,5 % au 1er juillet". "Cet engagement n'est pas remis en cause", mais "il y aura une discussion avec les partenaires sociaux", a-t-il dit.

Dans le calcul de la rémunération des fonctionnaires, le point d'indice représente environ 25 % du total, a affirmé de son côté le secrétaire d'Etat à la fonction publique Georges Tron, selon qui syndicats et gouvernement pourraient se revoir "en début de semaine prochaine". Les syndicats ont par ailleurs jugé le calendrier trop serré et déploré de n'avoir reçu les documents de préparation que mercredi soir.

Quatre syndicats d'avitailleurs appellent à une grève à partir de vendredi. (29.06)

AP - 28.06

Les avitailleurs -qui ravitaillent les avions en carburant- sont appelés à une grève nationale reconductible sur tous les aéroports à compter de vendredi prochain par une intersyndicale CGT, CFDT, CFTC et FO qui dénonce la dégradation des conditions de travail et de sécurité. Le mouvement pourrait perturber les premiers départs des grandes vacances.

"Depuis plusieurs mois, le torchon brûle entre les salariés des stations d'avitaillement de l'ensemble des aéroports français et leurs employeurs (Total, BP, GIE). Les entreprises mettent en place de nouvelles organisations du travail, sur fond de flexibilité accrue pour pallier les carences d'effectifs", dénonce l'intersyndicale dans un communiqué diffusé lundi.

"Au-delà de la dégradation des conditions de travail, de l'accroissement de la pénibilité, ce sont les conditions mêmes de sécurité pour les personnels et les passagers qui sont mises en jeu lors des opérations d'avitaillement", ajoute le communiqué.

Les syndicats disent avoir décidé ce mouvement de grève, "les entreprises restant sourdes aux interventions des représentants du personnel (...) des organisations syndicales, dans toutes les instances représentatives du personnel".

Le 12 juin dernier, un mouvement de grève des avitailleurs d'une seule société à l'aéroport de Roissy avait entraîné des retards de vols de 30 minutes à plus d'une heure.

[Haut de page ↗](#) [Haut de page ↗](#)



Infos syndicales.

- Retraites: la CFTC écrit aux parlementaires. (27.07)
- La CGT-Air France appelle les personnels des escales à une grève le 30 juillet. (25.07)
- Défense des retraites: fronde unitaire des syndicats le 7 septembre. (21.07)
- Retraites: la CGT dénonce "divorce total" entre le gouvernement et les syndicats (18.07)
- Fonction publique : réunion sur les «moyens des organisations syndicales». (titre de Ldc) (16.07)
- Chère que : "Les carottes ne sont pas cuites" pour la réforme des retraites. (16.07)
- Le temps des regrets pour les uns, la sueur et les larmes pour les autres. (14.07)
- Le SNJ-CGT de France Télévisions a jugé Pujadas «complaisant et incompetent» face à Sarkozy. (14.07)
- Avis de tempête sur le climat social. (11.07)
- Comment Thibault prépare la retraite en sacrifiant nos retraites (Titre de LdC. (10.07)
- Retraites: l'Unsa, 2e syndicat à la SNCF, menace d'une grève reconductible à la rentrée. (09.07)
- Rentrée scolaire : le Snes-FSU appelle à la grève les 6 et 7 septembre. (06.07)
- Retraites: les syndicats de pompiers professionnels appellent à manifester le 7 septembre. (03.07)
- Appel à une "grève du zèle" de la justice en septembre. (03.07)

Appel à une "grève du zèle" de la justice en septembre. (03.07)

Reuters - 02.07

Dix-sept syndicats et organisations du monde judiciaire français appellent à une "grève du zèle" dans les tribunaux en septembre et à d'autres actions pour demander davantage de moyens et protester contre un projet de réforme.

Cette action fera suite à une première journée d'action menée le 9 mars dernier, qui avait vu des milliers de magistrats, avocats, gardiens de prison et autres personnels de justice manifester dans toute la France.

Cette fois, les juges entendent appliquer strictement les règles de fonctionnement pour montrer l'engorgement de la chaîne judiciaire.

"Dans les juridictions, nous appelons à compter du 20 septembre 2010 à ce que plus aucune audience ne se tienne sans greffier, seul susceptible d'en assurer le bon déroulement et d'authentifier les propos qui y sont échangés", expliquent les 17 organisations dans un communiqué.

Les protestataires souhaitent aussi que les juges fassent en sorte que les audiences ne durent pas plus de six heures de suite "afin de garantir à chaque justiciable la même qualité d'écoute de la part du tribunal".

Les magistrats siégeant seuls sont appelés à renvoyer l'examen des affaires devant des formations collégiales, la réflexion collective "étant par nature une garantie de meilleure qualité des décisions rendues".

Il est aussi prévu en octobre des visites communes de magistrats et avocats dans les prisons pour dénoncer les conditions de détention. D'autres actions thématiques seront lancées pour sensibiliser les citoyens sur "l'état alarmant" de la justice, disent les organisations.

Le projet de réforme de la procédure pénale, avec notamment l'idée très critiquée de supprimer le juge d'instruction, a été repoussé sine die. Alors qu'il était question d'une présentation au Parlement en 2011, assez lointaine, aucune date n'est plus désormais fixée.

Le gouvernement assure cependant que le projet est maintenu. Les magistrats s'inquiètent en outre du fait que, du fait de limitations de crédits, de nombreuses juridictions sont en effet depuis plusieurs mois dans l'incapacité de payer leurs frais.

La justice française a fonctionné en 2009 avec 6,6 milliards d'euros (2,5% du budget de l'Etat). Le Conseil de l'Europe classe la France au 35e rang sur 43 pour son effort financier en faveur de la justice.

Retraites: les syndicats de pompiers professionnels appellent à manifester le 7 septembre. (03.07)

AP - 02.07

Les fédérations syndicales des pompiers professionnels CFDT, CGT, FA/SPP-PATS, FO, Sud et UNSA appellent à se joindre aux manifestations du 7 septembre contre la réforme des retraites.

"La déconstruction sociale que provoquera l'application de la réforme des retraites voulue par le gouvernement conduit les organisations signataires à inciter les agents", des services d'incendie et de secours "à s'engager massivement dans les mouvements sociaux à venir, notamment à la manifestation unitaire du 7 septembre 2010", déclarent les six syndicats dans un communiqué commun diffusé vendredi.

"Parmi tous les dossiers qui concernent la filière sapeurs-pompiers et les personnels administratifs et techniques", des services d'incendie et de secours, les syndicats "considèrent que le dossier des retraites et de la fin de carrière est le dossier prioritaire du moment", ajoute le communiqué.

Rentrée scolaire : le Snés-FSU appelle à la grève les 6 et 7 septembre. (06.07)

Lepoint.fr - 05.07

Le Snés-FSU, premier syndicat des collèges et lycées, appelle à la grève les 6 et 7 septembre pour protester contre "la gravité des attaques" dans l'Éducation et "en lien" avec l'appel intersyndical lancé pour le 7 septembre contre le projet de réforme des retraites. "La gravité des attaques contre le second degré, avec les difficultés déjà perçues par beaucoup de personnels pour la rentrée, et la volonté de continuer à construire un rapport de force contre la politique économique, sociale du gouvernement conduisent le Snés à appeler les personnels du second degré à la grève pour les 6 et 7 septembre", écrit le syndicat dans un communiqué lundi.

"La grève du lundi 6 septembre, premier jour de fonctionnement normal des établissements et jour de la rentrée de tous les élèves, répond à une situation exceptionnelle de crise où le système éducatif, et notamment le second degré, est attaqué comme jamais (budget, réformes, gestion des personnels...)", explique-t-il. "Elle s'articule pleinement avec la journée de grèves et de manifestations du 7 septembre (à l'appel de la CFDT, CFTC, CGT, FO, FSU, UNSA, Solidaires)", précise le syndicat. Cela "permet de faire le lien entre le sens global des réformes, le sacrifice de l'intérêt général - notamment dans l'Éducation où la réussite de tous n'est plus un objectif -, la remise en cause des droits et salaires des fonctionnaires et la brutalité et le cynisme dans les choix faits par le gouvernement en matière d'emplois, de salaires, de retraites", conclut l'appel.

Retraites: l'Unsa, 2e syndicat à la SNCF, menace d'une grève reconductible à la rentrée. (09.07)

Lepoint.fr - 07.07

L'Unsa-cheminots, deuxième force syndicale à la SNCF, de tendance modérée, menace d'une grève reconductible à la rentrée si elle n'obtient pas de négociations sur l'avenir du régime spécial de retraite des agents de l'entreprise publique, a-t-on appris mercredi auprès du syndicat.

"Nous exigeons des négociations avec le gouvernement, faute de quoi nous partirons en grève reconductible dès le 7 septembre", journée nationale d'action interprofessionnelle pour la défense des retraites, a précisé à l'AFP le secrétaire général de l'Unsa-cheminots, Jean-Daniel Bigarne.

Cette position a été votée à l'unanimité mardi par le conseil national du syndicat (18,05% des voix aux dernières élections professionnelles).

"Les délégués ont réaffirmé leur attachement au régime spécial de retraite des agents de la SNCF et leur opposition au projet de réforme en cours", selon un communiqué.

Le projet du gouvernement prévoit que pour les régimes spéciaux dont celui des cheminots, qui ont été réformés en 2007 avec des effets au

moins jusqu'en 2016, l'augmentation de l'âge de la retraite débutera en 2017.

"Notre régime spécial est particulier, il date d'avant la création de la Sécurité sociale et forme un tout avec notre carrière. Les attaques dont il est l'objet sont vigoureusement rejetées par la population cheminote", selon M. Bigarne.

"Il est rare que l'Unsa soit prête à s'engager dans une grève reconductible", a-t-il souligné.

Lors de la dernière journée d'action interprofessionnelle, le 24 juin, 39,8% des agents de la SNCF ont fait grève, selon la direction, 46% selon la CGT, pour la défense des retraites.

Comment Thibault prépare la retraite en sacrifiant nos retraites (Titre de LdC. (10.07))

LeMonde - 09.07

"Je n'éteindrai pas le feu", confie Bernard Thibault, en n'excluant "aucun schéma social" pour la rentrée sur la réforme des retraites. Entre les syndicats et le gouvernement, on assiste à un nouveau coup de chaud.

Le secrétaire général de la CGT invite le gouvernement à ne pas sous-estimer la montée du mécontentement et la "mobilisation de haut niveau" prévue le 7 septembre par l'intersyndicale CFDT-CFTC-CGT-FSU-Solidarités-UNSA, au moment où s'engagera le débat sur le projet de loi à l'Assemblée nationale. M. Thibault insiste sur l'ampleur de la journée d'actions du 24 juin – où, selon ses chiffres, 2 millions de personnes ont manifesté – assurant qu'elle a "surpris" Raymond Soubie, le conseiller social de Nicolas Sarkozy, qu'il a rencontré quelques jours après.

Plus que jamais décidée à maintenir la pression sur le gouvernement, l'intersyndicale a publié, jeudi 8 juillet, une déclaration commune dans laquelle elle hausse le ton à l'égard du gouvernement. Les six organisations "réaffirment leur opposition au contenu de cette réforme injuste et inacceptable" et "la nécessité de préserver le droit au départ à la retraite à 60 ans". Elles pointent plusieurs éléments qui, à leurs yeux, vont "aggraver les inégalités" : "Le report brutal, 62 et 67 ans des âges légaux va fortement pénaliser les salariés et notamment ceux ayant commencé à travailler jeunes ; celles et ceux ayant des carrières incomplètes et chaotiques, en particulier les femmes qui sont aujourd'hui 28 % à travailler jusqu'à 65 ans pour bénéficier d'une retraite à taux plein".

A la faveur du débat parlementaire, les syndicats espèrent que des amendements corrigeront plusieurs points de la réforme auxquels ils sont particulièrement sensibles : la reconnaissance d'un "droit collectif" – et non individualisé et médicalisé, comme dans le projet actuel – à la prise en compte de la pénibilité, les carrières longues et la situation des polypensionnés, ceux qui ont cotisé à plusieurs régimes.

Pour autant, M. Thibault ne baisse pas les bras et n'exclut pas une mobilisation durable, en se gardant de pronostiquer un nouveau décembre 1995, qui porterait sur l'ensemble de la politique économique et sociale, sur fond de rigueur accrue, et l'obligerait à revoir sa copie sur les retraites.

Le secrétaire général de la CGT refuse toutefois de réclamer le retrait du projet de réforme, estimant qu'il faut "des mesures" pour assurer l'équilibre financier des régimes. "Je refuse qu'on s'inscrive dans une stratégie du tout ou rien, affirme-t-il. Parler de grève générale, c'est une stupidité."

M. Thibault s'inquiète de la stratégie de Force ouvrière qui a assisté à la dernière réunion de l'intersyndicale, après l'avoir boudée, et a appelé à manifester le 7 septembre. Mais, au lendemain de cet appel, Jean-Claude Mailly a envoyé une circulaire à ses organisations pour indiquer qu'il n'y avait pas eu de "déclaration commune" et que FO maintenait son mot d'ordre de "retrait" de la réforme. En d'autres termes, FO devrait participer à la journée du 7 septembre mais pourrait organiser des manifestations "en parallèle". Ce nouveau cavalier seul est vivement dénoncé par la CGT.

Commentaire.

1- Il n'exclut "aucun schéma social" ;

2- Sauf la grève générale qui est une "stupidité" ;

3- Sauf un nouveau décembre 1995 qu'il se passe de pronostiquer a noté le journaliste ;

4- Par contre il "n'exclut pas une mobilisation durable" histoire que la situation pourrisse et que la mobilisation retombe, il faut s'attendre à des journées d'action dispersées et des lâchés de ballons ! ;

5- Il rejette le mot d'ordre de "retrait" puisqu'il se range derrière le "diagnostic partagé" avec Sarkozy et le COR auquel les syndicats collaborent ; au fait ils en ont même pas démissionnés !

On a compris que l'intersyndical réclame de Sarkozy qu'il revoie sa copie sur fond de division, la pénibilité et l'équité des "efforts" à fournir pour équilibrer les comptes des organismes de retraites servant à opposer les différentes couches du prolétariat, afin que Sarkozy et le Medef gagne leur pari.

Pourquoi FO devrait-il organiser des manifestations séparées ? Au contraire, ce syndicat devrait manifester le même jour et au même endroit que l'intersyndical mais derrière sur ses propres mots d'ordre, ce serait peut-être le meilleur moyen pour que les manifestants se situant devant dans le cortège et qui partagent le mot d'ordre de FO le reprennent à leur compte ou rejoigne celui le cortège de FO. Une sorte de 12 février 1934, où l'unité se ferait malgré et contre les directions de l'intersyndicale.

Avis de tempête sur le climat social. (11.07)

Le Monde - 11.07

Imperturbablement, Eric Woerth va présenter au conseil des ministres du 13 juillet son avant-projet de loi sur la réforme des retraites. La journée d'action syndicale (réussie) du 24 juin n'a pas fait bouger d'un iota le calendrier. Et l'intersyndicale CFDT-CFTC-CGT-FSU -Solidaires-UNSA hausse le ton, pariant sur "une mobilisation de haut niveau" le 7 septembre, à l'ouverture du débat parlementaire.

Le 7 juillet, les six syndicats ont réaffirmé, dans une déclaration commune, leur opposition à une réforme jugée "injuste et inacceptable". Ils n'en réclament pas le retrait, mais veulent être écoutés "dans le cadre d'un vrai débat, refusé jusqu'à ce jour". Ils se gardent bien de se mêler de l'affaire Woerth-Bettencourt, et encore moins de demander la démission du ministre du travail.

Mais les syndicats voient aussi dans la crise de confiance que traverse le pays la traduction du sentiment d'injustice et d'iniquité que ressentent de plus en plus de salariés. C'est au moment où sont annoncées de nouvelles coupes dans les dépenses sociales que remontent à la surface, au-delà de l'affaire elle-même, des chiffres indécents sur les grosses fortunes, les évasions de capitaux ou les privilèges que le bouclier fiscal garantit à ceux qui sont les plus riches.

Les syndicats sont loin d'être assurés de réussir leur pari du 7 septembre. Mais, alors que le climat social est lourd d'inquiétudes et de colères, le gouvernement joue une partie dangereuse. Comme s'il ne se souciait guère de syndicats jugés trop faibles - autour de 8 % de syndiqués - pour infléchir sa politique. Sauf qu'ils veillent à la cohésion sociale et tentent d'éviter que la grogne emprunte des voies plus radicales. Dans ce contexte, il était plus qu'imprudent d'infliger, le 7 juillet à l'Assemblée nationale, un sévère camouflet au syndicalisme. Ce jour-là, les députés UMP ont rejeté un amendement prévoyant la création - facultative et hors des entreprises - de commissions paritaires régionales de dialogue social dans les très petites entreprises (TPE). Jean-François Copé a mené la fronde en s'opposant ainsi au ministre du travail.

Ce texte n'avait pourtant rien de révolutionnaire. Il ne s'agissait pas d'imposer des délégués du personnel ou des délégués syndicaux dans les TPE. Le but était, comme s'y engageait la loi du 20 août 2008 sur la représentativité syndicale, de ne pas maintenir à l'écart du dialogue social près de 4 millions de salariés. Alors que la majorité des litiges examinés par les conseils de prud'hommes viennent des TPE, cette réforme visait à corriger une discrimination.

Ce vote relève sans doute d'un jeu de rôles au sein de l'UMP. Mais c'est aussi un jeu d'apprenti sorcier. Laurent Berger, secrétaire national de la CFDT, y a perçu "un fort mépris à l'égard du syndicalisme et un déni de son rôle dans la société". On ne peut pas souhaiter, comme Nicolas Sarkozy l'avait écrit dans Le Monde (19 avril 2008), des "syndicats forts et responsables" et les affaiblir en ne les écoutant pas ou, pire, en les ignorant. A moins de croire qu'on peut toujours souffler sur les braises sans craindre qu'il en résulte, un jour, un incendie.

Commentaire.

Si l'UMP enlève l'os à ronger à Chérèque que constituent les miettes que Sarkozy était prêt à lâcher en échange d'un accord sur la contre-réforme des retraites, le jaune va se retrouver fort dépourvu face la grogne des adhérents de son syndicat, et le mettre ainsi en porte-à-faux c'est prendre le risque qu'il n'ait plus que le choix de radicaliser son discours et sa position sur la question des retraites pour conserver encore un minimum de crédibilité dans son syndicat...

L'analyse sur le rôle des parasites qui dirigent les syndicats est juste : "*ils veillent à la cohésion sociale et tentent d'éviter que la grogne emprunte des voies plus radicales*", ils sont les garants de la paix sociale, de la survie du régime.

Le SNJ-CGT de France Télévisions a jugé Pujadas « complaisant et incompétent » face à Sarkozy. (14.07)

Libération.fr et AFP - 13.07

«Une honte pour l'information de service public». Rien de moins. Le syndicat SNJ-CGT de France Télévisions a très vivement critiqué l'interview de Nicolas Sarkozy réalisé lundi soir par David Pujadas sur France 2.

Cette émission «a été une heure de communication sans opposition avec un journaliste KO debout face au Président, un journaliste complaisant, incompétent sur les dossiers traités, notamment sur les retraites, et laissant Nicolas Sarkozy avancer des contre-vérités», a dénoncé auprès de l'AFP Jean-François Téaldi, secrétaire général du SNJ-CGT du groupe public.

«Après ce type d'émission comment peut-on s'étonner de l'érosion de l'audience de nos journaux télévisés dans la mesure où ce qu'on montre est en décalage total avec ce que pensent les téléspectateurs, en décalage total avec la réalité du pays?», s'interroge-t-il.

Le SNJ-CGT de France Télévisions exige également «un débat pluraliste en prime time sur les retraites dès la rentrée, aux alentours de la manifestation intersyndicale du 7 septembre». Et demande aux téléspectateurs de «s'exprimer auprès de la direction du groupe pour exiger ce débat».

L'intervention du chef de l'Etat depuis l'Elysée, sur France 2, a rassemblé en moyenne 6,6 millions de téléspectateurs, soit 29,6% de part d'audience, selon les chiffres de Médiamétrie.

Commentaire. La CGT va peut-être réclamer la peau de ce journaliste ? Cela justifiera la chasse aux sorcières organisée par l'Elysée ou la direction de France Télévision contre les journalistes qui critiquent le gouvernement !

Le temps des regrets pour les uns, la sueur et les larmes pour les autres. (14.07)

Lepoint.fr - 15.07

1- Thibault propos de la journée d'action du 7 septembre : "Nous allons tout faire pour que cette mobilisation soit de plus grande ampleur encore puisqu'on nous y contraint." (Reuters 13.07)

Quel dommage que la comédie que nous jouons ensemble avec Sarkozy depuis des mois n'ait pas abouti à la démoralisation et la démobilisation de la classe ouvrière contre ce foutu projet de réforme pourtant si indispensable...Bordel, le pays se serait bien passé de ces grèves et manifestations au moment où notre économie et nos chers patrons souffrent tant, moi non plus je n'aime pas ce climat social qui tourne systématiquement à l'affrontement, dommage que la paix sociale ne soit pas inscrite dans la Constitution, je vais le suggérer à mon pote Nicolas... Tel est le message et l'état d'esprit de ce lieutenant du capital.

2- La réforme "ne règle absolument pas la question financière" et est "totalement injuste, sur la pénibilité, sur l'âge, sur le fait que seuls les salariés sont pénalisés", a dit l'ancien Premier ministre socialiste Laurent Fabius mardi sur France 2. (Reuters 13.07)

Si au moins tout le monde était pénalisé, le Rmiste et le milliardaire, ce serait juste, on ne trouverait rien à redire au PS. Tel est en substance le contenu de la république démocratique bourgeoise, leur république, leur démocratie.

Chérèque : "Les carottes ne sont pas cuites" pour la réforme des retraites. (16.07)

Lepoint.fr - 15.07

Le secrétaire général de la CFDT, François Chérèque, a estimé lundi que "les carottes ne sont pas cuites" pour la réforme des retraites, affirmant que les syndicats peuvent "faire pression" sur les députés pour infléchir le projet de loi. "À l'inverse de ce que j'entends, les carottes ne sont pas cuites : ce sont les députés qui font la loi, elle peut encore changer et on va faire pression sur les députés pour qu'ils changent cette loi" sur la réforme des retraites, a-t-il déclaré au micro de RFI.

Présenté mardi en Conseil des ministres, le projet de loi sur les retraites, qui prévoit le recul de l'âge légal de départ à 62 ans, est débattu à partir du 20 juillet à la commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale, avant d'être discuté en séance plénière à partir du 6 ou du 7 septembre.

"Ce sont les députés qui font la loi" (Chèreque)

"En démocratie, ce n'est pas le président de la République qui fait les lois, ce sont les députés", a martelé le secrétaire général de la CFDT, avant de souligner : "Maintenant, le texte de loi n'appartient plus au gouvernement, mais à l'Assemblée nationale." "C'est la raison pour laquelle nous allons aller voir cet été tous les députés les uns après les autres. C'est eux qui vont prendre leurs responsabilités, on va leur rappeler que l'élection de 2012, ce n'est pas qu'une présidentielle, c'est aussi une élection législative", a-t-il prévenu.

Interrogé sur les points sur lesquels le gouvernement s'est dit prêt à discuter (pénibilité, polypensionnés, carrière longue), le leader de la CFDT a répondu : "Si cette loi provoque autant d'inégalités (...), s'il y a autant de défauts, c'est l'ensemble de la loi qu'il faut revoir." "Mais inévitablement, tout ce que l'on pourra arracher dans le débat parlementaire, on le fera sur ces sujets-là", a-t-il ajouté.

Fonction publique : réunion sur les « moyens des organisations syndicales ». (titre de Ldc) (16.07)

Lefigaro.fr - 15.07

Les fédérations de fonctionnaires ont rencontré jeudi le secrétaire d'État, Georges Tron, pour une réunion sur les «moyens des organisations syndicales». Preuve la complexité et de la sensibilité du sujet, il a fallu près de deux ans pour dresser un état des lieux.

Un premier rapport avait été commandé fin 2008 à quatre organismes, pas moins (inspections générales de l'administration, des affaires sociales et de l'Éducation et contrôle général économique et financier). Bouclé en mars 2009, jamais divulgué, il faisait «ressortir la grande diversité des situations, écrivaient alors les ministres destinataires aux auteurs. Il identifie (...) des écarts entre le droit et la pratique, comme la non prise en compte de la réduction du temps de travail». Néanmoins, le travail avait été jugé incomplet, et un deuxième rapport avait été commandé. C'est celui-ci, dirigé par Corinne Desforges, qui vient d'être remis aux syndicats comme base de négociation. Il passe au crible les pratiques de presque tous les services administratifs des trois fonctions publiques (État, collectivités locales, hôpitaux) en 2008 dans deux départements : le Loiret et le Rhône. Soit 144.000 postes à temps plein.

Une administration laxiste

Environ 92% des moyens accordés par l'administration aux syndicats sont constitués de moyens humains, évalue le rapport. Autrement dit, des fonctionnaires payés par un employeur public et exerçant, sur tout ou partie de leur temps de travail, des activités syndicales. Complètement légal, et assez comparable à ce qui existe dans le privé ou à l'étranger. Mais ces «crédits d'heures» sont-ils utilisés partiellement, totalement, voire au-delà des limites autorisées? Si les auteurs n'ont constaté aucun abus manifeste, il est impossible d'avoir une réponse claire, car la hiérarchie tient un décompte - quand décompte il y a - très approximatif des «autorisations d'absences», accordées par exemple pour assister à un congrès syndical. «Les représentants syndicaux rencontrés paraissent plus soucieux que l'administration de tenir un compte exact des absences», lit-on. Dans le privé ou même les organismes de Sécu, le suivi est rigoureux.

Un agent sur 400 se consacre au syndicalisme

Malgré ces données imprécises, les rapporteurs considèrent que tous les droits sont scrupuleusement utilisés par les syndicats de la police ou des administrations financières ; à l'inverse, à l'hôpital, une «sous-consommation chronique» existe car les autorisations d'absence des soignants sont souvent refusées, du fait d'une surcharge de travail.

Sur les deux départements examinés, ce temps humain représente 91.500 journées, soit l'équivalent de 17,8 millions d'euros de salaire: 134 euros par an et par agent. Mais il ne s'agit que des heures dûment recensées. S'y ajoutent les moyens matériels (locaux, ordinateurs, frais de téléphone, utilisation de véhicules de service...) et surtout les heures jamais comptabilisées. Soit, au total, une aide équivalent à 250 euros par an et par agent, selon les auteurs, qui soulignent le caractère «encore flou» de cette estimation d'une «réalité diffuse et méconnue». Autre présentation: l'équivalent d'un agent à temps plein sur 400 se consacre à des activités syndicales. En revanche, localement, les syndicats ne reçoivent quasi aucune subvention financière ; il est impossible de dire quelle part des fonds accordés au niveau national à leur organisation ils utilisent.

Des textes «peu précis», voire «muets»

Les règles sont fixées par des décrets anciens (1982 à 1986). Ces textes sont «peu précis», observe le rapport. Par exemple, les syndicats disposent de «décharges d'activités syndicales» accordées forfaitairement selon les effectifs qu'ils représentent, mais le mode de calcul est vague. Pis, ces textes sont parfois «contournés (...) par des circulaires ministérielles, à l'exemple de celles qui figent les effectifs à prendre en considération à un niveau devenu sans rapport avec les effectifs réels» - une situation «inacceptable». Enfin, ils sont «muets» sur le remboursement des déplacements ou sur la possibilité de remplacer un agent occupé à une tâche syndicale.

Des propositions pour plus de transparence

Pour simplifier, les auteurs suggèrent de fondre plusieurs types d'« autorisations d'absence » (de toute façon mélangés dans les décomptes des administrations) et les « décharges » en une catégorie: les « temps de délégation ». Ils proposent de définir au niveau national un socle de droits, commun aux trois fonctions publiques, et d'accepter d'aller plus loin localement, à condition de signer des « protocoles » entre employeurs et syndicats - en clair, plus question de tolérer des arrangements informels et non écrits. Enfin, ils réclament l'obligation pour les employeurs de « produire un bilan régulier sur les moyens alloués et consommés », en commençant par un test dans une « région préfiguratrice ».

Le parcours professionnel des syndicalistes sera aussi abordé. Le rapport Desforges pointe « un double risque: que les représentants syndicaux s'enferment dans la durée dans des fonctions qui les éloignent de la réalité, ou qu'au contraire ils hésitent à s'engager suffisamment de peur de nuire à leur carrière ». Et de suggérer la validation de l'expérience acquise dans le cadre syndical et des entretiens réguliers avec sa hiérarchie pour anticiper son retour à une activité « classique ». « Il est difficile de revenir sur un poste d'aide-soignant ou de professeur quand on a été permanent syndical plusieurs années. Tous les agents ne le souhaitent d'ailleurs pas. Mais nous sommes favorables à tout ce qui pourra leur apporter un choix », commente Brigitte Jumel (CFDT).

Les petites organisations tenteront, elles, d'obtenir que des moyens restent accordés à celles qui pourraient bientôt ne plus être représentatives, faute d'un score électoral suffisant. Il y a pour elles urgence : le premier scrutin « unifié » dans les fonctions publiques d'État et hospitalière aura lieu le 20 octobre 2011.

Commentaire.

Cela fait 1,25 milliards d'euros par an, on comprend qu'à ce niveau-là les syndicats ne peuvent être que corrompus dans tous les sens du terme y compris idéologiquement. Personnellement, je suis pour la suppression du financement des syndicats par l'État ou le patronat ou encore l'Union européenne.

On attend en vain une prise de position identique de la part des partis qui se disent ouvriers et indépendants de l'État, qui prétendent ne pas être financés par l'État alors que c'est absolument faux. Idem de la part des syndicalistes qui se prétendent "*lutte de classe*" et qui bénéficient également de ce système conduisant à la dégénérescence du syndicalisme. On voit ici que la limite de leur combat contre les appareils et l'État est vite atteinte !

Retraites: la CGT dénonce "*divorce total*" entre le gouvernement et les syndicats (18.07)

Lepoint.fr - 16.07

Le secrétaire général de la CGT Bernard Thibault estime, dans un entretien à France Soir paru vendredi, qu'il y a "un divorce total" entre le gouvernement et les syndicats sur les retraites et qu'il n'y a "pas d'alternative au rapport de forces".

"Ce que je peux assurer avec force, c'est qu'il n'y a pas - et qu'il n'y aura pas - matière à compensation entre le gouvernement et nous sur une question aussi cruciale que les retraites", déclare M. Thibault.

"Il n'y a plus de discussions sur le fond et nous le déplorons. Nous n'avons donc pas d'alternative au rapport de forces", ajoute-t-il.

Les syndicats ont décidé d'une journée de grèves et de manifestations le 7 septembre pour protester contre le projet de réforme gouvernemental qui prévoit notamment le recul de l'âge légal de départ à la retraite de 60 à 62 ans.

Selon le leader cégétiste, "il y a un divorce total entre les attentes de l'actuel gouvernement et les préoccupations syndicales".

"Le gouvernement ne raisonne qu'en termes d'économies", fait valoir Bernard Thibault. "Il veut reculer l'âge de la retraite afin que l'on verse les pensions plus tard. Il mise également sur les difficultés accrues pour l'obtention d'une retraite à taux plein et sur la réduction des versements".

Selon le numéro un de la CGT, "quand Nicolas Sarkozy dit qu'il n'y aura pas de baisse des retraites, il triche car il y aura incontestablement une baisse du taux de remplacement", c'est-à-dire du pourcentage que représente la pension par rapport au salaire d'activité.

Défense des retraites: fronde unitaire des syndicats le 7 septembre. (21.07)

20minutes.fr - 20.07

L'ensemble des syndicats français sera dans la rue le 7 septembre pour la défense des retraites, la CFE-CGC ayant annoncé mardi qu'elle rejoignait le front syndical contre le projet gouvernemental au moment même où les députés entamaient l'examen de ce texte en commission.

La journée de grèves et de manifestations sera, ce jour-là, la première démonstration d'unité syndicale totale -les mots d'ordre variant toutefois d'un syndicat à l'autre- depuis celle du 13 juin 2009, qui avait par ailleurs marqué le déclin des grands rassemblements populaires contre la politique gouvernementale de lutte anti-crise.

Seul syndicat à n'être pas hostile au recul de l'âge légal de départ à la retraite, la CFE-CGC n'avait participé ni à la journée d'action du 27 mai ni à celle du 24 juin, toutes deux organisées par l'intersyndicale (CGT, CFDT, FSU, Solidaires, Unsa). Entretemps, FO a aussi appelé à la journée de grèves et de manifestations du 7 septembre.

Volonté de «pousser la négociation jusqu'au bout»

La centrale de Bernard van Craeynest avait justifié son attitude par la volonté de «pousser la négociation jusqu'au bout». En outre, les cadres sont moins touchés que d'autres catégories par le report à 62 ans de l'âge légal car la plupart ont commencé à travailler plus tard que la moyenne des salariés.

Selon un cadre de l'organisation, ce rebondissement fait suite à «une demande des militants» et de «beaucoup de structures territoriales» de la confédération qui «ne souhaitent pas se différencier des autres syndicats». Le 24 juin dernier, des militants de la CFE-CGC s'étaient joints aux cortèges intersyndicaux, notamment dans la Fonction publique et les banques.

La CGT-Air France appelle les personnels des escales à une grève le 30 juillet. (25.07)

AP - 24.07

La CGT-Air France a appelé, vendredi, les personnels au sol des escales de la compagnie aérienne à une grève le 30 juillet en province et à l'aéroport d'Orly pour défendre les conditions de travail et l'emploi. Le syndicat craint notamment la suppression de 1.600 postes d'ici à 2013, en partie via des départs naturels non remplacés.

"Que ce soit à Nice, à Orly, à Bordeaux, à Montpellier ou à Toulouse, la dégradation des conditions de travail et les projets destructeurs d'emplois forment un cocktail social explosif", déclare la CGT-Air France dans un communiqué.

L'organisation syndicale appelle "l'ensemble des escales de province et Orly à cesser le travail", le vendredi 30 juillet.

Retraites: la CFTC écrit aux parlementaires. (27.07)

AP - 26.07

La CFTC a annoncé, lundi, avoir adressé un courrier à l'ensemble des parlementaires pour faire valoir ses arguments contre le projet de loi de réforme des retraites, qui doit être débattu à l'Assemblée nationale à partir du 6 septembre. L'organisation syndicale entend ainsi profiter de l'été pour "sensibiliser" les députés.

"Si ce projet de loi devait être voté en l'état, un salarié ayant commencé à travailler à 18 ans et qui aurait pu prétendre s'arrêter à 60 ans devra travailler deux années supplémentaires, sans que cela n'augmente sa pension de retraite. C'est véritablement 'travailler plus sans gagner plus', écrit notamment la CFTC dans l'argumentaire joint à cette lettre.

"Une mère de famille ayant interrompu son travail pour élever ses enfants, et à laquelle il manquera des trimestres de cotisation, sera contrainte de poursuivre son activité jusqu'à 67 ans pour obtenir une retraite à taux plein", ajoute également l'organisation syndicale.

En attendant les grèves et les manifestations prévues le 7 septembre dans toute la France, d'autres syndicats ont décidé de profiter de la période des vacances d'été pour "interpeller" les parlementaires sur ce texte et mobiliser l'opinion publique.

La CFDT a ainsi lancé son propre courrier à adresser aux parlementaires depuis le 20 juillet. La CGT, de son côté, va poursuivre durant tout l'été son recueil de signatures d'une pétition contre cette réforme, lancée en juin. Lundi, plus de 550.000 signatures avaient été recueillies selon la confédération de Bernard Thibault.

[Haut de page ↗](#) [Haut de page ↗](#)